



* 0 0 0 3 4 8 7 *

3

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Pully*.

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme cent nonante huit pages.

Lausanne, le 12 octobre 1905.

*Le Chef de service du Département,
H. Fiaux
secr.*



Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont du numéro 10 de l'année 1898 au numéro 27 de l'année 1905. Ce que nous certifions.

Sully le 26 octobre 1905.

L'officier de l'état civil de Sully:

L. Milliquet



N° 28.

Laurent et Rovard

Nom et profession de l'époux :

1^{er} Laurent, Georges, employé de commerce

Lieu d'origine et de domicile :

de Fey domicilié à Sully

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sully le vingt neuf juin mil huit cent huitante deux

Noms, profession et

fil de feu Albert Eugène Laurent

domicile des parents :

et de Henriette née Stauffer, sa veuve, blanchisseuse à Sully.

Nom et profession de l'épouse :

2^e Rovard, Laure, repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Riez domiciliée à Sully

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chigny le vingt quatre juin mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

filles de Charles Louis Rovard, vigneron,

domicile des parents :

et de Méarie Louise née Sambeler, sa femme, domiciliés à Sully.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully le vingt trois, à Fey le vingt quatre et à Riez le vingt six septembre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^{er} Acte de naissance de la fiancée.

2^e Promesse de mariage

3^e Certificats de publication de Fey, de Riez et de Sully.

Communiqué : à l'état civil de Fey et de Sully

Signatures des époux :

Georges Laurent
Laure Laurent

Signatures des témoins :

Paul Milliquet
Emile Domerges

Les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

Milliquet

N° 29.**Boggiatto et Marchisio**

Nom et profession de l'époux :

1° **Boggiatto, Pietro,** charretier

Lieu d'origine et de domicile :

de Cigliano (Novare, Italie) domicilié à Sully

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cigliano, le vingt cinq janvier mil huit cent huitante

Noms, profession et

fils de feu Battista Boggiatto

domicile des parents :

et de feu Angela née Carlino, sa femme.

Nom et profession de l'épouse :

2° **Marchisio, Teresa Elisabetta**

Lieu d'origine et de domicile :

de Cigliano (Novare, Italie) domiciliée à Sully

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Cigliano le quatre juillet mil huit cent huitante sept

Noms, profession et

fille de Giovanni Marchisio, manoeuvre,

domicile des parents :

et de Maria née Boggiatto, sa femme, domiciliés à Sully.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully le vingt un septembre et à Cigliano le huit octo-
-bre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés. - 2° Autorisation écrite des père et mère de la fiancée. - 3° Promesse de mariage. - 4° Certificats de publication de Sully et de Cigliano. - 5° Permis de célébration de mariage délivré par le département de Justice et police

Communiqué : à la Chancellerie d'état

Signatures des époux :

Boggiatto Pietro
Boggiatto Teresa

Signatures des témoins :

E. M. M.
Louis Ramel

Les deux à Sully.

L'officier de l'état civil :

Milliquet

N° 30.

Foretay et Grépey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix huit novembre* ~~mil neuf cent cinq~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Foretay, Edouard,* vigneron

de *S^t. Sulpice (Vaud)* domicilié à *Sully*

célibataire

né à *Sully le seize octobre* mil huit cent *septante sept*

fils de *feu Louis Foretay*

et de *Jenny née Regamey, sa veuve, à Sully*

2° *Grépey, Emma,*

de *Sully* domiciliée à *Sully*

célibataire

née à *Sully le neuf février* mil huit cent *huitante deux*

fille de *Charles David Grépey, vigneron,*

et de *Anne Julie née Saley, sa femme, domiciliés à Sully*

Les publications ont eu lieu à *Sully le quatorze* et à *S^t. Sulpice le seize octobre mil neuf cent cinq.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Promesse de mariage*

2° *Certificats de publication de Sully et de S^t. Sulpice.*

Communiqué : à l'état civil d'Ecublens

Signatures des époux :

Ed. Foretay

Emma Foretay.

Signatures des témoins :

Albert Grépey

Victor Vétz

Les deux à *Sully*

L'officier de l'état civil :

Ch. Billiguet

N° 31.

Diserens & Wullyamoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit novembre

mil neuf cent cinq

~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Diserens, Jacques-Auguste,** cimenteur

de Savigny domicilié à Sully

célibataire

né à Saudex le dix novembre mil huit cent septante huit

fils de feu Jacques-Auguste Diserens

et de Jeannette née Diserens, sa femme, domiciliée à Sully.

2° **Wullyamoz, Blanche,**

de Luidoux et des Ebiolègres domiciliée à Jouxtons-Mézery

célibataire

née à Grilly le quatre mars mil huit cent huitante-un

fille de Jean-François Wullyamoz, menuisier, à Jouxtons-Mézery,

et de feu Marie-Philomène née Noël, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Sully le vingt-un, à Savigny le vingt-trois, à Luidoux, aux Ebiolègres et à Jouxtons-Mézery le vingt-quatre octobre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de naissance de la fiancée

2° Promesse de mariage.

3° Certificats de publication de Savigny, de Sully, de Luidoux, des Ebiolègres et de Jouxtons-Mézery.

Communiqué : à l'état civil de Savigny, de St-Saphorin, d'Oron et de Romanel.

Signatures des époux :

Auguste Diserens.
Blanche Diserens

Signatures des témoins :

Chs. Diserens.

Prothier Agent
les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

Elilliquet

N° 32.

Sabud et Dupont.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit novembre mil neuf cent cinq
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sabud, aîné, agriculteur

de Ogens domicilié à Ogens

veuf de Caroline née Desarzens, dès le vingt huit juin mil huit cent quatre-vingt-trois

né à Ogens le trois août mil huit cent cinquante deux

fils de Jean-Benjamin-Béat Sabud

et de Susanne-Christine née Voicod, décédés.

2° Dupont née Pott, Jenny-Elise.

de Sully domiciliée au Port de Sully

veuve d'Henri-Louis Dupont, dès le dix janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

née à Sully le treize février mil huit cent soixante

fille de Henri-Daniel Pott

et de Jeanne-Méarie née Auger, décédés.

Les publications ont eu lieu à Sully le vingt quatre et à Ogens le vingt six octobre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'officier de l'état civil de S^t Clerges de célébrer le mariage à Sully.

Communiqué : à l'état civil de S^t

Clerges

Signatures des époux :

Henri Sabud
Jenny Sabud

Signatures des témoins :

Henri
Bougeard
 les deux à Sully.

L'officier de l'état civil :

Chiquet

N° 22.

Dupont et Richard

Nom et profession de l'époux :

1^o Dupont, Gabriel-Henri

vigneron

Lieu d'origine et de domicile :

de Sully

domicilié à Sully

Etat civil :

veuf de Rosa née Etter dès le vingt-sept avril mil neuf cent cinq

Lieu et date de la naissance :

né à Sully le vingt-deux septembre

mil huit cent soixante-six

Noms, profession et

fils de feu Jean-Henri Dupont

domicile des parents :

et de feu Susanne-Charlotte née Regamey, sa femme.

Nom et profession de l'épouse :

2^o Richard, Alice-Victorine

cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Crissier

domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Crissier le vingt-cinq décembre

mil huit cent septante-un

Noms, profession et

fille de feu Louis Richard

domicile des parents :

et de Louise-Jenny née Bourgeois, sa femme, domiciliée à Crissier.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully le vingt-quatre, à Crissier et à Lausanne le vingt-cinq novembre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Acte de naissance de la fiancée.
- 2^o Acte de décès de Rosa Dupont née Etter.
- 3^o Promesse de mariage.
- 4^o Certificats de publication de Sully, de Crissier et de Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de Romanel et de Lausanne.

Signatures des époux :

Gabriel Dupont
Alice Dupont

Signatures des témoins :

Charles Domenjod
Emile Domenjod

Les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

Elilliquet

N° 34.
Blanc et Lavanchy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze décembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Blanc, Jules-David employé C.F.F.

de Belmont surully domicilié à Belmont surully

célibataire

né à Belmont surully le deux avril mil huit cent septante huit

fils de Jules-François Blanc, agriculteur,

et de M^{lle} Marianne née Blanc, sa femme, domiciliés à Belmont surully

2^e Lavanchy, Louisa

de Lutry et de Montpreveyres domiciliée à Lausanne, Montblesson,

célibataire

née à Lausanne, Montblesson, le vingt deux juin mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de feu Adèle Lavanchy.

et de

Les publications ont eu lieu à Belmont le vingt quatre, à Lutry, à Montpreveyres et à Lausanne le vingt cinq novembre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^{re} Acte de naissance de la fiancée. —

2^e Promesse de mariage. —

3^e Certificats de publication de Belmont, de Lutry, de Montpreveyres et de Lausanne. —

Communiqué : à l'état civil de Lutry de Corcelles et de Lausanne

Signatures des époux :

Blanc Jules

Blanc Louisa

Signatures des témoins :

J^r Collin

Louis Abetel.

les deux à Lutry

L'officier de l'état civil :

Collin

N° 25.

Pasche et Cordey

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze décembre mil neuf cent cinq

~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Pasche, Adolphe*, agriculteur

de *Servion* domicilié à *Belmont sur Lully*

célibataire

né à *Servion* le premier novembre mil huit cent soixante-dix-neuf

fils de *Jean-Louis Pasche*

et de *Henriette née Nicolas*, agriculteurs, à *Ferrens*.

2° *Cordey, Marie-Louise*,

de *Savigny* domiciliée à *Belmont sur Lully*

célibataire

née à *rière Luidoux* le dix huit mai mil huit cent huitante cinq

fille de *Jean-Louis Félix Cordey*, agriculteur

et de *Marie-Louise Pauline née Decrausaz*, à *Belmont sur Lully*.

Les publications ont eu lieu à *Savigny* le dix-sept, à *Servion* et à *Belmont* le dix-neuf octobre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des fiancés.

2° Promesse de mariage.

3° Certificats de publication de *Servion*, de *Savigny* et de *Belmont sur Lully*

Communiqué: à l'état civil d'*Oron* et de *Savigny*

Signatures des époux:

Adolphe Pasche

Marie Pasche

Signatures des témoins:

Ch^s Lavarotny

Piotter, agent.

Les deux à *Lully*.

L'officier de l'état civil:

Elliquet

Par jugement du Tribunal civil du district de Lausanne, rendu le 17 février 1919, déclaré définitif et exécutoire le 20 mars 1919, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage

Lully, le 15 juillet 1919

L'officier de l'état civil

Elliquet

N^o 36.

Borgeaud et Curchod.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un décembre

mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Borgeaud, Louis, contrôleur E. L.

de Sully domicilié à Sully

célibataire

né à Sully le cinq juillet mil huit cent huitante deux

fils de Charles-Auguste Borgeaud, vigneron,

et de Jenny née Vagnières, sa femme, domiciliés à Sully

2^e Curchod, Marie-Louise,

de Dommartin et de Montaubion - Chardonney domiciliée à Sully

célibataire

née à Seney, le quatorze septembre mil huit cent huitante quatre

fille de Edouard Curchod, charpentier, à Lausanne,

et de feu Eline née Jaton, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Sully le vingt neuf et à Dommartin le trente novembre, et à Montaubion - Chardonney le premier décembre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^{re} Acte de naissance de la fiancée.

2^{de} Promesse de mariage.

3^{de} Certificats de publication de Sully, de Dommartin et de Montaubion - Chardonney.

Communiqué : à l'état civil de Botteins et de S. Cierges.

Signatures des époux :

Louis Borgeaud

Louise Borgeaud

Signatures des témoins :

Edouard Borgeaud

Henri Victor Curchod

L'officier de l'état civil :

Milliquet

N° 27.

Petroz et Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit décembre

mil neuf cent cinq
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Petroz, Jean-Philippe dit Félix

mineur

de Challand S. Victor (Turin, Italie)

domicilié à Belmont-sur-Lully

célibataire

né à Challand S. Victor le vingt six décembre

mil huit cent septante trois

fils de feu Jean-Pierre Petroz

et de Christine née Bourg, sa veuve, à Challand S. Victor

2° Rey, Mathilde-Lina

de Forel-sur-Lucens

domiciliée à Belmont-sur-Lully

célibataire

née à Lenthéreaux le vingt sept mars

mil huit cent huitante huit

fille de François Rey, journalier,

et de Uranie-Lucie née Pillet, sa femme, domiciliés à Belmont-sur-Lully.

Les publications ont eu lieu à Forel-sur-Lucens et à Belmont-sur-Lully le vingt-un octobre, et à Challand S. Victor les cinq et douze novembre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1/ Actes de naissance des fiancés.

2/ Autorisation écrite et légalisée du père de la fiancée.

3/ Promesse de mariage.

4/ Certificats de publication de Forel, de Belmont et de Challand S. Victor.

Communiqué : à la Chancellerie d'état et à l'état civil de Lucens

Signatures des époux :

Petroz Félix

Rey Mathilde

Signatures des témoins :

Emile Darnajon

François Rey

L'officier de l'état civil :

Mulliquet

N° _____ ~~aujourd'hui~~ Le numéro *27*, à la page *10*, est celui de la dernière ~~mil neuf cent~~ *mil huit cent quatre-vingt* inscription faite dans l'année *1905* ~~par~~ devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux : *Les deux doubles du présent registre sont conformes. Et que nous certifions.*

Lieu d'origine et de domicile : *Sully, le 21 décembre 1905.*

Etat civil : *1^{er} officier de l'état civil de Sully :*

Lieu et date de la naissance : *né à _____ mil huit cent _____*

Noms, profession et domicile des parents : *Et Milliquet*

Nom et profession de l'épouse : *2^e*

Lieu d'origine et de domicile : *de _____ domiciliée à _____*

Etat civil : _____

Lieu et date de la naissance : *née à _____ mil huit cent _____*

Noms, profession et domicile des parents : *filles de _____ et de _____*

Date des publications : *Les publications ont eu lieu à _____*



7/12
le 13 Janvier 1906
Le Prêtre
A. Giraud

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N^o 1.

Moadliger et Pottacher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois janvier

mil neuf cent six
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Moadliger, Jean-Frédéric, horloger

de Langenthal (Berne) domicilié à La Chaux de Fonds

célibataire

né aux Geneveys d' Coffrane le dix décembre mil huit cent soixante huit

fils de feu Jean-Frédéric Moadliger

et de Maria née Poetscher, sa veuve, à La Chaux de Fonds.

2^o Pottacher, Albertine

de Winterthur (Zürich) domiciliée à Sully

divorcée de Jacob-Oscar Nirs, dès le vingt cinq janvier mil neuf cent cinq

née à Sugnens le neuf mars mil huit cent soixante trois

fille de Jean Pottacher, propriétaire à Sully.

et de feu Louise née Sauthey, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Sully le trois, à Langenthal et à la Chaux de Fonds le quatre et à Winterthur le six janvier mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'officier de l'état civil de la Chaux de Fonds de célébrer le mariage à Sully.

Communiqué : à l'état civil de Langenthal, de La Chaux de Fonds et de Winterthur.

Signatures des époux :

J. Moadliger
A. Moadliger

Signatures des témoins :

Josua Löffler
Protbur agent
les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 2.

Émery et Bolay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente janvier* ~~mil neuf cent six~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Émery, Jean Jacques*, *facteur postal*

de *Cullayes* domicilié à *Sully*

célibataire

né aux *Cullayes le dix huit mai* mil huit cent *huitante trois*

fils de *Frédéric Émery, cafetier*

et de *Félicie née Nicolas, domiciliés à Sully*

2° *Bolay, Eugénie*, *femme de chambre*

de *Genollier et de Gimel* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Genollier le cinq un mars* mil huit cent *septante huit*

fille de *Louis Gabriel Bolay, agriculteur*

et de *Charlotte Caroline née Francelet, domiciliés à Genollier*

Les publications ont eu lieu à *Sully le cinq, à Genollier, à Gimel et à Lausanne le six, et aux Cullayes le huit janvier mil neuf cent six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des fiancés*

2° *Promesse de mariage*

3° *Certificats de publication des Cullayes, de Sully, de Genollier, de Gimel et de Lausanne*

Communiqué : à l'état civil de *Nocézières, de Bequins, de Gimel et de Lausanne*

Signatures des époux :

Jean Emery

Eugénie Emery

Signatures des témoins :

F. Emery
Proton agent
les deux à *Sully*

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 3.

Sitter et Schneeberg.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept mars

mil neuf cent six
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Sitter Ernest Constant dit Armand*, sommelier

de *Sampigny* domicilié à *Sully*

célibataire

né à *Sampigny* le vingt deux juin mil huit cent quatre-vingt six

fils de *Armand Constant Sitter*, propriétaire,

et de *Nise Marie Louise née Guex*, domiciliés à *Sully*.

2^o *Schneeberg Esther Julie*, couturière

de *Ursenbach (Berne)* domiciliée à *Sully*

célibataire

née à *Lausanne* le dix juillet mil huit cent quatre-vingt huit

fille de *Ferdinand Schneeberg*, menuisier,

et de *Edèle Henriette née Richon*, sa femme, domiciliés à *Sully*.

Les publications ont eu lieu à *Sampigny*, à *Sully* et à *Dürrenroth* le vingt quatre février mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des fiancés

2^o Autorisations écrites et légalisées des pères de ces derniers.

3^o Promesse de mariage.

4^o Certificats de publication de *Sampigny*, de *Sully* et de *Dürrenroth*.

Communiqué : à l'état civil de *Sampigny* et d'*Ursenbach*.

Signatures des époux :

Armand Sitter

Esther Sitter

Signatures des témoins :

Sitter Maurice

Richon P.

les deux à *Sully*

1^o L'officier de l'état civil :

Milliquet et Bompert

N° 5.

Bolomey et Mœvier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt un mars*~~mil neuf cent six~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bolomey, Gustave,**employé C.F.F.*de *Savigny et de Forel (Lavaux)*domicilié à *Sully**célibataire*né à *Sully le quinze septembre*mil huit cent *huitante un*fils de *Jules-François Bolomey, vigneron,*et de *Émilie née Mœvier, sa femme, domiciliés à Sully*2° *Mœvier, Marie,**repasseuse*de *Grub (Berne)*domiciliée à *Sully**célibataire*née à *Heimiswil le sept juin*mil huit cent *huitante trois*fille de *Friedrich Mœvier, agriculteur,*et de *Verena née Leuenberger, sa femme, domiciliés à Kirchberg (Berne)*Les publications ont eu lieu à *Savigny, à Sully et à Grub le premier et à Forel le deux mars mil neuf cent six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Acte de naissance de la fiancée.*2° *Promesse de mariage.*3° *Certificats de publication de Savigny, de Forel, de Grub et de Sully.*Communiqué : à l'état civil de *Savigny, de Forel et de Grub.*

Signatures des époux :

Bolomey Gustave
Marie Bolomey.

Signatures des témoins :

*L. Roth**V. Moirnoz*Les deux à *Sully*

L'officier de l'état civil :

E. Milliet

N° 6.
Bron et Siret

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui cinq avril mil neuf cent six
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Bron, Paul, boulanger-pâtissier

Lieu d'origine et de domicile :

de S^t. Saphorin (Lavaux) domicilié à Sully

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à rière Chardonne le vingt cinq janvier mil huit cent huitante-un

Noms, profession et

filz de Edouard Bron, décédé

domicile des parents :

et de Fanny née Dénéreaux, sa veuve, à la Cour de Leitz

Nom et profession de l'épouse :

2° Siret, Lucie Eugénie repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Gollion et de Villars Tiercelin domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Gollion le trois avril mil huit cent septante neuf

Noms, profession et

fille de Henri Sami Siret, décédé

domicile des parents :

et de Isaline Marie née Chapuis, sa femme, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully et à Villars Tiercelin le huit, à S^t. Saphorin et à Gollion le neuf et à Lausanne le dix mars mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1/ Actes de naissance des fiancés.
- 2/ Promesse de mariage.
- 3/ Certificats de publication de S^t. Saphorin, de Sully, de Gollion, de Villars Tiercelin et de Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de S^t. Saphorin, de Cossonay, de Boltens et de Lausanne.

Signatures des époux :

P. Bron
Lucie Bron

Signatures des témoins :

Alpuy à Sully
L. Sebaud à Lavaux.

L'officier de l'état civil :

Chiffollet

N° 7.

Borgeaud et Hug.

mil neuf cent six
~~mil huit cent quatre-vingt~~

Aujourd'hui quinze juin

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Borgeaud, Edouard,* typographe

Lieu d'origine et de domicile:

de *Sully* domicilié à *Lausanne*

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Lausanne le six mai* mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fils de *Louis Paul Borgeaud, décédé*

domicile des parents:

et de *Frederique Elisabeth née Tauxe, sa femme, décédée.*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Hug, Clara,* couturière

Lieu d'origine et de domicile:

de *Büchsen (Fribourg)* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à *Montecudrefin le quinze avril* mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fille de *Henri Hug, cordonnier,*

domicile des parents:

et de *Louise née Rohler, sa femme, à Sully.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Büchsen le quatre, à Sully et à Lausanne le cinq mai mil neuf cent six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

L'autorisation de l'officier de l'état civil de Lausanne de célébrer le mariage à Sully

Signatures des époux:

Edouard Borgeaud
Clara Borgeaud

Signatures des témoins:

Henri Hug
Fernand Hug

Les deux à Sully

Communiqué: à l'état civil de *Lausanne et de Büchsen*

L'officier de l'état civil:

Elliquet

N° 8.

(Diserens et Uhlmann)

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente juin* ~~mil neuf cent six~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Diserens, Henri*, chauffeur à la compagnie de navigation

de *Savigny* domicilié à *Laudex*

célibataire

né à *Lutry, à Corsier, le vingt huit janvier* mil huit cent *huitante un*

fil de *feu Jacques Auguste Diserens*

et de *Jeannette née Diserens, sa veuve, à Laudex*

2° *Uhlmann, Emma* repasseuse

de *Jegenstorf (Berne)* domiciliée à *Sully*

célibataire

née à *Köniz (Berne) le douze février* mil huit cent *septante-neuf*

filles de *Gottlieb Uhlmann, agriculteur,*

et de *Sophie Marie née Steiger, sa femme, domiciliés à Romont*

Les publications ont eu lieu à *Savigny, à Laudex et à Sully le trente, et à Jegenstorf le trente un mai mil neuf cent six.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés

2° Promesse de mariage

3° Certificats de publication de Savigny, de Laudex, de Jegenstorf et de Sully

Communiqué : à l'état civil de *Savi-*

gnay et de Jegenstorf

Signatures des époux :

Diserens Henri

Diserens Emma

Signatures des témoins :

Chrs. Diserens

à *Laudex*

Blandine Diserens

à *Laudex*

L'officier de l'état civil :

Ch. Billiguet

N^o 2.
Sache et Moutier.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre juillet* mil neuf cent ~~six~~ *six*
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Sache, Charles-Alexandre-Louis* ~~appareilleur~~de *Epalinges* domicilié à *Sully**célibataire*né à *Lausanne le deux janvier* mil huit cent *quatre vingt-trois*fils de *Jean-Jules-Alexandre Sache, appareilleur*et de *Jeanne née DORNER, sa femme, domiciliés à Sully*2^o *Moutier, Marie* ~~femme de chambre~~de *Zollikofen (Berne)* domiciliée à *Seytaux**célibataire*née à *Villeneuve le dix sept mars* mil huit cent *quatre vingt-sept*fille de *Robert Moutier, pionnier*et de *Marie-Albertine-Caroline née Leprieux, sa femme, domiciliés à Seytaux*

Les publications ont eu lieu à *Sully et à Seytaux le vingt deux*, à *Epalinges*
et à Zollikofen le vingt trois juin mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des fiancés.*2^o *Consentement écrit et légalisé donné par le père de la fiancée.*3^o *Certificats de publication d'Epalinges, de Sully, de Zollikofen et de Seytaux.*

Communiqué : à l'état civil d'*Epalinges, de Zollikofen et de Montreux*

Signatures des époux :

*C. Sache**M. Moutier*

Signatures des témoins :

*J. Pache**S. Charan*Les deux à *Sully*

L'officier de l'état civil :

Millegant ch. Sec.

N° 10.

Siretti et Coursi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit juillet* ~~mil neuf cent six~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Siretti, Giovanni* ~~tailleur de pierre~~

de *Fogogna (Novare, Italie)* domicilié à *Lully*

célibataire

né à *Fogogna le trois juillet* ~~mil huit cent septante deux~~

fils de *feu Pietro Siretti*

et de *Maria née Stefanetta, sa veuve, à Lausanne.*

2° *Coursi, Maria Annunziata - Agostina* ~~repasseuse~~

de *Nôacugnaga (Novare, Italie)* domiciliée à *Lully*

célibataire

née à *Nôacugnaga le treize juin* ~~mil huit cent septante huit~~

fille de *feu Cristoforo Coursi*

et de *feue Margherita née Aschacher, sa femme.*

Les publications ont eu lieu à *Lully le vingt cinq avril, à Fogogna et à Nôacu-*
gnaga les six et treize mai mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des fiancés.*

2° *Promesse de mariage*

3° *Certificats de publication de Fogogna, de Nôacugnaga et de Lully.*

4° *Autorisation du département de Justice et Police de célébrer le mariage.*

Communiqué : à la Chancellerie d'état en deux exemplaires

Signatures des époux :

Siretti Giovanni
Coursi Agostina

Signatures des témoins :

L. Studer
Georg Monod.
les deux à Lully

L'officier de l'état civil :

Ellisquet

N^o 11.

Charan et Cordéy

mil neuf cent six

Aujourd'hui vingt septembre mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o Charan, Louis-Ernest, journalier

Lieu d'origine et de domicile :

de Sully domicilié à Sully

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le dix neuf septembre mil huit cent septante six

Noms, profession et

fils de Frédéric Charan, gypcier,

domicile des parents :

et de Susette Barbaz, sa femme, domiciliés à Sully.

Nom et profession de l'épouse :

2^o Cordéy, Marie-Julie, journalière

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny domiciliée à Sully

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Sully le vingt quatre avril mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fille de Gabriel-Frédéric Cordéy, vigneron à Sully,

domicile des parents :

et de Julie Trubin, sa femme, défunte.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully le trente un août et à Savigny le premier septembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Acte de naissance du fiancé.2^o Promesse de mariage.3^o Certificats de publication de Sully

et de Savigny

Communiqué : à l'état civil de Sa-

vigny

Signatures des époux :

Ernest Charan

Marie Charan

Signatures des témoins :

L. Studer

O. Cand

Les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

E. Billigues

N° 12.

Chavan et Davet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-huit septembre~~ ^{mil neuf cent six} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chavan, Jules-Henri** _____ *journalier* _____

de **Sully** _____ domicilié à **Sully** _____

célibataire _____

né à **Sully le douze février** _____ mil huit cent *huitante deux* _____

fils de **Jean-Samuel Chavan, vigneron** _____

et de **Fanny-Louise-Henriette née Biret, sa femme, à Sully** _____

2^o **Davet, Emélie-Elise** _____ *cuisinière* _____

de **Bouloz (Feibourg)** _____ domiciliée à **Sully** _____

célibataire _____

née à **Bouloz le quatre février** _____ mil huit cent *huitante deux* _____

fille de **défunt Jean Nicolas Davet** _____

et de **Philomène née Richoz, sa femme, défunte** _____

Les publications ont eu lieu à **Sully le trois** et à **Bouloz le quatre septembre mil neuf cent six** _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Acte de naissance de la fiancée* _____

2^o *Promesse de mariage* _____

3^o *Certificats de publication de Sully et de Bouloz* _____

Communiqué : à l'état civil de **Torsel**.

Signatures des époux :

Jules-Henri Chavan _____

Emélie Chavan _____

Signatures des témoins :

Chavan Louis _____

Emile Domengy _____
les deux à **Sully**

L'officier de l'état civil :

Chiquet _____

N° 12.

Cavin et Glauser.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq octobre

mil neuf cent six

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cavin, Alfred,

employé aux C.F.F.

de Pucherens

domicilié à Renens

célibataire

né à Lausanne le vingt-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de feu Adolphe Cavin

et de Fanny-Pouise née Chevalley, sa veuve, à Sully.

2° Glauser, Emma,

de Krauchthal (Berne)

domiciliée à Sully

célibataire

née à Krauchthal le vingt-deux janvier

mil huit cent quatre-vingt-un

fille de feu Christian Glauser

et de feu Elisabeth née Beutler, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Sully le treize, à Pucherens, à Renens et à Krauchthal le quatorze septembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'officier de l'état civil de Romanel de célébrer le mariage à Sully.

Communiqué : à l'état civil de Nyon, de Romanel et de Krauchthal.

Signatures des époux :

Marie
Emma Cavin

Signatures des témoins :

Emile Danciger
Mélina Charon
Les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

W. Billiguet

N° 14.

Wassermann et Lieber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

D'une lettre de la Chancellerie du Canton de Fribourg, en date du trois décembre mil neuf cent dix, il ressort que, selon acte notarié Alexis Rodiez, le quatre novembre mil neuf cent dix, Wassermann, Hugo, a été reçu au nombre des bourgeois de la Commune de Lausanne. Inscrit le huit décembre mil neuf cent dix.

L'officier de l'état civil:

Elilliquet

Aujourd'hui treize octobre

mil neuf cent six
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Wassermann, Hugo, négociant

de Bamberg (Bavière) domicilié à Lully

célibataire

né à Bamberg le neuf avril mil huit cent septante quatre

fils de David Wassermann, négociant à Munich,

et de défunte Amalie née Hecht, sa femme.

2^e Lieber, Emilie dite Emmeline

de Erzenholz - Fachsenfeld (Eurgovie) domiciliée à Lully

célibataire

née à Oberwinterthur le seize avril mil huit cent septante neuf

fille de Gottfried Lieber, propriétaire

et de Regula - Karolina Süsstrunk, sa femme, domiciliées à Lully

Les publications ont eu lieu à Lully le vingt-deux, à Horgenbach le vingt-trois et à Bamberg le vingt-quatre septembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^{er} Actes de naissance des fiancés.

2^e Promesse de mariage.

3^e Certificats de publication de Lully, de Horgenbach et de Bamberg

Communiqué : à l'état civil de Fribourg, Fachsenfeld et à la Chancellerie d'état

Signatures des époux :

Hugo Wassermann

Emmy Wassermann

Signatures des témoins :

Dev. Hofmann à Munich

Lieber à Lully

Frey Guel à Obigny

L'officier de l'état civil :

Elilliquet

N° 15.

Cordey et Domenjoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente octobre

mil neuf cent ~~six~~
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Cordey, Fernand-Louis facteur postal

de Savigny domicilié à Sully

célibataire

né à Sully le vingt-huit juillet mil huit cent huitante trois

fils de Henri-Louis Cordey, facteur postal,

et de Marie-Julie née Barbey, sa femme, domiciliés à Sully.

2° Domenjoz, Augusta,

de Sully domiciliée à Sully

célibataire

née à Sully le dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-six

fille de feu Charles-Louis Domenjoz

et de Noéline née Regamey, sa veuve, à Sully.

Les publications ont eu lieu à Savigny et à Sully le premier octobre mil neuf
cent-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1/ Autorisation écrite de la mère de la fiancée donnée devant l'officier de l'état civil soussigné.

2/ Promesse de mariage.

3/ Certificats de publication de Savigny et de Sully

Communiqué : à l'état civil de Savigny

Signatures des époux :

Fernand Cordey,
Augusta Cordey

Signatures des témoins :

E. Cordey à Belmont
Charles Domenjoz à Sully

L'officier de l'état civil :

Chiliquez

N° 16.

Delessert et Ravessoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier novembre* ~~mil neuf cent six~~ *mil huit cent quatre-vingt-*

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Delessert, François* _____ *agriculteur* _____

de *Savigny et de Pilette* _____ domicilié à *Savigny* _____

célibataire _____

né à *Savigny le onze janvier* _____ mil huit cent *soixante sept* _____

fils de *Jean-Louis Delessert, agriculteur à Savigny,* _____

et de *feue Susanne Marianne née Croz,* _____

2° *Ravessoud née Jaton, Jenny-Louisa* _____

de *Lully et de Laudex* _____ domiciliée à *Savigny* _____

veuve de Charles-Justin Ravessoud dès le six septembre mil neuf cent cinq _____

née à *Lausanne le premier août* _____ mil huit cent *septante quatre* _____

fille de *feu Louis Daniel Jaton* _____

et de *Pauline Victorine née Heffermehl, aux Ments de Lully* _____

Les publications ont eu lieu à *Savigny, à Lully et à Laudex le neuf, et à Pilette le dix octobre mil neuf cent six* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'officier de l'état civil de Savigny de célébrer le mariage à Lully _____

Communiqué : à l'état civil de *Savigny et de Lully* _____

Signatures des époux :

François Delessert
Louisa Ravessoud

Signatures des témoins :

Heffermehl
Proton agent
à Lully

L'officier de l'état civil :

Elilliquet

N° 17.

Bonnet et Genier.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois novembre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ *mil neuf cent six*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bonnet, Alfred-Henri* ~~_____~~ *marchand de combustibles* ~~_____~~de *Renens* ~~_____~~ domicilié à *Renens* ~~_____~~*célibataire* ~~_____~~né à *Renens le vingt-huit mars* ~~_____~~ mil huit cent *quatre-vingt* ~~_____~~fils de *feu Marc-Benjamin Bonnet* ~~_____~~et de *feu Jeanne-Louise née Martin, sa femme.* ~~_____~~2° *Genier, Emma-Béatrice* ~~_____~~ *sans profession* ~~_____~~de *Chierrens* ~~_____~~ domiciliée à *Sully* ~~_____~~*célibataire* ~~_____~~née à *Savigny le sept avril* ~~_____~~ mil huit cent *quatre-vingt-huit* ~~_____~~fille de *feu Jean-Siméon dit Jules Genier* ~~_____~~et de *Isaline-Augustine née Jordan, sa veuve, domiciliée à Savigny* ~~_____~~Les publications ont eu lieu à *Renens et à Sully le dix* ~~_____~~ et à *Chierrens le onze* ~~_____~~
octobre mil neuf cent six ~~_____~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'officier de l'état civil de Romanel de célébrer le mariage à Sully ~~_____~~
~~_____~~
~~_____~~Communiqué : à l'état civil de *Romanel et de S. Cierges* ~~_____~~
~~_____~~
~~_____~~

Signatures des époux :

Alfred Bonnet
Emma Bonnet

Signatures des témoins :

Edouard Mathoy ^{à Bratigny-St-Moritz}
Auguste Bigly ^{à Sully}

L'officier de l'état civil :

Milliquet

N° 18.

Abetel et Cardinaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui sept novembre mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Abetel, François-Samuel, employé de commerce

de Belmont-sur-Lully domicilié à Belmont-sur-Lully

célibataire

né aux Moutons de Lully le dix huit janvier mil huit cent huitante-un

fils de David Clement Abetel, agriculteur,

et de Susanne née Guex, sa femme, domiciliés à Belmont-sur-Lully,

2^e Cardinaux, Cécile-Henriette

de Bussigny près Oron domiciliée à Lutry

célibataire

née à Oran rière Villette le treize août mil huit cent huitante un

filles de Louis Cardinaux, vigneron,

et de Elisa née Pasche, sa femme, domiciliés à Lutry.

Les publications ont eu lieu à Lutry le dix sept, à Belmont le dix huit et à Bussigny le dix neuf octobre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^{er} Acte de naissance de la fiancée.

2^e Promesse de mariage.

3^e Certificats de publication de Belmont, de Bussigny et de Lutry.

Communiqué : à l'état civil d'Oron et de Lutry

Signatures des époux :

F. Abetel

C. Cardinaux

Signatures des témoins :

Louis Cardinaux à Lutry

Clement Abetel à Belmont
Vincent Bergeron

L'officier de l'état civil :

Ellequet

N° 19.

Blank et Mœier.

mil neuf cent six

Aujourd'hui vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Blank, Johann Jakob, vigneron*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Ins (Berne)* domicilié à *Sully*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Ins*, le dix neuf mai mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fils de feu *Johann Jakob Blank*

domicile des parents :

et de feu *Margaritha Hoiggeler, sa femme,*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Mœier, Maria*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Reisiswyl (Berne)* domiciliée à *Sully*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Reisiswyl* le treize mars mil huit cent huitante deux

Noms, profession et

fille de feu *Gottlieb Mœier*

domicile des parents :

et de *Rosina née Zürcher, sa veuve, domiciliée à Reisiswyl*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Ins* et à *Möelchnau* le deux, et à *Sully* le trois novembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des fiancés.*2° *Promesse de mariage.*3° *Certificats de publication d'Ins, de Möelchnau et de Sully.*Communiqué : à l'état civil d'*Ins* et de *Möelchnau.*

Signatures des époux :

*Johann Jakob Blank**Maria Blank*

Signatures des témoins :

Desmeules
à Lausanne*Henri Mœier*
à Sully

L'officier de l'état civil :

Elilliquet

N° 20.

Baillif et Stammbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze décembre* ~~mil neuf cent six~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Baillif, Samuel,* ~~manoeuvrere~~

de *Ormont dessus* domicilié à *Laudex*

célibataire

né à *Ollon le treize février* mil huit cent ~~soixante un~~

fils de *feu Auguste Baillif*

et de *feue Félicie née Louvat, sa femme.*

2° *Stammbach née Roguet, Julie* ~~journalière~~

de *Uerkein (Argovie)* domiciliée à *Laudex*

veuve de Abraham Stammbach dès le cinq-trois juin mil neuf cent quatre

née à *Chesevoz (Haute Savoie) le cinq juin* mil huit cent ~~soixante quinze~~

fille de *feu Jean Marie Roguet*

et de *feue Séronique née Bion, sa femme.*

Les publications ont eu lieu à *Laudex et à Uerkein le quatorze et à Ormont dessus le quinze novembre mil neuf cent six.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des fiancés*

2° *Acte de décès de Abraham Stammbach*

3° *Promesse de mariage*

4° *Certificats de publication d'Ormont dessus, de Laudex et d'Uerkein*

Communiqué : à l'état civil d'*Ormont dessus et de Uerkein*

Signatures des époux :

Baillif Samuel

Julie Baillif

Signatures des témoins :

Wepster Joazent

Clie Corcey

Les deux à *Laudex*

L'officier de l'état civil :

Elisiquet

N° 21.

Abetel et Haari

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept décembre* ~~mil neuf cent six~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Abetel, Albert,* ~~signeron~~

de *Belmont-sur-Sully* domicilié à *Sully*

célibataire

né à *Belmont-sur-Sully le dix-sept mars* mil huit cent *huitante deux*

fils de *François-Louis Abetel, signeron*

et de *Louise-Jenny née Burnat, sa femme, à Sully.*

2° *Haari, Elisabeth,* ~~repasseuse~~

de *Lenk (Berne)* domiciliée au *Sort de Sully*

célibataire

née à *Brienzwiler (Berne) le onze août* mil huit cent *huitante trois*

fille de *feu Martin Haari*

et de *Elisabeth née Amacher, sa veuve, à Brienzwiler*

Les publications ont eu lieu à *Belmont-sur-Sully et à Sully le seize, et à Lenk le dix-sept novembre mil neuf cent six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Acte de naissance de la fiancée.*

2° *Promesse de mariage.*

3° *Certificats de publication de Belmont, de Sully et de Lenk.*

Communiqué : à l'état civil de *Lenk*

Signatures des époux :

Albert Abetel

Elisabeth Abetel

Signatures des témoins :

Louis Abetel

Paul Terzel à *Sully*

à *Laudanne*

L'officier de l'état civil :

Milliquet

N° 22.
Champommier

et
Rotinelli.
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente un décembre*

~~mil neuf cent six~~
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Champommier, Francisque* ~~teinturier~~

de *Vienne (Isère, France)* domicilié à *Belmont-sur-Lully*

célibataire

né à *Vienne le douze juillet* mil huit cent *soixante quinze*

fils de *feu Jean Champommier*

et de *feu Marie Colombier, son épouse*

2° *Rotinelli, Adèle-Charlotte* ~~repasseuse~~

de *Cerano (Novare, Italie)* domiciliée à *Belmont-sur-Lully*

célibataire

née à *Laudex le vingt-deux février* mil huit cent *septante sept*

fille de *Charles Rotinelli, vigneron*

et de *Louise-Lisa née Diserens, son épouse, à Belmont-sur-Lully*

Les publications ont eu lieu à *Vienne les deux et neuf et à Belmont le trois de*
cembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des fiancés.
- 2° Actes de décès des père et mère de l'époux.
- 3° Promesse de mariage.
- 4° Certificats de publication de Vienne et de Belmont.
- 5° Déclaration du Consul d'Italie, à Genève, constatant que la publication en Italie n'est pas nécessaire.
- 6° Déclaration de l'ambassade française, à Berne reconnaissant le mariage.
- 7° Permis de célébration du département de Justice et police.

Communiqué : à la Chancellerie d'état
en deux exemplaires

Signatures des époux :

Champommier Francisque

Champommier Adèle

Signatures des témoins :

Bachmann Charles

Henri Charavon

les deux à Lully

L'officier de l'état civil :

Ulliquet

N° _____

~~mil neuf cent~~
Aujourd'hui Le numéro 22, à la page 53, est celui de la der. ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
~~nière inscription faite dans l'année par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:~~

Nom et profession de l'époux :

~~4~~ 1906. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Lieu d'origine et de domicile :

~~de~~ Sully le 31 décembre 1906. L'officier ~~domicilié à~~ de l'état civil de Sully:

Etat civil :



Elliquet

Lieu et date de la naissance :

né à *Ville de Saupier 1807* mil huit cent _____

Noms, profession et

fils de *Le Préfet*

domicile des parents :

et de *d'Orignod*

Nom et profession de l'épouse :

~~2~~ Un double a été remis le 10 janvier 1907 à l'autorité cantonale en exécution

Lieu d'origine et de domicile :

~~de~~ de l'article 2 de la loi. Sully, le 10 janvier 1907 ~~domiciliée à~~

Etat civil :



L'officier de l'état civil de Sully:

Elliquet

Lieu et date de la naissance :

née à _____ mil huit cent _____

Noms, profession et

fille de _____

domicile des parents :

et de _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1.

Dubois et Domenjoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dubois, Henri, agriculteur

de Mœzières (Saud) domicilié à Belmont-sur-Sully

veuf en 2^{des} noces de Lucie Busigny née Rod dès le quatre août mil neuf cent six

né à Mœzières le quinze janvier mil huit cent quarante sept

fils de feu Pierre-Louis Dubois

et de feu Jeanne Marianne née Devaud, sa femme.

2° Domenjoz, Julie-Marianne, blanchisseuse

de Sully domiciliée à Belmont-sur-Sully

célibataire

née à Lausanne le vingt-sept septembre mil huit cent septante six

fille de feu Marc-Émile Domenjoz

et de feu Jeannette née Bissat, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Mœzières, à Belmont et à Sully le onze janvier mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés.

2° Acte de décès de Lucie Busigny née Rod.

3° Promesse de mariage

4° Certificats de publication de Mœzières, de Belmont et de Sully

Communiqué : à l'état civil de Mœzières

Signatures des époux :

Henri Dubois
Julie Dubois

Signatures des témoins :

L. Rothier à Sully
Louis Bédet à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Par jugement rendu le dix huit juillet mil neuf cent huit, déclaré définitif et exécutoire le vingt neuf septembre suivant, le tribunal civil du district de Lausanne a dit et ordonné par la divorce le mariage contracté entre Dubois, Henri, et Domenjoz, Julie-Marianne.

Le divorce a été prononcé aux torts de la femme en vertu de l'article 46 a et b de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Inscrit le 20 octobre 1908, suite d'ordre du d^e.

Parlement de justice à Police
l'officier de l'état civil :

Milliquet

Communiqué au département de justice à police.

N° 2.

Carizzo et Pazzari.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze février

mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Carizzo, Giovanni

cimenteur

de Favria (Turin, Italie)

domicilié à Sully

célibataire

né à Favria le vingt six mai

mil huit cent septante quatre

fils de feu Antonio Carizzo

et de feu Giovanna Marchetto

2° Pazzari, Giuseppa Luigia Virginia

de Liacenza (Italie)

domiciliée à Sully

célibataire

née à Liacenza le deux mars

mil huit cent huitante cinq

fille de Stefano Pazzari, marchand de primeurs,

et de Amalia Bassi, domiciliés à Liacenza

Les publications ont eu lieu à Sully le quatre, à Liacenza les seize et vingt-trois, et à Favria les vingt-trois et trente décembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés.

2° Promesse de mariage.

3° Certificats de publication de Sully, de Favria et de Liacenza.

4° Permis de célébration de mariage délivré par le département de justice et police.

Communiqué : à la Chancellerie d'état en deux exemplaires

Signatures des époux :

Giovanni Carizzo

Carizzo Giuseppino

Signatures des témoins :

Lamberti Emilio
Parchi Carlo

Les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

Lilliquet

N° 3.

Perret et Dénéreaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize mai* _____ mil neuf cent *sept* _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt _____

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Perret, Alexandre-Léon* _____ *comptable* _____

de *La Sagne (Nœuchâtel)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Nœuchâtel le neuf mai* _____ mil huit cent *septante-neuf* _____

fils de *Alexandre Perret, guillocheur à la Chaux de Fonds* _____

et de *feu Lisa née Flotron.* _____

2° *Dénéreaz, Marie-Hélène* _____ *couturière* _____

de *Chardonne et de Suidoux* _____ domiciliée à *Sully* _____

célibataire _____

née à *Chardonne le douze janvier* _____ mil huit cent *septante-neuf* _____

fille de *feu Marc-Louis Dénéreaz* _____

et de *feu Louise Fauchette née Simon.* _____

Les publications ont eu lieu à *La Sagne, à Chardonne et à Sully le dix huit, à Suidoux et à Lausanne le dix-neuf février mil neuf cent sept.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'officier de l'état civil de Lausanne de célébrer le mariage à Sully. _____

Communiqué : à l'état civil de *La Sagne, de Lausanne, de Corsier et de St-Saphorin* _____

Signatures des époux :

A. Perret.

Marie Perret.

Signatures des témoins :

Jean Mullen _____ à *Sully*

Henri Gilly _____ à *Queby*

Alex D. Perret _____ à *la Chaux de Fonds*

L'officier de l'état civil :

Chittiquet

N° 4.
Wüttrich et Moilliquet

mil neuf cent sept
 mil huit cent quatre-vingt

Aujourd'hui *quatre avril*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Wüttrich, Fritz*

pasteur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Grub (Berne)*

domicilié à *le Sentier*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Soleure le vingt-sept février*

mil huit cent *huitante*

Noms, profession et

fil de *Christian Wüttrich*

domicile des parents :

et de *Maria-Louise Bertholet, sa femme, domiciliés à Lausanne.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Moilliquet, Noëry-Amile*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sully*

domiciliée à *Sully*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Sully le dix-neuf octobre*

mil huit cent *huitante un*

Noms, profession et

fille de *Emile-Henri Moilliquet*

domicile des parents :

et de *Amile-Sophie Moilliquet, domiciliés à Sully.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Grub le six, au Sentier, au Brassus et à Sully le sept mars mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'officier de l'état civil du Sentier de célébrer le mariage à Sully

Signatures des époux :

F. Wüttrich

Noëry Moilliquet

Signatures des témoins :

Wüttrich

à Lausanne

Bertholet

Moilliquet

Les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil du *Sentier et de Grub.*

Moilliquet

N° 5.

Versel et Abetel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *dieux huit avril* ~~mil neuf cent sept~~ *mil huit cent quatre-vingt*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Versel, Saul-Louis* ~~mêtrur~~

de *Roeray* domicilié à *Lausanne*

veuf en 2^{des} noces de Estelle-Louise née Longchamp dès le sept juillet mil neuf cent cinq

né à *Genève le seize septembre* mil huit cent *soixante neuf*

fils de feu *Charles Benjamin Versel*

et de feu *Elise Caroline Pauline Moorin*

2° *Abetel, Ida* ~~lingère~~

de *Belmont s/ Sully* domiciliée à *Sully*

célibataire

née à *Belmont s/ Sully le vingt trois août* mil huit cent *quatre-vingt six*

fille de *François-Louis Abetel, vigneron*

et de *Louise Jenny née Burnat, à Sully*

Les publications ont eu lieu à *Belmont et à Sully le vingt-un, à Roeray et à Lausanne le vingt-trois février mil neuf cent sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'officier de l'état civil de Lausanne de célébrer le mariage à Sully

Communiqué : à l'état civil d'*Yvermand et de Lausanne*

Signatures des époux :

Saul Versel

Ida Versel

Signatures des témoins :

Louis Henri Abetel

Albert Abetel

les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

Ch. Lelièvre

N° 6.

Richardet et Gfeller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize juin* ~~mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Richardet Eugène*, ~~domestique de campagne~~

de *Combremont-le-Petit* domicilié à *Sully*

célibataire

né à *Combremont-le-Petit le dix neuf juillet* mil huit cent *septante neuf*

fil de *feu Jean-Louis Richardet*

et de *Rosine née Hofer, sa veuve, à Combremont-le-Petit.*

2° *Gfeller, Rosa*, ~~femme de chambre~~

de *Worb (Berne)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Mileroltigen (Berne) le quinze février* mil huit cent *huitante trois*

filie de *feu Gottlieb Gfeller*

et de *feue Elisabeth née Schären, sa femme.*

Les publications ont eu lieu à *Sully le premier, à Worb et à Lausanne le deux* et à *Combremont-le-Petit le trois mai mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1/ *Actes de naissance des fiancés.*

2/ *Promesse de mariage*

3/ *Certificats de publication de Combremont-le-Petit, de Sully, de Worb et de Lausanne.*

Communiqué : à l'état civil de *Combremont, de Worb et de Lausanne*

Signatures des époux :

Richardet Eugène

Rosa Richardet

Signatures des témoins :

Prothier agent

Petitmaître Auguste
les deux à *Sully.*

L'officier de l'état civil :

Elilliquet

N° 7.

Hugonet et Sager.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept juin* mil neuf cent ~~sept~~ *quatre-vingt*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hugonet, Auguste-Léopold, journalier*
de *Sellier, commune de Charcier (Jura, France)* domicilié à *Saudex*
célibataire

né à *Sully le quinze avril* mil huit cent *huitante un*

fil de *feu Emmanuel-François Hugonet*
et de *Jenny née Pasche, sa veuve, domiciliée à Saudex.*

2° *Sager née Fayer, Jenny, employée aux C.F.F.*
de *Sainte Croix* domiciliée à *Sully.*

veuve de Constant-Edmond Sager, dès le deux octobre mil neuf cent quatre

née à *Forel (Lavaux) le onze janvier* mil huit cent *septante-huit*

filles de *feu François Fayer*
et de *feue Charlotte née Mercanton, sa femme.*

Les publications ont eu lieu à *Saudex, à Sainte Croix, aux Granges de Sainte Croix et à Sully le treize avril, et à Charcier les vingt-un et vingt-huit avril mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Acte de naissance de la fiancée.
- 2° Acte de décès d'Emmanuel François Hugonet.
- 3° Consentement écrit de la mère du fiancé donné devant l'officier de l'état civil soussigné.
- 4° Acte de décès de Constant Edmond Sager.
- 5° Promesse de mariage.
- 6° Certificats de publication de Charcier, de Saudex, de Sainte Croix, des Granges de Sainte Croix et de Sully.
- 7° Déclaration de validité délivrée par l'ambassade française à Berne.
- 8° Permis de célébration de mariage délivré par le département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie d'état et à l'état civil de *S^{te} Croix*

Signatures des époux :

Hugonet Auguste
Hugonet Jenny.

Signatures des témoins :

Vincent Emile Aletel
François Chavan
les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

Chelliquet

N° 8.

Raineri et Ferrini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf juin* ~~mil neuf cent sept~~ *mil huit cent quatre-vingt-*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Raineri, Carlo,* *manoeuvre*de *Rovato (Brescia, Italie)* domicilié à *Sully**célibataire*né à *Rovato le vingt juillet* *mil huit cent huitante un*fils de *Lusquale Raineri, manoeuvre,*et de *Anna-Maria Dotti, domiciliés à Ospitaletto (Italie)*2° *Ferrini, Antonia-Margherita Assunta,*de *Armeno (Novare, Italie)* domiciliée à *Sully**célibataire*née à *Armeno le quatorze juillet* *mil huit cent huitante cinq*fille de *Giuseppe Ferrini, maçon,*et de *Margherita Barone, domiciliés à Sully*Les publications ont eu lieu à *Sully le premier, à Ospitaletto et à Armeno les dix-neuf et vingt-six mai mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des fiancés*2° *Promesse de mariage*3° *Certificats de publication de Sully, d'Ospitaletto et d'Armeno*4° *Permis de célébration de mariage délivré par le département de justice et police*Communiqué : *à la Chancellerie d'état en deux exemplaires*

Signatures des époux :

*Raineri Carlo**Ferrini Antonietta*

Signatures des témoins :

*Anna Maria Giuseppe**Buffoli Giuseppe*

L'officier de l'état civil :

Elitiques

N° 9.

Dépierraz et Moilliquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux juillet* ————— ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent sept} —————

————— par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} *Dépierraz, Hermann*, ————— *garde frontière* —————

de *Olens* ————— domicilié *aux Granges de Sainte Croix*

célibataire —————

né *au Mont sur Lausanne le six décembre* ————— *mil huit cent huitante un* —————

fil de *Edouard Dépierraz, agriculteur au Mont sur Lausanne* —————

et de *feue Fanny née Selet, sa femme*, —————

2^e *Moilliquet, Lina Bertha*, ————— *sans profession* —————

de *Lully* ————— domiciliée à *Lully* —————

célibataire —————

née à *Lully le vingt neuf septembre* ————— *mil huit cent huitante deux* —————

filles de *David Emile Moilliquet, vigneron*, —————

et de *Elise née Chuard, sa femme, domiciliés à Lully* —————

Les publications ont eu lieu à *Olens et à Lully le dix neuf, à Sainte Croix et aux Granges de Sainte Croix le vingt juin mil neuf cent sept*, —————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'officier de l'état civil des Granges de Sainte Croix de célébrer le mariage à Lully. —————

—————
—————
—————

Communiqué : à l'état civil d'*Ecбал*,
Olens et de Sainte Croix —————

—————
—————

Signatures des époux :

H. Dépierraz
L. Dépierraz

Signatures des témoins :

L. Currit
Karl Kopp
les deux à Lully

L'officier de l'état civil :

Elletiquet

N^o 10.
Blanc et Larisod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf juillet* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
~~mil neuf cent sept~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Blanc, Lucien-Vincent* ~~agriculteur~~

de *Belmont-sur-Lully* ~~domicilié à Belmont-sur-Lully~~

célibataire

né à *Belmont-sur-Lully le dix-huit août* ~~mil huit cent septante-huit~~

fils de *feu Paul David Blanc*

et de *Louise-Lucie née Blanc, sa veuve, domiciliée à Belmont-sur-Lully,*

2^o *Larisod, Céline-Fanny*

de *Lutry et de Pilette* ~~domiciliée à Belmont-sur-Lully~~

célibataire

née *à Frel (Lavaux) le vingt-neuf janvier* ~~mil huit cent huitante quatre~~

fille de *Emile Larisod, agriculteur*

et de *Louise-Fanny née Richard, sa femme, domiciliés à Frel.*

Les publications ont eu lieu à *Belmont et à Lutry le six, et à Pilette le sept*
juillet mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Acte de naissance de la fiancée.*

2^o *Promesse de mariage.*

3^o *Certificats de publication de Belmont, de Lutry et de Pilette.*

Communiqué : à l'état civil de *Lutry et de Pully*

Signatures des époux :

Vincent Blanc

Céline Larisod Blanc

Signatures des témoins :

J^e Roche

Eug Dupont agent

Les deux à Lully

L'officier de l'état civil :

Ellelignot

N° 11.

Hornüing et Goumoëns

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier août* _____ *mil neuf cent sept* _____
mil huit cent quatre vingt _____

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hornüing, Louis Julien* _____ *employé aux C.F.F.* _____

de *Denges* _____ domicilié à *Sully* _____

célibataire _____

né à *Éclépens le quinze décembre* _____ *mil huit cent quatre vingt trois* _____

fils de *Jean-François Hornüing, employé aux C.F.F.* _____

et de *Louise-Fanny née Joly, à Sully.* _____

2° *Goumoëns, Emma.* _____

de *Chexbres* _____ domiciliée à *Chexbres* _____

célibataire _____

née à *Chexbres le quatorze octobre* _____ *mil huit cent quatre vingt cinq* _____

filie de *Emma Goumoëns, décédée.* _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Chexbres le six, à Denges et à Sully le neuf juillet* _____
mil neuf cent sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des fiancés.* _____

2° *Promesse de mariage.* _____

3° *Certificats de publication de Denges, de Sully et de Chexbres.* _____

Communiqué : à l'état civil de *Lonay* _____
 et de *S^t Saphorin* _____

Signatures des époux :

Hornüing Julien _____

Hornüing Emma _____

Signatures des témoins :

L. Lehaud _____
 à *Laudax*

Charles Domeryoz _____
 à *Sully*

L'officier de l'état civil :

Elilliquet _____

N° 12.

Nourissé et Sfirter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept août mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Nourissé, Hippolyte - Justave - Raymond**, secrétaire

de Châtelet (Cher, France) domicilié à Lully, avant à Paris, 15 arr.,

célibataire

né au Châtelet le dix neuf août mil huit cent quatre vingt deux

fils de défunt **Marie - Latiens Nourissé**

et de **Marguerite Soumet**, sa veuve, domiciliée à Bourges (France)

2° **Sfirter, Maria - Elisabeth**

de Mouttenz (Bâle Campagne) domiciliée à Lully

célibataire

née à Mouttenz le quatre février mil huit cent quatre vingt deux

fille de feu **Friedrich Sfirter**

et de **Maria - Judit née Cheurilla**, domiciliée à Lully

Les publications ont eu lieu à Lully le douze, à Mouttenz le dix huit, au Châtelet et à Paris les quatorze et vingt un juillet mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1/ Actes de naissance des fiancés.
- 2/ Acte de décès de Marie Latiens Nourissé.
- 3/ Consentement de la mère du fiancé.
- 4/ Promesse de mariage.
- 5/ Certificats de publication de Lully, de Mouttenz, du Châtelet et de Paris.
- 6/ Déclaration de validité délivrée par l'ambassade française à Berne.
- 7/ Permis de célébration de mariage délivré par le département de Justice et Police.

Communiqué : à l'état civil de Mouttenz et à la Chancellerie d'Etat

Signatures des époux :

Nourissé
Maria Nourissé

Signatures des témoins :

J. Solong
J. Solong les deux à Paris
H. Surot à Lully

L'officier de l'état civil :

E. Lelièvre

N° 13.

Ayassot et Sanders.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze mai* mil neuf cent *sept* mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ayassot, Giovanni Daniele* professeur

de *Pillar Fellice (Turin, Italie)* domicilié à *Sully*

célibataire

né à *Pillar Fellice le seize février* mil huit cent *septante huit*

fils de *Giovanni Pietro Ayassot,*

et de *Maria Allio, sa femme, domiciliés à Pillar Fellice,*

2° *Sanders, Rosalie,*

d'origine anglaise domiciliée à *Sully*

célibataire

née à *Livourne (Italie) le vingt huit septembre* mil huit cent *huitante deux*

filles de *Henry William Sanders, ingénieur,*

et de *Adeline Philip, domiciliés à Sully.*

Les publications ont eu lieu à *Sully le quinze mai* et à *Pillar Fellice les neuf et seize juin mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des fiancés.
- 2° Promesse de mariage
- 3° Certificats de publication de Sully et de Pillar Fellice.
- 4° Déclaration du Consul britannique à Lausanne portant dispense de publication en Angleterre.
- 5° Permis de célébration de mariage délivré par le département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat en deux exemplaires.

Signatures des époux :

Giovanni Ayassot
Rosalie Sanders

Signatures des témoins :

Henry W. Sanders.
Fuéréol Adeline Sanders

Alfred J. ... Les trois à Sully
L'officier de l'état civil : *Chiliquez*

N° 14.

Fracassi et Gastaldo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf août* ~~mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fracassi Giovanni Martino Ermenegildo*, ~~maréchal~~de *Sercelli (Novare, Italie)* domicilié à *Belmont sur Lully**célibataire*né à *Sercelli le douze novembre* mil huit cent *huitante*fils de *Pietro Fracassi*, cuisinier à *Cigliano (Italie)*et de *Catterina née Mo*, défunte.2° *Gastaldo Angela Antoinetta*,de *Liazzo (Turin, Italie)* domiciliée à *Lully**célibataire*née à *Liazzo le deux avril* mil huit cent *huitante un*fille de feu *Domenico Gastaldo*et de *Giulia née Anselmino*, sa veuve, à *Lully*Les publications ont eu lieu à *Belmont et à Lully le six*, à *Sercelli et à Liazzo* les *vingt un et vingt huit juillet mil neuf cent sept*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des fiancés.*2° *Promesse de mariage.*3° *Certificats de publication de Belmont, de Lully, de Sercelli et de Liazzo.*4° *Licence de célébration de mariage délivrée par le département de Justice et Police.*

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat en deux exemplaires.

Signatures des époux :

*Fracassi Giovanni**Gastaldo Angelina*
Fracassi

Signatures des témoins :

*Charles Pache**Louis Bin Durot*

Les deux à Lully

L'officier de l'état civil :

Chilliquet

N° 15.

Ruchonnet et Soumi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois septembre* mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ruchonnet, François Louis, employé aux C.F.F. de St-Saphorin (Lavaux) domicilié à Lully célibataire

né à Lausanne le vingt six août mil huit cent septante neuf fils de Sophie Marie Ruchonnet née Gandillon, défunte et de

2° Soumi, Lucie, couturière de Gessenay (Berne) domiciliée à Lully célibataire

née à Duillier le seize juillet mil huit cent quatre-vingt-huit fille de feu Ulrich Soumi et de Armandine Marie née Henry, sa veuve, domiciliée à Lully.

Les publications ont eu lieu à St-Saphorin, à Lully et à Gessenay le dix août mil neuf cent sept.

Rectification

Par décision du 25.10.55 le Département de Justice et Police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'Acte ci-contre

en ce sens que l'épouse et son père soient désignés sous le patronyme "Soumi" à l'exclusion de toute autre orthographe.

Lully le 26 mai 1955



L'Officier d'Etat Civil :

[Signature]

Communiqué aux Offices d'état civil de St-Saphorin et Gessenay

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des fiancés.
- 2° Autorisation de la mère de la fiancée.
- 3° Certificats de publication de St-Saphorin, de Lully et de Gessenay.

Communiqué : à l'état civil de St-Saphorin et de Gessenay

Signatures des époux :

Louis Ruchonnet
Lucie Ruchonnet

Signatures des témoins :

Vincent Emile et Léon
Emile Fahn
Les deux à Lully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 16.

Serra et Béard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un septembre

mil neuf cent sept

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Serra, Humbert-Alexis

fonctionnaire postal

de Laudex

domicilié à Laudex

célibataire

né à Laudex le treize mars

mil huit cent septante huit

fils de feu Bernard Serra

et de Louise Ubertino, sa veuve, domiciliée à Laudex,

2° Béard, Berthe-Jeanne-Germaine,

de Lavours (Ain, France)

domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le dix-neuf février

mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Pierre Béard, propriétaire,

et de Marie-Catherine née Lillonel, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Laudex le quatre, à Lausanne le cinq et à Lavours les huit et quinze septembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de naissance de la fiancée

2° Consentement des père et mère de la fiancée

3° Promesse de mariage

4° Certificats de publication de Laudex, de Lausanne et de Lavours

Communiqué : à la Chancellerie d'état et à l'état civil de Lausanne.

Signatures des époux :

H. Serra

B. Béard

Signatures des témoins :

Pétromantre L'Abbe

H. L'Abbe

Les deux à Gully

L'officier de l'état civil :

Chiliquez

N° 17.

Bugnion et Zürcher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six septembre* ~~mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bugnion, François-Constant* ~~agriculteur~~

de *Belmont sur Lully* ~~domicilié à Belmont sur Lully~~

célibataire

né à *Belmont sur Lully le vingt six juillet* ~~mil huit cent soixante cinq~~

fils de feu *Marc-Samuel Bugnion*

et de *Julie-Madeleine née Charles, défunte*

2° *Zürcher née Hug, Hélène* ~~ménagère~~

de *Frutigen (Berne)* ~~domiciliée à Lausanne~~

veuve d'Ulysse-Samuel Zürcher, dès le quatorze octobre mil neuf cent six

née à *Chevaux le dix huit octobre* ~~mil huit cent septante sept~~

fille de *Jean-Samuel Hug, ouvrier de fabrique*

et de *Gertrude née Herzog, domiciliés à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Belmont sur Lully et à Lausanne le vingt et*
à Frutigen le vingt un août mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Acte de naissance de la fiancée.*

2° *Acte de décès d'Ulysse Samuel Zürcher*

3° *Promesse de mariage.*

4° *Certificats de publication de Belmont sur Lully, de Frutigen et de Lausanne.*

Communiqué : à l'état civil de *Frutigen et de Lausanne.*

Signatures des époux :

Bugnion
Bugnion Hélène.

Signatures des témoins :

Bugnion Charles,
Protber ^{à Belmont}
agent ^{à Lully}

L'officier de l'état civil :

Chiliquez

N° 18.

M^{archisio} Gastaldo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *douze octobre*

mil neuf cent sept

mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o M^{archisio} *Giuseppe Giovanni* _____ *maçon* _____de *Cigliano (Novare, Italie)* _____ domicilié à *Sully* _____*célibataire* _____né à *Cigliano le deux décembre* _____ mil huit cent *huitante-cinq* _____fils de *Giovanni M^{archisio}, défunt* _____et de *M^{aria} Baggiatto, sa veuve, à Sully* _____2^o *Gastaldo, M^{aria} Felicita* _____ *laveuse* _____de *Liazzo (Turin, Italie)* _____ domiciliée à *Sully* _____*célibataire* _____née à *Liazzo le dix sept novembre* _____ mil huit cent *huitante-six* _____fille de *feu Domenico Gastaldo* _____et de *Giulia Anselmino, sa veuve, à Sully* _____Les publications ont eu lieu à *Sully le neuf, à Cigliano et à Liazzo le vingt-cinq*
octobre mil neuf cent sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des fiancés. - 2^o Consentement donné par les mères respectives de ces derniers. - 3^o Promesse de mariage. - 4^o Certificats de publication de Sully, de Cigliano et de Liazzo. - 5^o Autorisation du département de justice et police. _____

Communiqué : à la Chancellerie d'États en deux exemplaires _____

Signatures des époux :

M^{archisio} Giuseppe _____*M^{archisio} Felicita* _____

Signatures des témoins :

Auguste Petitmaître _____*Rosa Petitmaître* _____

Les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

Elliquet _____

N° 19.

de Reijber et Gillman

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui douze octobre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° de Reijber, Arthur-Oscar-Louis employé de commerce

de Laudex domicilié à Sully

célibataire

né à Lausanne le treize octobre mil huit cent soixante cinq

fils de feu Victor de Reijber

et de feu Jeanne Frédérique née Moickée, sa femme.

2° Gillman, Louise-Berthe professeur de langues

d'origine anglaise domiciliée à Sully

célibataire

née à Fort-Louis (de Maurice) le dix-sept octobre mil huit cent soixante treize

filles de feu William-Benjamin Gillman

et de feu Louise Léonine née Hamot, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Laudex et à Sully le vingt-sept septembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés

2° Promesse de mariage - 3° Certificats de publication de Laudex et de Sully.

4° Déclaration du Consul britannique à Lausanne portant dispense de publication en Angleterre.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat

Signatures des époux :

A. de Reijber
L. B. de Gillman

Signatures des témoins :

J. Schilizzo à Lausanne
L. Moiron à Sully
L'officier de l'état civil :

Elitiquet

N° 20.

Schaefer et Mötzli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six octobre

mil neuf cent sept

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schaefer, Karl-Friedrich, teinturier

de Worms (Grand duché de Hesse) domicilié à Sully

célibataire

né à Worms le vingt-cinq août mil huit cent septante-neuf

fils de Johann-Peter Schaefer, mécanicien à Worms,

et de feu Margarete née Kraemer.

2° Mötzli, Bertha, cuisinière

de Biglen (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Rüderswyl (Berne) le onze août mil huit cent huitante-trois

fille de Friedrich Mötzli, tisserand à Berthoud

et de feu Luise née Burkhard

Les publications ont eu lieu à Sully et à Lausanne le vingt-un, à Biglen le vingt-deux et à Worms le vingt-quatre septembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1/ Actes de naissance des fiancés. - 2/ Déclaration de validité délivrée par l'autorité bessoise. - 3/ Promesse de mariage. - 4/ Certificats de publication de Sully, de Lausanne, de Biglen et de Worms. - 5/ Autorisation du département de justice et police

Communiqué : à l'état civil de Biglen et de Lausanne et à la Chancellerie d'état.

Signatures des époux :

Karl Friedrich Schaefer
B. Schaefer

Signatures des témoins :

Cesar Stragioty,
Clément He
les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 21.

Mœrinat et Fonjallaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier novembre* ~~mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mœrinat, Louis-Samuel*, employé aux C.F.F.

de *Ollon* domicilié à *Sully*

célibataire

né à *Ollon le vingt quatre mai* mil huit cent quatre-vingt-six

fils de *Philippe-Alfred Mœrinat, vigneron*

et de *Sophie née Anax, sa femme, domiciliés à Sully*

2° *Fonjallaz, Marie*, couturière

de *Epesses et de Lutry* domiciliée à *Lutry*

célibataire

née à *Lutry le dix sept septembre* mil huit cent quatre-vingt-six

fille de feu *Constant Fonjallaz*

et de *Clair Savanchy, sa veuve, domiciliée à Lutry*

Les publications ont eu lieu à *Sully, à Huémoz et à Epesses le douze, à Ollon le quatorze et à Lutry le quinze octobre mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés.

2° Promesse de mariage.

3° Certificats de publication d'Ollon, de Huémoz, de Sully, d'Epesses et de Lutry

Communiqué : à l'état civil d'Ollon, de Sully et de Lutry.

Signatures des époux :

Mœrinat Louis

Marie Mœrinat

Signatures des témoins :

Schöthlin Frédéric

V. Moënnoz

Les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 22.

Rochar et Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Suite des témoins

Monsieur Golay

*Albert Marie
et Rochar.*

E. Marie

Aujourd'hui *quatre novembre* ~~mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rochar, François-Louis,* ~~regent~~

de *L'Abbaye et du Lieu* domicilié à *Clubonne*

célibataire

né au *Lieu (Abbaye) le quinze mai* mil huit cent *huitante deux*

fils de *Henri-Louis-Samuel Rochar*

et de *Zélie née Faure, domiciliés au Lieu.*

2° *Golay, Kelly-Julie,*

de *Lieu et du Chenis* domiciliée aux *Charbonnières*

célibataire

née aux *Charbonnières le trois juillet* mil huit cent *huitante trois*

fille de *Jules-Louis Golay, négociant aux Charbonnières*

et de *Lina-Virginie née Rochar, décédée.*

Les publications ont eu lieu au *Lieu le vingt-trois, à l'Abbaye, au Sentier, au Bras
-sus et à Clubonne le vingt-quatre septembre mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*L'autorisation de l'officier de l'état
civil d'Clubonne de célébrer le mariage
à Lully.*

Communiqué : à l'état civil de l'Ab-
baye, du Lieu, d'Clubonne et du Sentier.

Signatures des époux :

Rochar

K. Rochar

Signatures des témoins :

Zélie Faure

à Savigny

Kelly Golay

aux Charbonnières

L'officier de l'état civil :

Elleuquet

N° 23.

Blatti et Lotb.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~six novembre~~ ^{mil neuf cent sept} ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Blatti, Armand-Ebédore* ~~laitier~~

de *Boltigen (Berne)* domicilié à *Sully*

célibataire

né à *Sully le vingt-huit juillet* mil huit cent *huitante*

fils de feu *Louis Blatti*

et de *Marie-Louise Sclard née Huguenet, sa veuve, à Sully*

2^o *Lotb, Emma-Elise*

de *Sizy* domiciliée à *Sully*

célibataire

née à *Sully le vingt-cinq juin* mil huit cent *septante huit*

filie de *Aldrien Lotb, meunier à Sully*

et de feu *Louise-Elisabeth née Disserens*

Les publications ont eu lieu à *Boltigen le quatre, à Sully et à Sizy le cinq oc-*
tobre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Promesse de mariage*

2^o *Certificats de publication de Bolti-*
gen, de Sizy et de Sully

Communiqué : à l'état civil de *Bol-*
tigen et de Gimel

Signatures des époux :

Armand Blatti

Emma Blatti

Signatures des témoins :

Aldrien Lotb *C. Casard*

Fischer *A. Milliet*

à la Chapelle de Fonds *le trois à Sully*
L'officier de l'état civil :

Ellequet

N° 24.

Noveraz et Cupt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze décembre

mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Noveraz Félix-Léon

employé aux C.F.F.

de Cully et de Lutry

domicilié à Belmont et Lutry

célibataire

né à Savigny le six novembre

mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Gaspard-Pierre-Abram Noveraz vigneron

et de Henriette-Louise née Lilet, sa femme, domiciliés à Belmont.

2° Cupt, Lina-Jenny,

couturière

de Chenin

domiciliée à Lutry

célibataire

née à Lutry le vingt-trois février

mil huit cent huitante-trois

fille de Frédéric Cupt, vigneron

et de Jenny-Louise née Chauvan, sa femme, domiciliés à Lutry

Les publications ont eu lieu à Lutry et au Sentier le treize, à Cully, à Belmont et à Lutry le quatorze et au Brussum le quinze novembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de naissance du fiancé.

2° Promesse de mariage.

3° Certificats de publication de Cully, de Lutry, de Belmont, du Sentier, du Brussum et de Lutry.

Communiqué : à l'état civil de Cully, de Lutry et du Sentier

Signatures des époux :

Noveraz Félix

Lina Noveraz

Signatures des témoins :

Cupt Frédéric
à LutryPierre-Etham Noveraz
à Belmont.

L'officier de l'état civil :

Melliquet

N° 25.
Corche et Vernier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui douze décembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Corche, Auguste-Florentin** employé à l'usine à gaz

de **Franex (Fribourg)** domicilié à **Lully**

veuf de **Joancy-Amélie Burri** née **Gétaz**, dès le dix-sept mai mil neuf cent six

né à **Franex** le vingt huit août mil huit cent cinquante cinq

fils de feu **Joseph-Alexandre Corche**

et de feu **Marie-Louise** née **Corche**, sa femme.

2° **Vernier** née **Chavan, Louise-Cécile**

de **Planty (Aube, France)** domiciliée à **Lully**

veuve d'**Ernest-Albert Vernier**, dès le vingt-sept juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

née à **Lully** le trente janvier mil huit cent cinquante-sept

fille de feu **Jean-Moïse-Henry Chavan**

et de feu **Marie-Marguerite** née **Resin**, sa femme

Les publications ont eu lieu à **Lully** le sept, à **Franex** le neuf et à **Planty** le quinze novembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de naissance du fiancé. - 2° Acte de décès de **Joancy-Amélie Burri** née **Gétaz**. - 3° Acte de décès d'**Ernest-Albert Vernier**. - 4° Promesse de mariage. - 5° Certificats de publication de **Lully**, de **Franex** et de **Planty**.

Communiqué : à l'état civil de **Nouvion** et à la Chancellerie d'état.

Signatures des époux :

Corche Florentin
Cécile Corche

Signatures des témoins :

A. Huguenier
Protber agent
 Résidence à **Lully**

L'officier de l'état civil :

Milliquet

N° 26.

Baud et Favre.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf décembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baud, Emile-François, agriculteur

de Gimel domicilié à Chataignères r/Essetines

célibataire

né à Chataignères le neuf février mil huit cent huitante deux

fils de Jean-Marc-François Baud

et de Jeanne-Françoise née Abeilécroux, décédés.

2° Favre, Martine, cuisinière

de Savigny et de Forel domiciliée à Bequins

célibataire

née à Chexbres le vingt-sept mars mil huit cent huitante six

fille de Charles Favre, boulanger à Gully

et de Julie née Barraz, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Essetines et à Bequins le vingt-deux, à Gimel, à Savigny et à Forel le vingt-trois novembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'officier de l'état civil de Gilly de célébrer le mariage à Gully.

Signatures des époux :

François Baud

Martine Baud

Signatures des témoins :

P. Favre

Alois Cordier

Les deux à Gully

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Communiqué : à l'état civil de Gimel, de Gilly, de Savigny, de Forel et de Bequins.

Le numéro 26, à la page 60, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1907. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Gully, le 31 décembre 1907.

L'officier de l'état civil de Gully.

E. Milliquet

Vu pour 1907
Le Greffier

Form. 5.



N° 1.
Caldi et Michela

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier février* ~~mil neuf cent huit~~ *mil huit cent quatre-vingt-*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Caldi, Pietro*, *serrurier*

de *Ameno (Novare, Italie)* domicilié à *Laudex*

célibataire

né à *Ameno le vingt-cinq août* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

fil de *Rocco Caldi, maçon*

et de *Maria née Scaramuzza, sa femme, domiciliés à Ameno.*

2° *Michela, Domenica*, *ménagère*

de *Turin (Italie)* domiciliée à *Laudex*

célibataire

née à *Turin le vingt-août* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

fille de *Luigi Michela, ouvrier de fabrique*,

et de *Ceresa née Uliotti, sa femme, domiciliés à Ameno.*

Les publications ont eu lieu à *Laudex le vingt-huit novembre* et à *Ameno le vingt-neuf décembre mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1/ Actes de naissance des fiancés. - 2/ Consentement à mariage donné par les père et mère du fiancé. - 3/ Promesse de mariage. 4/ Certificats de publication de Ameno et de Laudex. - 5/ Permis de célébration délivré par le département de justice et police

Communiqué : à la chancellerie d'état en deux exemplaires.

Signatures des époux :

Caldi Pietro
Caldi Domenica

Signatures des témoins :

Mona Jean
Orbia Giovanni
Les deux à *Laudex*

L'officier de l'état civil :

Chiffonet

N° 2.

Bolomey et Bovard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril

mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bolomey Jules-Robert, blanchisseur

de Savigny et de Forel (Lavaux) domicilié à Tully

célibataire

né à Tully, le vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de feu Jules-François Bolomey

et de Emilie née Moann, sa veuve, à Tully

2° Bovard Berthe, repasseuse

de Riex domiciliée à Tully

célibataire

née à Chigny le treize juin mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Charles-Louis Bovard, vigneron,

et de Marie-Louise née Sambeler, sa femme, à Tully

Les publications ont eu lieu à Tully le dix, à Savigny le onze, à Forel et à Riex le douze mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de naissance de la fiancée.

2° Promesse de mariage

3° Certificats de publication de Sa-
-vigny, de Forel, de Tully et de RiexCommuniqué : à l'état civil de
Savigny, de Forel et de Tully

Signatures des époux :

Bolomey Robert

Bolomey Berthe

Signatures des témoins :

Robert Agout

Henri Jacot

Les deux à Tully

L'officier de l'état civil :

Lilliquet

N° 3.
Favre et Luccard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui sept avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favre, Louis agriculteur

de Savigny et de Forel (Lavaux) domicilié à Belmont sur Lully

célibataire

né à Savigny, le vingt quatre novembre mil huit cent septante huit

fils de Louis Favre, agriculteur

et de Fanny née Lavanchy, sa femme, domiciliés à Savigny

2° Luccard, Hélène Ida,

de Lutry et de Forel (Lavaux) domiciliée à Belmont sur Lully

célibataire

née à Belmont sur Lully le seize février mil huit cent quatre-vingt-cinq

filles de feu Charles-Louis Luccard

et de Suphrasine née Disserens, sa veuve, domiciliée à Belmont sur Lully

Les publications ont eu lieu à Savigny et à Belmont le dix, à Lutry le onze et à Forel le douze mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de naissance du fiancé.

2° Promesse de mariage

3° Certificats de publication de Savigny, de Forel, de Belmont sur Lully et de Lutry.

Communiqué : à l'état civil de Savigny, de Forel et de Lutry

Signatures des époux :

Louis Favre,

Hélène Favre

Signatures des témoins :

Maurin

Petitmaitre Auguste

les deux à Lully

L'officier de l'état civil :

Chiliquez

N° 4.

Saugelas et Cloux.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril mil neuf cent huit

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Saugelas, Reval. Raoul-Albert, chef d'institut

de Genève domicilié à Sully

célibataire

né à Plainpalais le vingt-deux mars mil huit cent septante six

fils de Florian Saugelas, chef jardinier, à Marseille,

et de Marie née Bolliger, sa femme, à Sully

2° Cloux, Bertha-Julie

de L'Isle domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Essertines-sur-Rolle le cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Auguste-Julien Cloux, instituteur

et de Julie-Edèle née Dumarthey, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Sully et à Lausanne le cinq, à Genève et à L'Isle le six mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés

2° Promesse de mariage

3° Certificats de publication de Ge-

nève, de Sully, de l'Isle et de Lau-

sanne.

Communiqué : au bureau cantonal de l'état civil à Genève et à l'état civil de l'Isle et de Lausanne

Signatures des époux :

R. S. Saugelas

B. Cloux

Signatures des témoins :

E. M. Bannu, pasteur à Lausanne

Alfred Barré

M. Sèvey, à Mont-St-Rolle

L'officier de l'état civil :

E. Gilliguet

N° 5.
Révil et Giobellina

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Révil, Jean-Louis, manoeuvre

de Brusson (Turin, Italie) domicilié à Laudex

célibataire

né à Brusson le seize juin mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Jean-Maurice Révil, agriculteur à Brusson

et de feu Marie-Cécile née Révil, sa femme.

2° Giobellina, Elena-Maddalena,

de Cigliano (Novare, Italie) domiciliée à Laudex

célibataire

née à Cigliano le vingt-quatre avril mil huit cent nonante

filles de Antonio Giobellina, charretier à Laudex

et de feu Caterina née Bobba, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Laudex le quatorze février, à Cigliano le premier et à Brusson le huit mars mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés.

2° Consentement donné par le père de la fiancée.

3° Promesse de mariage. - 4° Certificats de publication de Brusson, de Laudex et de Cigliano. - 5° Permis de célébration délivré par le département de justice et police

Communiqué : à la Chancellerie d'état en deux exemplaires.

Signatures des époux :

Révil Louis Jean

Révil Elena Maddalena

Signatures des témoins :

Giobellina Antonio à Laudex

Noel Giobellina à Sully

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 6.

Golay et Taus.

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *vingt un mai* ~~mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° *Golay, Jules Alfred* ~~berloger~~

Lieu d'origine et de domicile :

de *Leu et du Chenis* domicilié au *Leu*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Sallerbe le dix octobre* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

Noms, profession et

fil de *Louis Golay, à Orbe*

domicile des parents :

et de *feue Cécile née Woermoud*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Taus, Louise Elisabeth* ~~cuisinière~~

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lenk (Berne)* domiciliée à *Sully*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née au *Leu le vingt juillet* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

Noms, profession et

filles de *Jean Taus, agriculteur à Sully,*

domicile des parents :

et de *Julie Elise Selina née Humbert*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu au *Leu et au Sentier le vingt-huit, au Brassus et à Lenk le trente avril, et à Sully le premier mai mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'officier de l'état civil du Leu de célébrer le mariage à Sully.

Communiqué : à l'état civil du *Leu du Sentier et de Lenk*

Signatures des époux :

Jules Golay
Elisabeth Golay

Signatures des témoins :

Victor Paul
Ch. Taus à Genève
La Lenk

l'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 7.

Burri et Nicolas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un mai

mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Burri, Jean employé aux C.F.F.

de Boltigen (Berne) domicilié à Belmont et Sully

célibataire

né à Lausanne le onze juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de feu Jean Burri

et de Rosine née Haueter, domiciliée à Belmont et Sully

2° Nicolas, Anna

de Mœzières domiciliée à Belmont et Sully

célibataire

née à Mœzières le quatre septembre mil huit cent huitante-sept

fille de feu Jean Nicolas

et de Emma née Lasche, domiciliée à Belmont et Sully

Les publications ont eu lieu à Boltigen, à Belmont et Sully et à Mœzières le dix huit avril mil neuf cent huit

Par décision du 18.4.1959, le Département de Justice et Police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre

en ce sens que le nom patronymique des membres de la famille Burri soit orthographié

Burri

c'est-à-dire avec un seul c.

Pully, le 25 avril 1959

L'Officier d'Etat Civil



Attesté

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés

2° Certificats de publication de Boltigen, de Belmont et Sully et de Mœzières.

Communiqué : à l'état civil de Boltigen et de Mœzières

Signatures des époux :

Burri Jean
Anna Burri

Signatures des témoins :

Burri à Sully
Gatschet à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Chelliquet

N° 8.

Haaser et Rossier

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *vingt-trois mai* _____ ~~mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Lieu d'origine et de domicile :

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Etat civil :

1° *Haaser, Wilhelm* _____ *maréchal* _____

Lieu et date de la naissance :

de *Saudex* _____ domicilié à *Saudex* _____

Noms, profession et

divorcé d'Elisa Bernhard née Lœvli, dès le onze mars mil neuf cent trois

domicile des parents :

né à *Oberarmersbach (Bade), le vingt-un décembre mil huit cent soixante deux* _____

Nom et profession de l'épouse :

fils de *Severin Haaser, agriculteur, à Oberarmersbach,* _____

Lieu d'origine et de domicile :

et de *Christine née Rubinmann, sa femme, défunte.* _____

Etat civil :

2° *Rossier née Bron, Fanny,* _____de *Sillarzel* _____ domiciliée à *Saudex* _____

Lieu et date de la naissance :

veuve de Charles-Edouard Rossier, dès le dix-sept février mil neuf cent un

Noms, profession et

née à *Grandvaux le quatorze février* _____ mil huit cent cinquante huit _____

domicile des parents :

fille de *feu Henri Samuel Bron* _____

Date des publications :

et de *feu Jenny née Seyr, sa femme.* _____Les publications ont eu lieu à *Saudex le deux et à Sillarzel le trois mai* _____
mil neuf cent huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Acte de mariage Haaser et Ber-*
*nhard portant mention du divorce.*2° *Acte de naissance de l'épouse.* _____3° *Acte de décès de Charles-Edouard*
Rossier _____Communiqué : à l'état civil de *Sil-*
larzel. _____

Signatures des époux :

*W Haaser**F Rossier*

Signatures des témoins :

Simé Chollet
à *Saudex**E Dupré*
à *Sully*

L'officier de l'état civil :

Chassiquet

N° 9.

Gillieron et Egler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre juin* ~~mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Gillieron, Alexis,* employé aux *C.F.F.*

de *Carrouge et de Ropraz* domicilié à *Pernez (Le Châtelard)*

célibataire

né à *Sully, le dix neuf novembre* mil huit cent *quatre-vingt-un*

fils de *Henri Gillieron, vigneron,*

et de *Elise née Savanby, les deux à Sully*

2^o *Egler, Lucie-Louise* couturière

de *Kammerstube (Solcure)* domiciliée à *Sully*

célibataire

née à *Lausanne le dix neuf avril* mil huit cent *quatre-vingt-six*

fille de feu *Urs-Joseph Egler*

et de *Julie née Baudin, domiciliée à Sully*

Les publications ont eu lieu à *Sully et au Châtelard le seize, à Ropraz et à
Flumenthal le dix sept et à Carrouge le dix huit avril mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Montreux de célébrer le
mariage à Sully*

Communiqué : à l'état civil de
Mézières, de Corcelles le Forat, de Montreux et de Flumenthal

Signatures des époux :

Gillieron
L. Gillieron

Signatures des témoins :

Gillieron
à Sully
Foretay J.
à Sully

L'officier de l'état civil :

Chilleyet

N° 10.

Emery et Hoiffnegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juin _____ mil neuf cent huit _____
mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Emery, Frédéric _____

des Cullayes _____ domicilié à Sully _____

veuf de Félicie née Hoicolas, des le trois mai mil neuf cent sept _____

né aux Cullayes le vingt-sept février _____ mil huit cent cinquante quatre _____

fils de feu Jean-Jacques Emery _____

et de feu Jeanne-Françoise née Descombaz _____

2° Hoiffnegger, Anna-Julie _____

de Sumiswald (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Yoerdon le vingt-un février _____ mil huit cent quarante neuf _____

fille de feu Jacob-Frédéric Hoiffnegger _____

et de feu Louise née Serdrisau _____

Les publications ont eu lieu à Sully, à Sumiswald et à Lausanne le vingt-trois et aux Cullayes le vingt-quatre mai mil neuf cent huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés.

2° Acte de décès de Félicie Emery née Hoicolas. _____

3° Promesse de mariage. _____

4° Certificats de publication des Cullayes, de Sully, de Sumiswald et de Lausanne

Communiqué : à l'état civil de M^o. _____

Signatures des époux :

Emery
Anna Emery

Signatures des témoins :

Prothier Agent
Petitmaître Lis
Les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

Chillicquet

N° 11.
Ramuz et Rochaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix neuf juin*

mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ramuz, Eugène* *manoeuvre*

de *Sullens* domicilié à *Sully*

divorcé de Joséphine-Louise Bonny, dès le vingt-sept avril mil neuf cent sept

né à *Sullens le dix neuf octobre* mil huit cent *septante sept*

fil de *Louis-Alfred Ramuz, manoeuvre à Sullens la Ville,*

et de *Julie née Emery, sa femme, décédée.*

2° *Rochaton, Amélie*

de *Pacheresse (H^{te} Savoie, France)* domiciliée à *Hœuvecelle (H^{te} Savoie)*

célibataire

née à *Pacheresse le quatre octobre* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

filie de *Jean-Marie Rochaton, charpentier*

et de *Françoise Moichoux, sa femme, domiciliés à Hœuvecelle.*

Les publications ont eu lieu à *Sully le dix huit*, à *Sullens*, à *Pacheresse* et à *Hœuvecelle le dix neuf avril mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés. - 2° Acte de mariage Ramuz et Bonny portant mention du divorce. - 3° Consentement à mariage donné par les père et mère de la fiancée. - 4° Certificats de publication de Sullens, de Sully, de Pacheresse et de Hœuvecelle.

Communiqué : à l'état civil de *Sullens* et à la Chancellerie d'état en 2 exemplaires

Signatures des époux :

Ramuz Eugène

Ramuz Amélie

Signatures des témoins :

Robert Agout
à Sully
Antoine Jondy
à Lauvanie

L'officier de l'état civil :

Ulliquet

N° 12.

Kurtz et Siegenthaler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Kurtz Carl, charpentier

de Chardonney (Morges) domicilié à Saudex

célibataire

né à Colmar (Alsace) le quatorze août mil huit cent huitante deux

fils de Joseph Kurtz, charpentier à Saudex

et de feu Katharina née Birgaentzle, sa femme.

2° Siegenthaler, Isaline

de Schangnau (Berne) domiciliée à Saudex

célibataire

née à Lutry le dix huit février mil huit cent huitante six

fille de feu Gottlieb Sigmund Siegenthaler

et de Barbara née Mœier, sa veuve, à Saudex

Les publications ont eu lieu à Saudex et à Schangnau le vingt-sept juin et à Chardonney le vingt-neuf juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des fiancés.
- 2° Promesse de mariage.
- 3° Certificats de publication de Chardonney, de Saudex et de Schangnau

Communiqué : à l'état-civil de Lutry, Mars-sous-Yens et de Schangnau

Signatures des époux :

Charles Kurtz
Isaline Kurtz

Signatures des témoins :

Boyard Charles
Pillet Gustave
les deux à Lutry

L'officier de l'état civil :

Elilliquet

N° 13.
Domenighetti et Arpini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept juillet* _____ mil neuf cent *huit* _____
 mil huit cent quatre-vingt _____

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Domenighetti, Luigi,** _____ *maçon* _____

de *Indemini (Cassin)* _____ domicilié à *Sully* _____

célibataire _____

né à *Indemini, le quatorze novembre* _____ mil huit cent *septante quatre* _____

fils de feu **Domenico Domenighetti** _____

et de **Rosa Bossi, à Indemini** _____

2° **Arpini, Maria-Cunegonda** _____

de *Montichiari (Brescia, Italie)* _____ domiciliée à *Sully* _____

célibataire _____

née à *Montichiari le seize août* _____ mil huit cent *huitante cinq* _____

filles de **Remigio Arpini, jardinier,** _____

et de **Maria-Maddalena Salli, domiciliés à Montichiari,** _____

Les publications ont eu lieu à *Sully le dix* et à *Indemini le douze juin, à*
Montichiari les cinq et douze juillet mil neuf cent huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des fiancés.
- 2° Certificats de publication de *Indemini, de Sully et de Montichiari* _____

Communiqué : à l'état civil d'*Indemini* et à la Chancellerie d'état _____

Signatures des époux :

Domenighetti Louis
Maria Dominogetti

Signatures des témoins :

Armand Pittet
Dominogetti _____
 les deux à *Sully*

L'officier de l'état civil :

Chiliquet

N° 14.

Reymond et Berger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de-domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize août mil neuf cent huit

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reymond, Alfred-Henri, agriculteur

de Saulion domicilié à Sully

célibataire

né à Ependes le vingt cinq juillet mil huit cent septante-sept

fils de feu Henri-Louis Reymond

et de feu Marie née Roulet, sa femme.

2° Berger, Julia-Marie

de Eclépus domiciliée à Sully

célibataire

née à Apples le vingt un mars mil huit cent septante huit

filie de Louis-François Berger, agriculteur,

et de Jeanne-Julie née Moret, sa femme, à Apples.

Les publications ont eu lieu à Sully le trente juin, à Saulion le premier et à Eclépus le deux juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des fiancés.
- 2° Certificats de publication de Sully, de Saulion et d'Eclépus.

Signatures des époux :

Reymond Alfred
Berger Julia

Signatures des témoins :

Piethen agent
L. Piethen

Les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

Elliquet

Communiqué : à l'état civil de Saulion et de La Sarraz

N° 15.
Rinaldi et Lucchini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente un août* _____ ~~mil neuf cent huit~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rinaldi, Angelo Gioacchini* _____ *manoeuvre* _____

de *Armeno (Toscane, Italie)* _____ domicilié à *Belmont sur Lully* _____

célibataire _____

né à *Armeno, le vingt-trois novembre* _____ mil huit cent *huitante-trois* _____

fils de *Antonio Rinaldi, manoeuvre,* _____

et de *Barbara Tonati, domiciliés à Armeno.* _____

2° *Lucchini, Amalia-Catterina,* _____

de *Armeno (Toscane, Italie)* _____ domiciliée à *Belmont sur Lully* _____

célibataire _____

née à *Armeno, le douze juin* _____ mil huit cent *huitante-sept* _____

fille de *Giuseppe Lucchini, agriculteur,* _____

et de *Marianna Grossi, domiciliés à Armeno* _____

Les publications ont eu lieu à *Belmont le sept* et à *Armeno le vingt-six juil.*
let mil neuf cent huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés. - 2° Con-
sentement écrit et légalisé du père du fiancé.
3° Certificats de publication de Belmont
et d'Armeno. - 4° Permis de célébration
délivré par le département de justice
et police. _____

Communiqué : à la Chancellerie
d'état _____

Signatures des époux :

Rinaldi Angelo
Rinaldi Amalia

Signatures des témoins :

Grossi Jean _____ à *Sausanne*
De Soudenzi Luca _____ à *Belmont*

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 16.
 Bürgi et Wittwer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq septembre

mil neuf cent huit
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bürgi, Albert, menuisier

de Olberg (Argovie) domicilié à Sully

célibataire

né à Olberg le vingt-cinq septembre mil huit cent huitante trois

fils de Franz-Josef Bürgi, agriculteur à Olberg,

et de défunte Albertina née Handschin, sa femme.

2° Wittwer, Lina, repasseuse

de Reichenbach (Berne) domiciliée à Luidoux

célibataire

née à Luidoux le trente mai mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Jean-Marc Wittwer, agriculteur

et de Eugénie née Sasche, sa femme, domiciliés à Luidoux

Les publications ont eu lieu à Olberg, à Sully, à Reichenbach et à Luidoux
 le dix août mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés
 2° Certificats de publication d'Ol-
 berg, de Sully, de Reichenbach et
 de Luidoux

Communiqué : à l'état civil d'Ol-
 berg, de Reichenbach et de S. Sa-
 phorin

Signatures des époux :

Bürgi Albert.

Bürgi Lina

Signatures des témoins :

Henri Dupont

Alfred Blarel
 les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

E. Lilliquet

N° 17.

Taglietti et Fiorio

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq septembre

mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Taglietti, Vincenzo

manœuvre

de Ospitaletto (Brescia, Italie)

domicilié à Belmont-sur-Lully

célibataire

né à Ospitaletto le dix huit novembre

mil huit cent septante-huit

fils de Battista Taglietti, charretier à Ospitaletto

et de feu Rosa Micheli, sa femme.

2° Fiorio, Maria

cuisinière

de Montanaro (Turin, Italie)

domiciliée à Lully

célibataire

née à Montanaro, le dix août

mil huit cent septante quatre

filles de feu Comasa Fiorio

et de feu Maria Lirono, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Belmont et à Lully le quinze juillet, à Montanaro le vingt six juillet et à Ospitaletto le deux août mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés.

2° Certificats de publication d'Ospita-

letto, de Belmont, de Montanaro et de

Lully.

3° Permis de célébration délivré par le

département de justice et police.

Communiqué : à la Chancellerie

d'état en deux exemplaires.

Signatures des époux :

Taglietti Vincenzo

Taglietti Maria

Signatures des témoins :

Koineni Comte

Borchi Battista

les deux à Lully

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 18.

Welty et Jaccotter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 12-9-1944 le Département de Justice et l'Office du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre en ce sens que le nom de famille qui y est orthographié par erreur "Welty" soit orthographié "Walti"

Pully, le 3 octobre 1944

L'Officier d'Etat Civil :

D^{ix} Dupont



Aujourd'hui onze septembre mil neuf cent huit

mil neuf cent huit

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Welty, Albert-Samuel, serrurier

de Unterembrach (Zürich) domicilié à Pully

célibataire

né à Lausanne le quatorze février mil huit cent quatre-vingt-six

fils de Jean-François Welty, propriétaire

et de Virginie-Caroline-Elisa née Moisant, sa femme, domiciliés à Pully

2° Jaccotter, Susanne-Germaine

de Echallens domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-huit

filles de Edouard-Alphonse Jaccotter, serrurier,

et de Louisa-Lauline Burnens, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Unterembrach, à Pully et à Echallens le dix-sept août et à Lausanne le dix-huit août mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1/ Actes de naissance des fiancés.
2/ Certificats de publication de Unterembrach, de Pully, d'Echallens et de Lausanne

Communiqué : à l'état civil d'Unterembrach, d'Echallens et de Lausanne

Signatures des époux :

Alb. Welty
Sus. Welty

Signatures des témoins :

Rien Welty à Pully
J. Jaccotter Burnens à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Milliquet

N^o 19.

Sürro et Ravessoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze septembre* — ~~mil neuf cent huit~~ — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Sürro, Alphonse Charles,* — *mécanicien* —

de *Guin et de Lumbolz (Fribourg)* — domicilié à *Yverdon* —

célibataire —

né à *Lausanne, le vingt-neuf janvier* — mil huit cent *huitante cinq* —

fils de *Joseph Alphonse Sürro, fondeur, à Sully,* —

et de *Eline-Françoise-Louise née Satche, sa femme.* —

2^o *Ravessoud, Eline Augusta,* —

de *Sully et de Laudex* — domiciliée à *Lausanne* —

célibataire —

née à *Sully, le dix-neuf juin* — mil huit cent *huitante quatre* —

filles de *Louis-Henri Ravessoud* —

et de *Honorine née Joly, sa femme, les deux décédés.* —

Les publications ont eu lieu à *Sully, à Laudex et à Lausanne le trente juillet,*
à *Guin le trente un juillet, à Yverdon le premier et à Nanfayen le cinq août*
mil neuf cent huit. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'officier de l'état civil d'Yverdon de célébrer le mariage à Sully. —

Communiqué : à l'état civil de *Düdingen, de Naffeyen, d'Yverdon et de Lausanne* —

Signatures des époux :

Alphonse Sürro
Augusta Ravessoud

Signatures des témoins :

Chr. Satche

Ravessoud les deux à Sully
Constant Ravessoud à Paris
l'officier de l'état civil :

E. Lilliquet

N° 20.

Mandrin et Séchaud

mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui vingt-cinq septembre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Mandrin, Marcel, notaire

Lieu d'origine et de domicile :

de Lavey-Morcles domicilié à Montreux, commune de

Etat civil :

Châtelard célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cligle, le vingt-six mai mil huit cent soixante-dix-sept

Noms, profession et

fil de Charles-Georges-Adolphe Mandrin, conservateur des droits réels, à Cligle

domicile des parents :

et de Louisa née Gobler, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° Séchaud, Flora-Lucie-Elisa

Lieu d'origine et de domicile :

de Saudex et de Sullens domiciliée à Saudex

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Saudex le vingt-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fille de Charles-Henri Séchaud, propriétaire, marchand de vin, à Saudex,

domicile des parents :

et de Charlotte-Jenny-Louise née Amarduz, sa femme.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lavey-Morcles le cinq, au Châtelard et à Sullens le sept et à Saudex le huit septembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'officier de l'état civil de Montreux de célébrer le mariage à Sully

Signatures des époux :

Marcel Mandrin
Flora Mandrin

Signatures des témoins :

Paul Jaccard à Lutry
Ch. Marguerat à Charnens

Communiqué : à l'état civil de Lavey-Morcles de Montreux et de Sullens

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 21.

Passera et Abetel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois octobre* ~~mil neuf cent huit~~ *mil huit cent quatre-vingt-*

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Passera, Ernest-Léon* _____ *maçon* _____

de *Monteggio (Cessin)* _____ domicilié à *Belmont-sur-Sully* _____

célibataire _____

né à *Belmont-sur-Lausanne, le vingt huit juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre

_____ fils de *Jacques-Antoine Passera, maçon à Belmont-sur-Lausanne* _____

et de *feu Clémentine Jeannette née Blanc, sa femme.* _____

2° *Abetel, Mélanie* _____

de *Belmont-sur-Sully* _____ domiciliée à *Belmont-sur-Sully* _____

célibataire _____

née à *Belmont-sur-Sully, le vingt-sept mai* _____ mil huit cent huitante un _____

_____ fille de *feu Samuel-Hippolyte Abetel* _____

et de *Marianne-Lydie née Jordan, sa veuve, à Belmont-sur-Sully* _____

Les publications ont eu lieu à *Belmont-sur-Sully le vingt quatre et à Monteggio le vingt cinq juillet mil neuf cent huit* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication de Monteggio et de Belmont _____

Communiqué : à l'état civil de *Monteggio* _____

Signatures des époux :

Ernest Passera

Mélanie Passera

Signatures des témoins :

J. Rothier _____ à *Sully*

Louis Passera _____ à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Elliequet

N° 22.
Brunetto - Setin

Serra.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *onze novembre* mil neuf cent *huit*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Brunetto - Setin, Giovanni - Martino - Giuseppe* mineur

de *Brosso (Curin, Italie)* domicilié à *Sully*

célibataire

né à *Brosso le dix neuf avril* mil huit cent *septante-un*

fils de feu *Michele Brunetto - Setin*

et de *Marianna Garavetto, sa veuve, à Brosso.*

2° *Serra, Olympé - Victorine - Hélène*

de *Brosso (Curin, Italie)* domiciliée à *Laudex*

célibataire

née à *Laudex, le vingt huit novembre* mil huit cent *soixante-sept*

fille de feu *Bernard Serra*

et de *Louise née Ubertino, sa veuve, à Laudex.*

Les publications ont eu lieu à *Sully et à Laudex le dix juin, et à Brosso*
les cinq et douze juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1/ *Acte de naissance du fiancé.*

2/ *Certificats de publication de Sully, de Laudex et de Brosso.*

3/ *Autorisation de célébrer le mariage délivrée par le département de justice et police.*

Communiqué : à la Chancellerie
d'état

Signatures des époux :

Brunetto G. Martins

Brunetto Victorine

Signatures des témoins :

H. Séguier

Louis Franck

Les deux à *Sully*

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 23.

Gillieron et Rotinelli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui douze novembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gillieron, Constant* employé aux G. L.

de Carouge et de Ropraz (Saud) domicilié à Sully

célibataire

né à Sully, le vingt-trois octobre mil huit cent septante-neuf

fils de *Henri Gillieron, agriculteur,*

et de *Elise Lavanchy, sa femme, domiciliés à Sully*

2° *Rotinelli, Joséphine-Elisa,* repasseuse

de Cérano (Nocera, Italie) domiciliée à Belmont et Sully

célibataire

née à Belmont et Sully, le trente un mars mil huit cent huitante-un

fille de feu *Charles Rotinelli*

et de *Louise-Elisa Chapuis née Diserens, sa veuve, à Belmont et Sully*

Les publications ont eu lieu à Carouge, à Ropraz, à Sully et à Belmont le quinze septembre et à Cérano les onze et dix huit octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication de Carouge, de Ropraz, de Sully, de Belmont et de Cérano

Communiqué : à l'état civil de Nozières et de Corcelles-le-Jorat et à la Chancellerie d'état

Signatures des époux :

Gillieron

J. Gillieron

Signatures des témoins :

A. Gillieron à Sully

Champommier à Paris

L'officier de l'état civil :

Ch. Lilliquet

N° 24.

Staub et Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze novembre

mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Staub, Louis-Albert-Henri, comptable

de Oberünz (Berne) domicilié à Laudex

célibataire

né à Rolle, le dix-sept décembre mil huit cent septante-huit

fils de feu Henri Staub

et de Jeanne-Albertine née Salther, sa veuve, à Rolle.

2° Borgeaud, Lucie, demoiselle de magasin

de Sully domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le dix-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de feu Louis-Paul Borgeaud

et de Frédérique-Elisabeth née Gauxe, sa femme, défunte

Les publications ont eu lieu à Herzogenbuchsee le seize, à Laudex, à Sully
et à Lausanne le dix-sept octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés.
2° Certificats de publication de Herzogenbuchsee, de Laudex, de Sully et de Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Herzogenbuchsee et de Lausanne

Signatures des époux :

H. Staub

Lucie Staub

Signatures des témoins :

P. Schoups

à Lutry

L. Borgeaud

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

E. Billigues

N° 25.

Delessert et Bähler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt novembre*

~~mil neuf cent huit~~
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Delessert, Jules Charles, facteur postal*

de *Savigny, de Leney et de Forel* domicilié à *Lully*

célibataire

né à *Lully, le premier avril* mil huit cent *huitante*

fils de *Jules Delessert, vigneron*

et de *Henriette Marie née Moilliquet, sa femme, domiciliés à Lully*

2° *Bähler, Julie-Alice, lingère*

de *Uebeschi (Berne)* domiciliée à *Lully*

célibataire

née à *La Brévine (Nœuchâtel), le quatorze juin mil huit cent quatre-vingt-cinq*

fille de *Friedrich Bähler, charpentier*

et de *Lina-Julie née Nulle, sa femme, domiciliés à Lully*

Les publications ont eu lieu à *Lully le vingt-deux, à Savigny et à Leney le vingt-trois, à Forel et à Chierachern le vingt-quatre octobre mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1/ *Acte de naissance de la fiancée.*
2/ *Certificats de publication de Savigny, de Leney, de Forel, de Lully et de Chierachern*

Communiqué : à l'état civil de *Savigny, de Corvelles-le-Jorat, de Forel et de Chierachern*

Signatures des époux :

Charles Delessert,
Alice Delessert

Signatures des témoins :

A. Schumacher
G. Pittet
les deux à *Lully*

L'officier de l'état civil :

Moilliquet

N° 26.

Borgeaud et Rovard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six novembre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent huit}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Borgeaud, Oscar-Julien,* ~~_____~~ *jardinier* ~~_____~~de *Sully* ~~_____~~ domicilié à *Sully* ~~_____~~*célibataire* ~~_____~~né à *Sully, le vingt-sept avril* ~~_____~~ mil huit cent *quatre-vingt-quatre*fils de feu *François-Jules Borgeaud* ~~_____~~et de *Julie née Kropf, sa veuve, domiciliée à Sully.* ~~_____~~2° *Rovard, Sophie-Méarie,* ~~_____~~ *demoiselle de magasin* ~~_____~~de *Épesses* ~~_____~~ domiciliée à *Lausanne* ~~_____~~*célibataire* ~~_____~~née à *Épesses, le quinze juillet* ~~_____~~ mil huit cent *quatre-vingt-sept*fille de *Alimé Rovard, vigneron* ~~_____~~et de *Méarie-Louise née Chappuis, sa femme, domiciliés à Épesses.* ~~_____~~Les publications ont eu lieu à *Sully et à Lausanne le trente un octobre et à Épesses le premier novembre mil neuf cent huit* ~~_____~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Acte de naissance de la fiancée.* ~~_____~~2° *Certificats de publication de Sully, d'Épesses et de Lausanne* ~~_____~~~~_____~~~~_____~~Communiqué : à l'état civil de *Sully* ~~_____~~
et de *Lausanne.* ~~_____~~~~_____~~~~_____~~

Signatures des époux :

Borgeaud Oscar ~~_____~~*Rovard Sophie* ~~_____~~

Signatures des témoins :

Jules Borgeaud ~~_____~~*Louis Borgeaud* ~~_____~~*Les deux à Sully.*

L'officier de l'état civil :

Elisabeth ~~_____~~

N° 27.
Saney et Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *douze décembre* mil neuf cent ~~huit~~
mil huit cent quatre-vingt
 _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Saney, Alfred,* _____ *ouvrier à la fabrique de ciments* _____
 de *Cugy (Aud) et de Bottens* _____ domicilié au *Port de Sully* _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à *Cugy, le dix mai* _____ mil huit cent *quatre-vingt-trois* _____

Noms, profession et

_____ fils de *Jules Saney, agriculteur à Cligle* _____

domicile des parents :

_____ et de *défunte Elise née Sorchet, sa femme* _____

Nom et profession de l'épouse :

2° *Lavanchy née Serret, Julia* _____ *repasseuse* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lutry et de Rieux* _____ domiciliée au *Port de Sully* _____

Etat civil :

veuve de Charles-Louis Lavanchy, dès le trois mars mil neuf cent six _____

Lieu et date de la naissance :

née à *Sausanne, le quatre janvier* _____ mil huit cent *huitante* _____

Noms, profession et

_____ fille de *Charles-Jules-Constant Serret, sellier à Sausanne* _____

domicile :

_____ et de *défunte Susanne-Louise-Aaline Néjonnier, sa femme* _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Sully le vingt-quatre, à Cugy, à Bottens, à Lu-*
try et à Rieux le vingt-cinq novembre mil neuf cent huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des fiancés.* _____
 2° *Acte de décès de Charles-Louis La-*
vanchy _____
 3° *Certificats de publication de Cugy,*
de Bottens, de Sully, de Lutry et de Rieux _____

Communiqué : à l'état civil de *Bot-*
tens, de Lutry et de Sully _____

Signatures des époux :

Saney Alfred
Julia Saney

Signatures des témoins :

Prothier agent
R. Fuchs.
 Les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

Ellisquet

N° 28.

Martinelli et Herminod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit décembre mil neuf cent huit

mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martinelli, Battista - Cesare, maçon

de Vignone (Modène, Italie) domicilié à Sully

célibataire

né à Vignone, le vingt-trois septembre mil huit cent soixante cinq

fils de feu Giulio Martinelli

et de feu Maria - Antonia Galiard, sa femme

2° Herminod née Cavel, Susanne - Françoise - Marie

de Essertines s/ Rolle domiciliée à Ecublens

veuve en 2^{des} noces d'Eugène - Louis Herminod, dès le dix mai mil

neuf cent quatre

née à S^t Saphorin (Morges), le dix huit novem. mil huit cent soixante-neuf

fille de feu Louis - Marc - Henri Cavel

et de Henriette - Louise - Marie née Brunner de Fontaine, sa veuve, à S^t Saphorin

Les publications ont eu lieu à Sully et à Ecublens le vingt-six, à Essertines

le vingt-sept septembre, à Vignone les vingt-cinq et trente un octobre mil

neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1/ Actes de naissance des fiancés.
- 2/ Acte de décès d'Eugène Louis Herminod.
- 3/ Certificats de publication de Vignone, de Sully, d'Essertines et d'Ecublens
- 4/ Permis de mariage délivré par le département de Justice et Police.

Communiqué : à l'état civil de Sully et d'Ecublens, et à la Chancellerie d'état

Signatures des époux :

Martinelli Cesare
S^{re} Martinelli

Signatures des témoins :

Paolo Intrazzi
Borghini Angelo

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Etelliquet

N° 29.

Blanc et Marguerat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix huit décembre* ~~mil neuf cent huit~~ *mil huit cent quatre-vingt-*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Blanc, Abram-François,* vigneron

de *Belmont s/ Lully* domicilié à *Laudex*

célibataire

né à *Laudex, le vingt quatre octobre* mil huit cent *quatre-vingt-*

fil de *M^{re} François Blanc, vigneron,*

et de *Jenny née Cordey, sa femme, domiciliés à Laudex*

2° *Marguerat, Louise*

de *Lutry et de Forel (Lavaux)* domiciliée à *Lutry, à Savuit,*

célibataire

née à *Lutry, le trente décembre* mil huit cent *septante-huit*

fille de *feu François-Rodolphe Marguerat*

et de *feu Marie-Anastasie Ducry, sa femme,*

Les publications ont eu lieu à *Belmont, à Laudex et à Forel le dix-neuf, et à Lutry le vingt-un novembre mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1/ *Acte de naissance de la fiancée.*
2/ *Certificats de publication de Belmont, de Laudex, de Lutry et de Forel.*

Communiqué : à l'état civil de *Lutry et de Forel.*

Signatures des époux :

Blanc Abram François
Louise Blanc

Signatures des témoins :

Auguste Petitmaître
François Glavan
les deux à Lully

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 30.

Bettini et Dallimonti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf décembre mil neuf cent huit

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bettini, Vincenzo, manoeuvre

de Montichiari (Brescia, Italie) domicilié à Lully

célibataire

né à Montichiari, le vingt-cinq juin mil huit cent septante deux

fils de feu Battista Bettini

et de feu Elisabetta Nèlle

2° Dallimonti, Luigia-Margarita, journalière

de Masserano (Novare, Italie) domiciliée à Lully

célibataire

née à Masserano, le vingt-sept février mil huit cent septante quatre

fille de feu Giovanni-Battista Dallimonti

et de Rosa China-Rata, sa veuve, à Masserano.

Les publications ont eu lieu à Lully, le quinze octobre, à Montichiari et à Masserano les premier et huit novembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1/ Actes de naissance des fiancés.

2/ Certificats de publication de Montichiari, de Lully et de Masserano.

3/ Permis de célébration de mariage délivré par le département de justice et police

Communiqué : à la Chancellerie d'état en 2 exemplaires

Signatures des époux :

Bettini Vincenzo

Dallimonti Luigia Margarita

Signatures des témoins :

Lucy Dupont agent

Gustave Pillet

Les deux à Lully

L'officier de l'état civil :

E. Billiquet

N° 21.

Guex et Dupont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre décembre* ~~mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guex, Edmond-Ferian** ~~_____~~ *jardinier* ~~_____~~

de *Boulens et de Moudon* ~~_____~~ domicilié à *Sully* ~~_____~~

divorcé de Marie Faivre, dès le trente juin mil neuf cent quatre ~~_____~~

né à *Lutry, le douze-septembre* ~~_____~~ mil huit cent *huitante* ~~_____~~

fil de *Jean-Samuel Guex, jardinier,* ~~_____~~

et de *Fanny née Raymond, sa femme, domiciliés à Sully,* ~~_____~~

2° **Dupont, Jeanne-Louise** ~~_____~~

de *Sully* ~~_____~~ domiciliée à *Sully* ~~_____~~

célibataire ~~_____~~

née à *Sully, le vingt-sept mai* ~~_____~~ mil huit cent *huitante* ~~_____~~

filie de *Jean-Emile Dupont, maraîcher* ~~_____~~

et de *Amélie-Appolonie Sochon, sa femme, domiciliés à Sully* ~~_____~~

Les publications ont eu lieu à *Sully le sept, à Boulens et à Moudon le huit décembre mil neuf cent huit* ~~_____~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de naissance du fiancé. ~~_____~~

2° Acte de mariage Guex et Faivre portant mention du divorce. ~~_____~~

3° Certificats de publication de Boulens, de Moudon et de Sully. ~~_____~~

Communiqué : à l'état civil de *S.*

Pierges et de Moudon ~~_____~~

Le 11 Juin 1909
Le Préfet
L. Boryeuud

Signatures des époux :

Edmond Guex

Louise Guex

Signatures des témoins :

Petitmaître Auguste

Protos agent
les deux à *Sully*

L'officier de l'état civil :

Elilliquet

Le numéro 21, à la page 91, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1908. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.
Sully, le 31 décembre 1908.
L'officier de l'état civil de Sully:



N° A.Jorrioz et Lenseyres

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze janvier _____ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent neuf _____

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jorrioz, Cassiano-Elisa, _____ journalier _____de La Salle (Turin, Italie) _____ domicilié à Sully _____célibataire _____né à La Salle le vingt-deux février _____ mil huit cent septante neuf _____fils de Giuseppe-Léopoldo Jorrioz journalier _____et de Maria Modesta Casari, sa femme, à Cymavilles (Turin, Italie) _____2° Lenseyres, Rosalie, _____ repasseuse _____de Corcelles-le-Jorat _____ domiciliée à Sully _____célibataire _____née à Montpreveyres le trente-un janvier _____ mil huit cent huitante-cinq _____fille de Emile Lenseyres, cordonnier, _____et de Elise née Fulconnier, sa femme, à Lutry _____Les publications ont eu lieu à Sully le quatorze, à Corcelles-le-Jorat le
quinze novembre, et à La Salle les six et treize décembre mil neuf cent huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des fiancés.
- 2° Certificats de publication de La Salle, de Corcelles-le-Jorat et de Sully.
- 3° Permis de célébration de mariage délivré par le département de justice et police.

Communiqué : à l'état civil de Corcelles-le-Jorat et à la chancellerie d'état.

Signatures des époux :

Jorrioz Elisse
Jorrioz Rosalie

Signatures des témoins :

L. Rothun
Emile Lenseyres
à Sully
à Lutry

L'officier de l'état civil :

Elisquet

N° 2.

Trojetto et Boward.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize janvier* mil neuf cent *neuf* mil huit cent *quatre-vingt*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Trojetto, Ruben* manoeuvre

de *Castello di Godego (Trévise, Italie)* domicilié à *Laudex*

célibataire

né à *Castello di Godego le vingt huit février* mil huit cent *huitante-sept*

fils de *Giuseppe Trojetto, manoeuvre*

et de *Marianna Tonello, sa femme, domiciliés à Castello di Godego*

2° *Boward, Mathilde* repasseuse

de *Pillette* domiciliée à *Laudex*

célibataire

née à *Riez le vingt-sept décembre* mil huit cent *huitante-neuf*

fille de *Alimé Boward, vigneron*

et de *Rose-Julie née Lasche, sa femme, domiciliés à Laudex*

Les publications ont eu lieu à *Laudex le trois, à Pillette le quatre et à Castello di Godego les vingt deux et vingt neuf novembre mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1/ Actes de naissance des fiancés. - 2/ Deux consentements à mariage donnés par les père et mère du fiancé et par le père de la fiancée. - 3/ Certificats de publication de Castello di Godego, de Laudex et de Pillette. - Permis de célébration de mariage délivré par le département de justice et police

Communiqué : à la Chancellerie d'état et à l'état civil de *Pully*

Signatures des époux :

Trojetto Ruben

Mathilde Trojetto

Signatures des témoins :

Bordignon Valentino à *Laudex*

J. Rothier à *Pully*

L'officier de l'état civil :

Edilliquet

N° 2.

Ravessoud et Hostettler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre février mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ravessoud, Charles-Lucien, agriculteur

de Sully et de Saudez domicilié aux Monts de Sully

célibataire

né aux Monts de Sully le trente octobre mil huit cent huitante six

fils de feu Louis Henri Ravessoud

et de feu Honorine née Joly, sa femme.

2° Hostettler, Rose-Ida

de Guggisberg (Berne) domiciliée à Savigny

célibataire

née à Forel (Lavaux) le vingt neuf janvier mil huit cent huitante neuf

fille de Charles Hostettler, agriculteur

et de Marie-Elise née Gillieron, sa femme, domiciliés à Savigny

Les publications ont eu lieu à Sully, à Saudez, à Guggisberg et à Savigny
le premier février mil neuf cent neufAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de naissance de la fiancée.
2° Certificats de publication de Sully,
de Saudez, de Guggisberg et de Sa-
vigny

Communiqué : à l'état civil de Guggisberg et de Savigny

Signatures des époux :

Charles Ravessoud

Ida Ravessoud

Signatures des témoins :

A. Petitmaitre

Petitmaitre Agent

Les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

M. Lilliquet

N° 4.

Noverraz et Curi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf mars* ————— ~~mil neuf cent neuf~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Noverraz, Louis-Félix* ————— *maçon* —————

de *Cully et de Lutry* ————— domicilié à *Lully* —————

célibataire —————

né à *Cully, le trente un décembre* ————— *mil huit cent huitante deux* —————

fils de feu *Benjamin-Louis Noverraz* —————

et de *Marthe née Götte, sa veuve, domiciliée à Cully* —————

2° *Curi, Lina-Lucie* ————— *repasseuse* —————

de *Concise* ————— domiciliée à *Lully* —————

célibataire —————

née à *Laudex, le quinze avril* ————— *mil huit cent huitante trois* —————

fille de *Louis-Samuel Curi, vigneron* —————

et de *Louise-Henriette née Grossiger, sa femme, domiciliés à Lully* —————

Les publications ont eu lieu à *Lully le douze; à Cully, à Lutry et à Concise le*
treize février mil neuf cent neuf. —————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^{er} Acte de naissance du fiancé. —————

2^{es} Certificats de publication de Cully,
de Lutry, de Lully et de Concise —————

—————

—————

—————

Communiqué : à l'état civil de *Cully,*
de Lutry et de Concise —————

—————

—————

Signatures des époux :

Louis Noverraz

Lina Noverraz

Signatures des témoins :

Louis Curi

Guillaume Henry ^{à Cully,}
_{à Lausanne}

L'officier de l'état civil :

Chelliquet

N° 5.

Chavan et Dupont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mars ~~mil neuf cent neuf~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chavan, Alexis-Louis, vigneron

de Sully domicilié à Sully

célibataire

né à Sully le premier janvier mil huit cent huitante-trois

fil de Louis-Charles Chavan, vigneron,

et de Rosine-Henriette née Domenjoz, sa femme, domiciliés à Sully,

2° Dupont, Clémence,

de Sully domiciliée à Sully

célibataire

née à Sully le onze janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq

filles de Louis-Eugène Dupont, agent de police,

et de Marie-Charlotte née Dupont, sa femme, domiciliés à Sully.

Les publications ont eu lieu à Sully le vingt-deux février mil neuf cent
 neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication de Sully

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Chavan Alexis

Chavan Clémence

Signatures des témoins :

Ugon L.

Eug Dupont agent

les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

Chilignat

N° 6.
Abetel et Baatard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq mars* _____ ~~mil neuf cent neuf~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Abetel, Edouard,* _____ *agriculteur* _____

de *Belmont-s/Lully* _____ domicilié à *Belmont-s/Lully* _____

célibataire _____

né aux *Monts de Lully le trois juin* _____ mil huit cent *huitante-deux* _____

fils de *David-Clement Abetel, agriculteur,* _____

et de *Susanne Guex, sa femme, domiciliés à Belmont-s/Lully.* _____

2° *Baatard, Julie-Louise* _____ *couturière* _____

de *Lutry* _____ domiciliée à *Belmont-s/Lully* _____

célibataire _____

née à *Belmont-s/Lully le dix-sept mai* _____ mil huit cent *huitante-trois* _____

fille de *François-Abram Baatard, agriculteur,* _____

et de *Louise-Rosette née Belomey, sa femme, domiciliés à Belmont-s/Lully* _____

Les publications ont eu lieu à *Lutry le vingt* et à *Belmont le vingt-un janvier*
mil neuf cent neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication de Bel-
mont-s/Lully et de Lutry. _____

Communiqué : à l'état civil de
Lutry. _____

Signatures des époux :

Edouard Abetel
Julie Abetel

Signatures des témoins :

Clement Abetel
à Belmont
Frother Lhs. Agony
à Lully

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 7.

Schneeberg et Hug

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du vingt un mai mil neuf cent neuf, le conseil d'état du Canton de Faud a ordonné que l'acte de mariage ci contre-soin rectifié dans ce sens que le nom de famille, écrit par erreur Schneeberg, soit écrit Schneeburger.

Inseré le 28 mai 1909, ensuite d'ordre du département de justice et police.

L'officier de l'état civil :

Elliquet

Communiqué à l'état civil de Dürrenroth et de Büchslen

Aujourd'hui trois avril mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schneeburger, Robert-Léon-Eugène, typographe

de Dürrenroth (Berne) domicilié à Lully

célibataire

né à Lausanne, le vingt janvier mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de Ferdinand Schneeburger, magasinier,

et de Adèle-Henriette née Richon, sa femme, domiciliés à Lully.

2° Hug, Angèle-Louise couturière

de Büchslen (Fribourg) domiciliée à Lully

célibataire

née à Lausanne le vingt-six juin mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de Henri Hug, agriculteur

et de Louise Kobler, sa femme, domiciliés à Lully.

Les publications ont eu lieu à Lully le quatre, à Büchslen le cinq et à Dürrenroth le six mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1/ Actes de naissance des fiancés

2/ Consentement à mariage donné par le père de la fiancée

3/ Acte d'origine de l'époux (pièce rendue)

4/ Certificats de publication de Dürrenroth, de Lully et de Büchslen

Communiqué : à l'état civil de Dürrenroth et de Büchslen

Signatures des époux :

Robert Schneeburger

Madame Schneeburger

Signatures des témoins :

Honni Hug

Armand Pittet

Les deux à Lully.

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 8.

Chenau et Ducret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois avril* ~~mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chenau, Paul* ~~magasinier~~

de *Corcier d'Évreux* domicilié à *Saudex*

célibataire

né à *Yverdun le vingt-huit octobre* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fils de *feu Jean-Henri Chenau*

et de *feu Fanchette-Jeanne née Rey, sa femme*

2° *Ducret, Elise*

de *S^r Sulpice (Saud)* domiciliée à *Bussigny (Morges)*

célibataire

née à *Yvonand, le vingt-sept septembre* mil huit cent *quatre-vingt-un*

fille de *Jean-François Ducret, agriculteur*

et de *Justine née Genthorey, sa femme, domiciliés à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Corcier, à Saudex et à Bussigny le quatre, et à S^r Sulpice le cinq mars mil neuf cent neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1/ Actes de naissance des fiancés

2/ Certificats de publication de *Corcier, de Saudex, de S^r Sulpice et de Bussigny*

guy

Communiqué : à l'état civil de *Corcier, d'Écublens et de Bussigny*

Signatures des époux :

Chenau Paul

Chenau Elise

Signatures des témoins :

Chenau

à *Evrol (Châtelard)*

Chenau Ami

à *Revens*

L'officier de l'état civil :

Elisques

N° 9.

Ferriraz et Colia

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril

mil neuf cent neuf

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ferriraz, Edouard-Louis, employé C.F.F.

de Chavornay et de L'Albergement domicilié à Zurich

célibataire

né à Renens le trente-un mars mil huit cent huitante quatre

fils de feu François-Louis Ferriraz

et de Elisabeth née Frey, à Zurich

2° Colia, Rosa Marie

de Curino (Novare, Italie) domiciliée à Sully

célibataire

née à Sully le dix-neuf décembre mil huit cent huitante quatre

fille de feu Michel-Jean Colia

et de Rose-Lucie née Scaretti, à Sully.

Les publications ont eu lieu à Chavornay, à Zurich et à Sully le deux, à l'Albergement le trois et à Curino les vingt-un et vingt-huit février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'officier de l'état civil de Zurich de célébrer le mariage à Sully.

Communiqué : à l'état civil de Chavornay, de Lignerolle et de Zurich, et à la Chancellerie d'état.

Signatures des époux :

Ed. Ferriraz
Rose Ferriraz

Signatures des témoins :

Colia François à Sully
Colia Robert à Eboune

L'officier de l'état civil :

Ellilliquet

N^o 10.
Borgeaud et Kreuzer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Borgeaud, Auguste-Eduard, vigneron

de Lully domicilié à Lully

célibataire

né à Lully, le vingt-un septembre mil huit cent septante-neuf

fils de feu Charles-Auguste Borgeaud

et de feu Jenny Sagnières, sa femme.

2^o Kreuzer, Ida-Méarie

de Fabri (Dernet) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Bussy-s/Moudon le dix octobre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Henri-Auguste Kreuzer, agriculteur,

et de Alexandrine née Desarzens, sa femme, domiciliés à Bussy-s/Moudon

Les publications ont eu lieu à Steffisburg le premier, à Lully et à Lausanne
le deux mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Acte de naissance de la fiancée.

2^o Certificats de publication de Lully,
de Steffisburg et de Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de
Steffisburg et de Lausanne.

Signatures des époux :

Borgeaud Edouard.
Ida Borgeaud.

Signatures des témoins :

Kreuzer Ivan
Durussel Alice
les deux à Bussy-s/Moudon

L'officier de l'état civil :

Elisquet

N° 11.

Dupont et Henny

Nom et profession de l'époux :

1° Dupont, Henri-Louis, employé

Lieu d'origine et de domicile :

de Sully domicilié à Sully

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sully le neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

fils de Henri-Samuel Dupont, menuisier,

domicile des parents :

et de Marie-Joséphine née Leth, sa femme, domiciliés à Sully.

Nom et profession de l'épouse :

2° Henny, Alice,

Lieu d'origine et de domicile :

de Mout (Lausanne) et de Gurzelen (Berne) domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le vingt quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

fille de Alexandre Henny, jardinier,

domicile des parents :

et de Lina née Sittler, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully, au Mout, à Gurzelen et à Lausanne le vingt-sept mars mil neuf cent neuf.

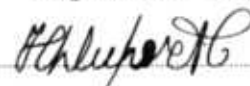
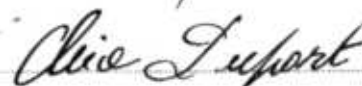
Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

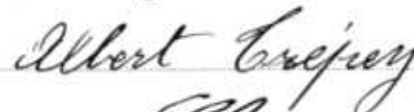
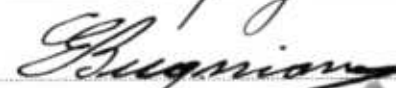
1° Acte de naissance de la fiancée
2° Certificats de publication de Sully,
du Mout, de Gurzelen et de Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de
Romanel, de Gurzelen et de Lausanne

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Les deux à Sully

L'officier de l'état civil :



N° 12.

Wyssenbach et Ryter.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre avril

mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Wyssenbach, Emile *berger*

de Guggisberg (Berne) et de La Chaux de Fonds — domicilié à Lully

célibataire

né à La Chaux de Fonds le douze juin mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Emile Wyssenbach, négociant

et de Anna Maria Elisabeth née Rusi, sa femme, domiciliés à La Chaux de Fonds

2^o Ryter, Lina *employée de chemin de fer*

de Frutigen (Berne) — domiciliée à La Chaux de Fonds

célibataire

née à La Chaux de Fonds le cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-sept

filles de Jacob Ryter, employé de chemin de fer,

et de Anna née Stucky, sa femme, domiciliés à La Chaux de Fonds.

Les publications ont eu lieu à La Chaux de Fonds, à Lully et à Frutigen le vingt deux et à Guggisberg le vingt trois mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des fiancés

2^o Promesse de mariage de la fiancée.

3^o Certificats de publication de Guggisberg, de la Chaux de Fonds, de Lully et de Frutigen

Communiqué : à l'état civil de Guggisberg, de la Chaux de Fonds et de Frutigen

Signatures des époux :

Emile Wyssenbach

Lina Wyssenbach

Signatures des témoins :

L. Rothier

Louis Franqui

Les deux à Lully
L'officier de l'état civil :

Ellisquet

N° **12.**

Chollet et Burnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf avril* mil neuf cent *neuf*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chollet, Charles,** employé C.F.F.

de *Moraccon* domicilié à *Belmont et Sully*

célibataire

né à *Belmont et Sully le trois septembre* mil huit cent *huitante deux*

fil de *Charles Armand Chollet, agriculteur*

et de *Fanny née GRET, sa femme, domiciliés à Belmont et Sully*

2° **Burnier, Marguerite-Louise**

de *Rossinière* domiciliée à *Laudex*

célibataire

née à *Noyon, le deux mars* mil huit cent *quatre-vingt-trois*

filles de *feu Samuel François Burnier*

et de *feue Félicie Marie Alphonsine née Henrioux, sa femme.*

Les publications ont eu lieu à *Moraccon, à Belmont et Sully, à Rossi-
nière et à Laudex le sept avril mil neuf cent neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Acte de naissance de la fiancée.*

2° *Certificats de publication de Mor-*

accon, de Belmont et Sully, de Ros-

sinière et de Laudex

Communiqué : à l'état civil de
Salézieux et de Rossinière.

Signatures des époux :

Charles Chollet

Marguerite Chollet

Signatures des témoins :

E. Blang

à *Sully*

H. Carey

à *Laudex*

L'officier de l'état civil :

Elilliquet

N° 14.
Seillard et Allera

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *six mai* ~~_____~~ ^{mil neuf cent *neuf*} ~~_____~~
^{mil huit cent *quatre-vingt*} ~~_____~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Seillard, Henri-Fritz* _____ *vigneron* _____

de *Yverne* _____ domicilié à *Grandvaux* _____

veuf de Elise Bertha née Bonjour, dès le vingt-sept juin mil neuf cent huit _____

né à *Yverne le huit décembre* _____ mil huit cent *septante* _____

fil de *Auguste Seillard, vigneron à Grandvaux,* _____

et de *feue Marie-Louise Nozier, sa femme* _____

2° *Allera née Delamuraz, Blanche-Salentine* _____

de *Rajo (Curin, Italie)* _____ domiciliée à *Sully* _____

veuve de Giovanni (Domenico) Simone Allera, dès le quatre mars mil neuf cent huit _____

née à *Lausanne le huit décembre* _____ mil huit cent *quatre-vingt-deux* _____

filles de *Louis-Jules Delamuraz, maieur* _____

et de *Rosalie née Grandchamp, domiciliés à Sully* _____

Les publications ont eu lieu à *Yverne et à Sully le onze, à Grandvaux le douze mars et à Rajo les vingt huit mars et quatre avril mil neuf cent neuf.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'officier de l'état civil de Cully de célébrer le mariage à Sully _____

Communiqué : à l'état civil d'*Cligle et de Cully* et à la *Chancellerie d'état*.

Signatures des époux :

Henri Seillard _____
Salentine Seillard _____

Signatures des témoins :

Auguste Seillard _____ à *Grandvaux*
L. Rothung _____ à *Sully*

L'officier de l'état civil :

Elliquet _____

N° 15.

Di Quirico Cocchini

Aujourd'hui sept mai

mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Di Quirico, Francesca, manoeuvre

de Capannori (Lucca, Italie) domicilié à Laudex

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Capannori le trois novembre mil huit cent huitante-trois

Noms, profession et

fils de feu Raffaello Di Quirico

domicile des parents :

et de Caterina Benvenuti, sa veuve, domiciliée à Capannori

Nom et profession de l'épouse :

2° Cocchini, Maria-Anna,

Lieu d'origine et de domicile :

de Capannori (Lucca, Italie) domiciliée à Laudex

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Capannori le vingt-neuf juillet mil huit cent huitante

Noms, profession et

fille de feu Jacopo Cocchini

domicile des parents :

et de Noustiola Birindelli, sa veuve, à Capannori.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Laudex le onze janvier et à Capannori le vingt-un février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés

2° Certificats de publication de Laudex et de Capannori

3° Permis de célébration de mariage délivré par le département de justice et police

Communiqué : à la Chancellerie d'état

Signatures des époux :

Di Quirico Francesco

L'épouse ne sachant écrire a apposé sa marque habituelle consistant en une croix

Signatures des témoins :

Proton Agent

Louis Franck

les deux à Lully

L'officier de l'état civil :

Mulliquet

N^o 16.

Seyrassat et Cornaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Suite des témoins :

E. Girardet
Ch. Cornaz
J. P. Cornaz

Aujourd'hui douze mai mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Seyrassat, Adrien-Stéphane avocat

de Vevey domicilié à Montreux, Les Blanchés.

célibataire

né à Genève, le treize octobre mil huit cent soixante deux

fil de Henri-Samuel Seyrassat, ingénieur

et de Louise-Moïse née Berney, sa femme, domiciliés au Petit Saconnex

2^o Cornaz née Girardet, Marguerite-Eugénie-Charlotte

de Faoug domiciliée à Lully

veuve de Fritz-Oscar Cornaz, dès le vingt-neuf juin mil neuf cent deux

née à Lausanne le vingt-un mai mil huit cent cinquante neuf

fil de feu Jean-Philippe Eugène Girardet

et de feu Henriette-Moïse-Augustine Terregaux, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Vevey, aux Blanchés et à Lully le dix et à Faoug le douze avril mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'officier de l'état civil de Montreux de célébrer le mariage à Lully

Communiqué : à l'état civil de Vevey, de Montreux et d'Alanches.

Signatures des époux :

A. Seyrassat
Marg. Seyrassat

Signatures des témoins :

J. Berney à Lausanne
E. Girardet à Lully

L'officier de l'état civil :

E. Billiet

N^o 17.
Zaugg & Speidel

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept mai* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ *mil neuf cent neuf*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Zaugg Ulrich* ~~_____~~ *ouvrier* ~~_____~~

de *Trüb (Berne)* ~~_____~~ domicilié à *Laudex* ~~_____~~

veuf de Louise-Zélie née Grussel, dès le quatorze mai mil huit cent qua-
tre-vingt-treize ~~_____~~

né à *Trüb le deux janvier* ~~_____~~ mil huit cent *quarante six* ~~_____~~

fil de *Ulrich Zaugg, décédé* ~~_____~~

et de *Katharina Scheidegger, sa femme, décédée* ~~_____~~

2^o *Speidel née Oppeliquet, Mathilde-Léonie, ménagère*

de *Bougy-Villars* ~~_____~~ domiciliée à *Lausanne* ~~_____~~

divorcée en 2^{es} noces de Jean-Gottlieb Speidel, dès le vingt-quatre janvier
mil neuf cent sept ~~_____~~

née à *Paris le sept septembre* ~~_____~~ mil huit cent *soixante-deux* ~~_____~~

fille de *feu Henri-Louis Oppeliquet* ~~_____~~

et de *Suzette née Baudet, sa veuve, domiciliée à Lausanne* ~~_____~~

Les publications ont eu lieu à *Laudex et à Lausanne le cinq, à Trüb et à Bou-*
gy-Villars le six mai mil neuf cent neuf ~~_____~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des fiancés. - 2^o Acte de décès de Louise-Zélie née Grussel. - 3^o Acte de mariage Speidel et Hacken née Oppeliquet portant mention du divorce. - 4^o Certificats de publication de Trüb, de Laudex, de Bougy-Villars et de Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Trüb,
 d'Albonne et de Lausanne _____

Signatures des époux :

Ulrich Zaugg

Mathilde Zaugg

Signatures des témoins :

W^e Milliquet
 à Lausanne

Amé Ghollet
 à Laudex

L'officier de l'état civil :

Milliquet

N° 18.
 Locher et Delamuraz

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui ~~onze juin~~ ^{mil neuf cent neuf} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{neuf} par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Locher, Emil*, ^{mécanicien} de *Hasle (Berne)* domicilié à *Sully*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Wältringen (Berne)* le *quatorze juillet* mil huit cent *septante huit*

Noms, profession et

filz de *Felix Ferdinand Locher*, domicilié à *Hasle*,

domicile des parents :

et de *Verena née Lüscher*, défunte.

Nom et profession de l'épouse :

2° *Delamuraz, Henriette*, ^{repasseuse}

Lieu d'origine et de domicile :

de *Longirod* domiciliée à *Sully*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Lausanne* le *seize octobre* mil huit cent *quatre-vingt-six*

Noms, profession et

fille de *feue Christine Fanny Delamuraz*

domicile :

~~et de~~

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Hasle*, à *Sully* et à *Sully* le *treize* et à *Longirod* le *quatorze mai mil neuf cent neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des fiancés.*
 2° *Certificats de publication de Hasle, de Sully, de Longirod et de Sully.*

Communiqué : à l'état civil de *Hasle*, de *Longirod* et de *Romanet*.

Signatures des époux :

Locher Emil

Henriette Locher

Signatures des témoins :

A. Petitmaitre
 à *Sully*

H. Haillet

à *Lausanne-Ouchy*

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 19.
 Sabud & Moivela

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juillet mil neuf cent neuf
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sabud, Jean-Victorin ouvrier

de Soliez-Litter domicilié à Saudex

célibataire

né à Soliez-Litter, le dix février mil huit cent soixante-treize

fil de Auguste-François Sabud, agriculteur à Saudex,

et de feu Marie-Louise Hortense née Sabud, sa femme.

2° Moivela, Georgine-Albertine, cuisinière

de Soliez-Litter domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Stagnières, le huit mai mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Henri Valentin Moivela, agriculteur à Soliez-Litter

et de feu Marie-Florine née Weber, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-quatre, à Soliez-Litter et
 à Saudex le vingt-cinq juin mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Actes de naissance des fiancés.
 2. Certificats de publication de So-
 liez-Litter, de Saudex et de Lau-
 sanne

Communiqué : à l'état civil de
 Bottens et de Lausanne

Signatures des époux :

Sabud Jean
 Sabud Georgine

Signatures des témoins :

Proton, agent
 Lucile Favier
 Les deux àully

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 20.

Jaton et Seewer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juillet

~~mil neuf cent neuf~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Jaton, Charles-Louis agriculteur

de Lency domicilié aux Monts de Sully

divorcé de Julie Regamey née Dufour dès le trente avril mil neuf cent huit

né à Lausanne le vingt-cinq mars mil huit cent soixante-trois

fils de feu Louis-Daniel Jaton

et de Pauline-Victorine Heffermebl, domiciliée aux Monts de Sully

2^o Seewer, Julie-Cécile ménagère

de Gsteig (Berne) domiciliée à S.^t Lrex

célibataire

née à Gsteig (Berne) le seize août mil huit cent septante-trois

fille de feu Johann-Gottlieb-Friedrich Seewer

et de feu Louise-Moarie née Demierre.

Les publications ont eu lieu à Sully le trois, à Lency le cinq, à Gsteig et à S.^t Lrex le six juillet mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o/ Actes de naissance des fiancés. - 2^o/ Acte de mariage Jaton et Regamey portant mention du divorce. - 3^o/ Certificats de publication de Lency, de Sully, de Gsteig et de S.^t Lrex. - 4^o/ Déclaration de la municipalité de Lency renouçant à son opposition.

Communiqué : à l'état civil de Corcelles le Forat, de Gsteig et de S.^t Lrex

Signatures des époux :

Charles Jaton

Julie Jaton

Signatures des témoins :

Pretten Agent

Eug Dupont agent

les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

Elliquet

Les jugements rendu le 18 janvier 1913, déclare définitif et exécutoire le 17 février suivant, le tri-bunal civil de Lausanne a dit bon par le divorce le mariage ditigné ci-dessus, avec dispense au mari de se remarier avant un an. Ledir-voce a été prononcé en vertu de l'article 146 du Code civil suisse.

Sully, le 15 mars 1913,
L'officier de l'état civil :
Elliquet

N° 21.

Zini et Guberio

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente un juillet* _____ mil neuf cent *neuf* _____
mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Zini, Francesco*, _____ *chauffournier* _____de *Ospitaletto (Provincia, Italie)* _____ domicilié à *Sully* _____*célibataire* _____né à *Ospitaletto, le douze juillet* _____ mil huit cent *huitante* _____fils de feu *Defendente Zini* _____et de *Maria Camico, sa veuve, domiciliée à Ospitaletto*, _____2° *Guberio, Angela Maria*, _____ *ouvrière* _____de *San Michele Extra (Verona, Italie)* _____ domiciliée à *Sully* _____*célibataire* _____née à *San Michele Extra le vingt-sept juin* mil huit cent *huitante cinq* _____fille de *Michel-Angelo Guberio, ouvrier*, _____et de *Carletta Sernigo, domiciliés à Sully* _____Les publications ont eu lieu à *Sully le vingt-un mai, à Ospitaletto et à San Michele Extra les six et treize juin mil neuf cent neuf*. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des fiancés* _____2° *Certificats de publication d'Ospitaletto, de Sully et de San Michele Extra* _____3° *Permis de célébration de mariage délivré par le département de Justice et police* _____Communiqué à la Chancellerie d'état en *2 exemplaires* _____

Signatures des époux :

Zini Francesco _____*Zini Angela* _____

Signatures des témoins :

Bonchi Battista _____*Demicheli Antonio* _____Les deux à *Sully*

L'officier de l'état civil :

Chiliquet _____

N° 22.

Mayer et Barbey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit-septembre* ~~mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mayer, Ferdinand-Stienne* ~~_____~~ ~~_____~~ *telegraphiste C.F.F.*

de *Echallens* ~~_____~~ domicilié à *Grandvaux* ~~_____~~

célibataire ~~_____~~

né à *Savigny le douze avril* ~~_____~~ mil huit cent *quatre-vingt-trois* ~~_____~~

fils de *Louis-Marius Mayer, pasteur,* ~~_____~~

et de *Bertha née Gonin, sa femme, domiciliés à Grandvaux* ~~_____~~

2° *Barbey, Berthe-Susanne,* ~~_____~~

de *Chauxbres* ~~_____~~ domiciliée à *Sully* ~~_____~~

célibataire ~~_____~~

née à *Sully le vingt-neuf novembre* ~~_____~~ mil huit cent *quatre-vingt-quatre* ~~_____~~

filles de *Louis-Jacques Barbey, menuisier* ~~_____~~

et de *Louise-Fanny née Reynonudin, sa femme, à Sully* ~~_____~~

Les publications ont eu lieu à *Echallens, à Chauxbres et à Sully le dix-sept et à Grandvaux le dix-huit août mil neuf cent neuf.* ~~_____~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Sully ~~_____~~

Communiqué à l'état civil d'*Echallens, de Sully et de St-Saphorin* ~~_____~~

Signatures des époux :

Mayer

B. Barbey

Signatures des témoins :

P. Barbey

Schöthlin Fudon

les deux à *Sully*

L'officier de l'état civil :

Chiliquez

N° 23.

Mousy et Lache.

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quatorze septembre mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt-
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Mousy, Georges Louis receveur aux C.F.F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Gully le vingt-trois septembre mil huit cent huitante-trois

Noms, profession et

fils de feu Jules-François Mousy

domicile des parents :

et de Emma-Léonora Chevalley, sa veuve, à Lausanne.

Nom et profession de l'épouse :

2° Lache, Blanche-Sophie

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges domiciliée à Gully

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Gully, le vingt juillet mil huit cent huitante-quatre

Noms, profession et

fille de Charles-Louis Lache, vigneron,

domicile des parents :

et de Charlotte née Cordoy, sa femme, domiciliés à Gully

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Gully le dix-neuf, à Ecublens
le vingt et à Epalinges le vingt-un août mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Lausanne

Signatures des époux :

G. Mousy
B. Lache

Signatures des témoins :

Ch. L. Lache
H. Billigues

Les deux à Gully

L'officier de l'état civil :

Billigues

Communiqué : à l'état civil d'Ecublens, de Lausanne et d'Epalinges

N° 24.

Hug et Gailler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne rendu en date du 12-10-1933 déclaré définitif et exécutoire le 20-12-1933, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à une an le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit, le 26-12-1933

L'Officier de l'Etat civil :

Did Dupont

Aujourd'hui *seize septembre*

~~mil neuf cent neuf~~
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} *Hug, Henri-Charles* *cordonnier*

de *Büchslen (Fribourg)* domicilié à *Sully*

célibataire

né à *Lausanne le dix septembre* mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de *Henri Hug, cordonnier,*

et de *Louise née Böbler, sa femme, domiciliés à Sully*

2^e *Gailler, Marie* *cuisinière*

de *Sully-le-Haut (Fribourg)* domiciliée à *Sully*

célibataire

née à *Lausanne le vingt-trois août* mil huit cent quatre-vingt-huit

filles de *Edouard Gailler, secrétaire à Sugiez*

et de *défunte Bertha née Moeder, sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Sully le trente, à Büchslen et à Sully-le-Haut le trente un août mil neuf cent neuf.* - *Lignes dix à quinze, approuvé les mots: Gailler, Marie, Sully-le-Haut, célibataire, Lausanne le vingt-trois, Edouard Gailler écrits sur rature.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^{er} *Actes de naissance des fiancés.*

2^e *Certificats de publication de Büchslen, de Sully et de Sully-le-Haut*

Communiqué : à l'état civil de *Büchslen et de Moutier (Fribourg)*

Signatures des époux :

Hug Henri fils

Hug Marie

Signatures des témoins :

J. Rothem

Ch. Le Pache

les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 25.

Diserens et Schneble

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept septembre

mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Diserens, Oscar, aide postul

de Savigny domicilié à Lully

célibataire

né à Lully le vingt-cinq juin mil huit cent huitante trois

fils de défunte Emilie Diserens née Roux.

et de

2° Schneble, Karoline-Agathe repasseuse

de Gailingen (Constance, G^d duché de Bade) domiciliée à Lully

célibataire

née à Diessenhofen (Ehurgovie) le huit décembre mil huit cent huitante quatre

fille de Joseph Schneble, journalier à Sirmach

et de défunte Agathe née Hœubäusler

Les publications ont eu lieu à Savigny et à Lully le quatre, à Gailingen le sept août mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de naissance de la fiancée
2° Certificats de publication de Sa-
vigny, de Lully et de Gailingen

Communiqué : à l'état civil de Sa-
vigny et à la Chancellerie d'état

Signatures des époux :

Oscar Diserens

Karoline Diserens

Signatures des témoins :

David Dupont-Tortoy

Henri Dupont-Milliquet
les deux à Lully

L'officier de l'état civil :

Milliquet et Comp^{te}

N° 26.

Mœyste et Moilliquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *douze octobre* ~~mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mœyste, Pierre-Louis-Daniel, pasteur*

de *Chierrens* domicilié à *Sully*

célibataire

né à *Crissier le trente un mai* mil huit cent *huitante-trois*

fils de *défunt Emile Charles Sylvius Mœyste*

et de *défunte Fanny-Olga née Barbey, sa femme*

2° *Moilliquet, Marguerite-Cécile*

de *Sully* domiciliée à *Sully*

célibataire

née à *Sully le sept juin* mil huit cent *quatre-vingt-six*

fille de *Jules-Amédée Moilliquet, propriétaire*

et de *Jenny-Marie née Condu, sa femme, domiciliés à Sully*

Les publications ont eu lieu à *Sully le vingt-sept* et à *Chierrens le vingt-huit septembre mil neuf cent neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Acte de naissance du fiancé.*

2° *Certificats de publication de Sully et de Chierrens.*

Communiqué : à l'état civil de *S.*

Clerges

Signatures des époux :

Pierre Mœyste pasteur.

Marguerite Mœyste

Signatures des témoins :

Jules Moilliquet
à *Sully*

F. Wittmann
au *Sentier*

L'officier de l'état civil :

Elleuquet

N° 27.

Boschi et Gastaldo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois octobre*~~mil neuf cent neuf~~
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Boschi, Bartolo - Battista* manoeuvrede *Ospitaletto (Varesia, Italie)* domicilié à *Laudex**célibataire*né à *Ospitaletto le cinq juillet* mil huit cent *huitante neuf*fils de feu *Giuseppe Boschi*et de *Luigia Corbelli, sa veuve, domiciliée à Ospitaletto*2° *Gastaldo, Secondina - Giuseppina*de *Liazzo (Turin, Italie)* domiciliée à *Lully**célibataire*née à *Liazzo, le vingt cinq avril* mil huit cent *nonante*fille de feu *Domenico Gastaldo*et de *Giulia Anselmino, sa veuve, à Lully*Les publications ont eu lieu à *Laudex et à Lully le dix neuf août, à Ospitaletto les vingt neuf août et cinq septembre, à Liazzo les cinq et douze septembre mil neuf cent neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Cotes de naissance des fiancés.*2° *Consentements à mariage donnés par les mères respectives des fiancés.* - 3° *Certi-**ficats de publication d'Ospitaletto, de**Laudex, de Liazzo et de Lully.* - 4° *Per-**mis de célébration de mariage du dé-**partement de justice et police*

Communiqué à la Chancellerie

d'état en 2 exemplaires

Signatures des époux :

Boschi Bartolo
Boschi Secondina

Signatures des témoins :

Bevilacqua Vincenzo
à *Lully*
Tronconi Giovanni
à *Belmonte*

L'officier de l'état civil :

Ellequet

N° 29.

Dancet et Bastian

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 16 novembre 1911, déclaré définitif et exécutoire le 16 décembre suivant, le tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage Dancet et Bastian ci-contre. Le divorce a été prononcé aux torts des deux époux en vertu de l'article 46^b de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lully le 10 janvier 1912.

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Communiqué au département de Justice et Police

Aujourd'hui *vingt-neuf octobre* mil neuf cent *neuf* mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dancet, Charles-Albert* employé aux C.F.F.

de *Dorex et de Bogis-Bossey* domicilié à *Lully*

célibataire

né à *Dorex le quinze avril* mil huit cent quatre-vingt-un

fils de *M^{re} Charles Dancet*, agriculteur à *Lully*

et de *Louise-Susanne Lurbrugg*, sa femme, défunte

2° *Bastian, Marguerite*

de *Lutry et de Forel (Lavaux)* domiciliée à *Lully*

célibataire

née à *Lutry le vingt-un décembre* mil huit cent huitante-cinq

filie de *François-Gabriel Bastian*, maçon,

et de *Fanchette-Fanny Laschoud*, sa femme, domiciliés à *Lutry*

Les publications ont eu lieu à *Lully, à Lutry et à Forel le quatre, à Bogis-Bossey le cinq et à Dorex le six septembre mil neuf cent neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des fiancés*

2° *Certificats de publication de Bo-*

reux, de Bogis-Bossey, de Lully, de

Lutry et de Forel

Communiqué à l'état civil de *Crans,*

de Gingins, de Lutry et de Forel

Signatures des époux :

Albert Dancet

Marguerite Dancet

Signatures des témoins :

Dancet

V. Ver.

Les deux à *Lully*

L'officier de l'état civil :

Milliquet

N° 30.

Forctay et Hovezza

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois novembre* ~~mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Forctay Jules-Charles* vigneron

de *S^t Sulpice (Jaud)* domicilié à *Sully*

célibataire

né à *Sully le vingt-trois juin* mil huit cent *huitante-un*

fils de *feu Jean-Samuel Forctay*

et de *Louise-Suzanne Hovgor, sa veuve, domiciliée à Sully*

2° *Hovezza Jeanne-Léa* repasseuse

de *Cully et de Lutry* domiciliée à *Belmont et Sully*

célibataire

née à *Lausanne le treize janvier* mil huit cent *quatre-vingt-six*

fille de *Gaspard-Pierre-Abram Hovezza, vigneron,*

et de *Henriette-Louise née Lilet, sa femme, domiciliées à Belmont et Sully*

Les publications ont eu lieu à *Sully et à Belmont le neuf, à S^t Sulpice et à Cully le dix, et à Lutry le onze septembre mil neuf cent neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Acte de naissance de la fiancée.*

2° *Certificats de publication de S^t*

Sulpice, de Sully, de Cully, de Lutry

et de Belmont.

Communiqué à l'état civil d'Eu-
blens, de Cully et de Lutry.

Signatures des époux :

Forctay J.

Forctay Léa

Signatures des témoins :

Billieron

Hovezza Paul

à Lutry
à Belmont

L'officier de l'état civil :

Billieron

N° 21.

Gillieron et Rotinelli

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quatre novembre mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre-vingt-
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° Gillieron, Jean-Clair employé aux C.F.F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Carrouge et de Ropraz (Saud) domicilié à Sully

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sully le deux octobre mil huit cent quatre-vingt-six

Noms, profession et

fils de Henri Gillieron, agriculteur,

domicile des parents :

et de Elise née Saranchoy, sa femme, domiciliés à Sully.

Nom et profession de l'épouse :

2° Rotinelli, Ernestine cartonnrière

Lieu d'origine et de domicile :

de Cérano (Toscane, Italie) domiciliée à Belmont de Sully

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Laudex le vingt juin mil huit cent huitante-trois

Noms, profession et

fille de feu Charles Rotinelli

domicile des parents :

et de Louise-Elisa Chapuis née Diserens, sa veuve, domiciliée à Belmont de Sully

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Carrouge, à Ropraz, à Sully et à Belmont de Sully le vingt-trois août, et à Cérano les dix-neuf et vingt-six septembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication de Carrouge, de Ropraz, de Sully, de Cérano et de Belmont

Communiqué à l'état civil de M^lles
Aières et de Corcelles-le-Jorat et à
la Chancellerie d'état

Signatures des époux :

A. Gillieron

E. Rotinelli

Signatures des témoins :

Louis Merinat

à Lutry

M. Tomas

à Sully

L'officier de l'état civil :

Ulliquet

N° 32.

Maury et Garin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize novembre*

~~mil neuf cent neuf~~
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} *Maury, Louis-Jaques* ouvrier à la fabrique de ciments

de *Seengen (Argovie)* domicilié au *Forz de Lully*

célibataire

né à *Lutry le vingt-un juin* mil huit cent *huitante-six*

fils de *Frédéric Maury, maçon à Laudex*

et de *défunte Henriette-Lina Bolomey née Bettez, sa femme*

2^e *Garin, Emma-Augusta* repasseuse

de *Bussy-sur-Morges* domiciliée à *Laudex*

célibataire

née à *Bussy sur Morges le sept juin* mil huit cent *quatre-vingt-huit*

fille de *Charles-François-Auguste Garin, ouvrier*

et de *Claire née Hooveritz, sa femme, domiciliés à Laudex*

Les publications ont eu lieu à *Lully et à Laudex le seize, à Seengen et à Bussy sur Morges le dix huit octobre mil neuf cent neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^{er} *Actes de naissance des fiancés*

2^e *Certificats de publication de Seengen, de Lully, de Bussy et de Laudex*

Communiqué à l'état civil de *Seengen et de Villars-sous-Yens*

Signatures des époux :

Maury Louis

Emma Maury

Signatures des témoins :

Garin Charles
à *Laudex*

Hooveritz Jules
à *Lully*

L'officier de l'état civil :

Billiquet

N° 33.

Moilliquet et Moilliquet

Aujourd'hui vingt-deux novembre

mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Moilliquet, Ernest-François-Ellois vigneron

Lieu d'origine et de domicile :

de Sully domicilié à Sully

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le vingt-huit août mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

filis de Benjamin-Louis Moilliquet, vigneron,

domicile des parents :

et de Georgine-Méarie née Moillard, sa femme, domiciliés à Sully.

Nom et profession de l'épouse :

2° Moilliquet, Ida-Fanny-Louise

Lieu d'origine et de domicile :

de Sully domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Sully le vingt-quatre mars mil huit cent quatre-vingt-huit

Noms, profession et

filie de défunt Charles-Louis Moilliquet

domicile des parents :

et de défunte Elise-Jenny née Dupont, sa femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully et à Lausanne le trente octobre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1/ Acte de naissance du fiancé.
- 2/ Certificats de publication de Sully et de Lausanne

Signatures des époux :

Moilliquet Ernest
Moilliquet Ida.

Signatures des témoins :

Benjamin Moilliquet à Sully
Louise Jobidon à Genève
Philippe Moilliquet à Sully

L'officier de l'état civil :

El Moilliquet

N° 34.

Biolley et Dupont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *six décembre* ~~mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} *Biolley, Louis,* _____ *jardinier* _____

de *Sully-le-Haut (Fribourg)* _____ domicilié à *Sully* _____

célibataire _____

né à *Sully-le-Haut le seize mai* _____ mil huit cent *septante huit* _____

fils de *feu Eugène Biolley* _____

et de *Marie-Madeleine née Scheurer, domiciliée à Sully-le-Haut* _____

2^e *Dupont, Hélène-Louise* _____

de *Sully* _____ domiciliée à *Sully* _____

célibataire _____

née à *Cligle le vingt huit janvier* _____ mil huit cent *quatre-vingt-six* _____

fille de *Marie-Louis (Dupont), vigneron* _____

et de *Marguerite-Emilie née Dupont, domiciliés à Sully* _____

Les publications ont eu lieu à *Sully-le-Haut et à Sully le vingt-neuf oc-*
tobre mil neuf cent neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^{er} *Actes de naissance des fiancés.*

2^e *Certificats de publication de Sully-*

le-Haut et de Sully _____

Communiqué à l'état civil de *Sully-*

le-Haut _____

Signatures des époux :

Louis Biolley

Hélène Biolley

Signatures des témoins :

Raymond

Ch. de Foch

les deux à *Sully*

L'officier de l'état civil :

Williquet

Le numéro 34, à la page 125, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1909. Les deux doubles du présent regis- tre sont conformes. Ce que nous certifions *Sully, le 31 décembre 1909.*

L'officier de l'état civil de *Sully:*



N° 1.

Aldé et Liard

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui cinq janvier _____ mil neuf cent dix _____
mil huit cent quatre-vingt _____
_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° Aldé, Auguste, _____ souffleur au théâtre _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Paris (France) _____ domicilié à Sully _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Paris (19^e arrond.) le vingt-un novembre _____ mil huit cent quatre-vingt _____

Noms, profession et

fils de défunt Charles-Frédéric-Pierre Aldé _____

domicile des parents :

et de Adèle Allier, sa veuve, domiciliée à Paris. _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Liard, Marie-Susanne, _____ femme de chambre _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Pillars Mœndraz _____ domiciliée à Lausanne _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le vingt-deux décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____

Noms, profession et

fille de Héli Liard, corroyeur, domicilié à Sully, _____

domicile des parents :

et de défunte Fanny Jenny Abetel, son épouse _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully et à Lausanne le vingt-sept, à Paris le vingt-huit et à Pillars Mœndraz le vingt-neuf novembre mil neuf cent neuf
Quatorzième ligne, approuvé les mots: "deux décembre" écrits sur rature. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1/ Actes de naissance des fiancés. _____
- 2/ Acte de décès de Charles Frédéric Pierre Aldé. _____
- 3/ Consentement à mariage donné par veuve Aldé. _____
- 4/ Certificats de publication de Paris, de Sully, de Pillars Mœndraz et de Lausanne. _____
- 5/ Déclaration de l'Ambassade de France, à Berne, reconnaissant le mariage. _____
- 6/ Autorisation du département de Justice et Police _____

Communiqué : à l'état-civil de J.^eCierges et de Lausanne, et à la Chan-
cellerie d'état _____

Signatures des époux :

Aldé
Marie Aldé

Signatures des témoins :

J. Jaquet
L. Demont

Les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 2.

Canta et Cloetta

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix janvier mil neuf cent dix
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Canta, Luigi - Antonio** charretier

de **Oulx (Turin, Italie)** domicilié à **Lully**

célibataire

né à **Oulx le quatre août** mil huit cent huitante trois

fils de **Antonio Giovanni Canta, marchand, à Borgo d'Alle,**

et de **Modesta Omega, défunte**

2° **Cloetta, Carolina,** ménagère

de **Borgo d'Alle (Novare, Italie)** domiciliée à **Lully**

célibataire

née à **Borgo d'Alle le vingt-un septembre** mil huit cent septante huit

fille de **Giovanni Cloetta, agriculteur,**

et de **Maria Germano, domiciliés à Borgo d'Alle.**

Les publications ont eu lieu à **Lully le neuf août, à Borgo d'Alle les cinq et douze septembre et à Oulx les vingt huit novembre et cinq décembre mil neuf cent neuf.**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés

2° Certificats de publication d'Oulx, de Lully et de Borgo d'Alle.

3° Permis de célébration de mariage délivré par le département de justice et police.

Communiqué à la Chancellerie d'état en deux exemplaires

Signatures des époux :

Canta Luigi

Canta Carolina

Signatures des témoins :

Furno Michel

Coexles Beeri

Les deux à Lully

L'officier de l'état civil :

Ulliquet

N° 3.

Borgeaud et Boillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit janvier

mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Borgeaud, Auguste vigneron

de Lully domicilié à Lully

veuf de Karolina née Heimo, dès le deux février mil neuf cent neuf

né à Lully le vingt huit août mil huit cent cinquante six

fils de feu Jean-Louis-Rodolphe Borgeaud

et de défunte Suzette née Cherpillod, sa femme.

2° Boillet née Wenger, Adele-Rosina repasseuse

de Moutoux domiciliée à Lully

veuve de Jules Boillet, dès le dix huit mai mil neuf cent cinq

née à Blumenstein (Berne) le dix juillet mil huit cent cinquante neuf

fille de feu Frédéric Wenger

et de défunte Margaritha Baumann, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Lully le quatre et à Moutoux le onze décembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de naissance de la fiancée.

2° Actes de décès de Karolina Hei-

mo et de Jules Boillet

3° Certificats de publication de Lully
et de Moutoux.

Communiqué : à l'état-civil de Gro-

vence

Signatures des époux :

Auguste Borgeaud
Rosa Borgeaud

Signatures des témoins :

Ed. Frotas
Eug Dupont agent
Les deux à Lully

L'officier de l'état civil :

E. Lilliquet

N° 4.
Bron et Sacke.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf janvier mil neuf cent dix
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bron, Charles-Paul-Louis, municipal

de Savigny et de Forel (Lacaux) domicilié à Sully

veuf de Marie dite Lucie née Cluzeau dès le treize octobre mil neuf cent neuf

né à Paris le sept février mil huit cent quarante six

fils de feu Charles Bron

et de défunte Rose-Louise Still, sa femme.

2° Sacke née Dupont, Emma Henriette

de Spalinges domiciliée à Sully

veuve de Jules-Henri Sacke dès le douze mars mil neuf cent sept

née à Sully le vingt août mil huit cent septante sept

fille de feu Victor-Aldolphe-François Dupont

et de défunte Henriette-Louise née Regamey, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Savigny et à Sully le quatre, à Forel et à Spalinges le cinq janvier mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Acte de naissance du fiancé.
- 2° Actes de décès de Marie dite Lucie Cluzeau et de Jules-Henri Sacke.
- 3° Certificats de publication de Savigny, de Forel, de Sully et d'Espalinges

Communiqué : à l'état civil de Savigny, de Forel et d'Espalinges

Signatures des époux :

Emma Bron

Signatures des témoins :

L. Gelpende
L. Schmid

Les deux à Lussane

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 5.

Sincent et Chanot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux février* _____ ~~mil neuf cent dix~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Sincent, Emile Auguste Alfred* _____ *régisseur* _____de *Loliez-le-Grand* _____ domicilié à *Lausanne* _____*veuf de Laure Ida Grandjean dès le douze avril mil huit cent nonante huit*né à *Schallens le vingt juillet* _____ mil huit cent *cinquante quatre* _____fils de *Auguste Samuel Sincent, décédé* _____et de *Rose-Marie née Mayor, sa veuve, à Schallens* _____2° *Chanot née Lotterat, Jenny* _____ *ménagère* _____de *La Chaux* _____ domiciliée à *Lausanne* _____*veuve en 2^{mes} noces de Daniel Chanot, dès le onze septembre mil neuf cent sept* _____née à *Cronay le cinq avril* _____ mil huit cent *cinquante deux* _____fille de *Jean Etienne Lotterat* _____et de *Suzette née Besson, sa femme, les deux décédés* _____Les publications ont eu lieu à *Lausanne le onze, à la Chaux et à Loliez le Grand le douze janvier mil neuf cent dix* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Lausanne _____

_____Communiqué : à l'état civil de *Botrens, de Lausanne et de Cossonay*

Signatures des époux :

A. Sincent
J. Chanot

Signatures des témoins :

*Henri Borgeau**Auguste Tolémarche*
Les deux à *Gully*

L'officier de l'état civil :

Elilliquet

N° 6.
Fehlmann et Séchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois février* mil neuf cent *dix*
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fehlmann, Charles-Félix* employé *C.F.F.*

de *Staffelbach (Argovie)* domicilié à *Laudex*

célibataire

né à *Lausanne le neuf mars* mil huit cent *quatre-vingt-sept*

fil de *Henri Fehlmann, caviste à Lausanne*

et de *défunte Fanny-Jenny née Schindler, sa femme.*

2° *Séchaud, Béatrice-Joséphine* repasseuse

de *Laudex et de Sullens* domiciliée à *Lully*

célibataire

née à *Lully le trente-un décembre* mil huit cent *quatre-vingt-six*

filie de *Henri Louis Séchaud, employé C.F.F. à Lully*

et de *défunte Gasparine née Serreine, sa femme.*

Les publications ont eu lieu à *Laudex, à Sullens et à Lully le douze, et à Staf-
 felbach le treize janvier mil neuf cent dix.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Acte de naissance du fiancé.*

2° *Certificats de publication de Staf-
 felbach, de Laudex, de Sullens et de
 Lully*

Communiqué : à l'état civil de *Staf-
 felbach et de Sullens*

Signatures des époux :

Fehlmann Félix

Béatrice Fehlmann

Signatures des témoins :

Louis Moret

Séchaud H. L.

les deux à *Lully*

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 7.

Siccin et Bono.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *cinq février*mil neuf cent *dià*~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Siccin ditto Dragon, Luigi Antonio* ~~chaufournier~~de *Caneva (Udine, Italie)* domicilié à *Laudex**célibataire*né à *Caneva le douze août* mil huit cent *huitante-deux*fils de *Gasquale Siccin ditto Dragon, manoeuvre à Caneva*et de *défunte Teresa Rigo, sa femme*2° *Bono, Angela*de *Brescia (Italie)* domiciliée à *Lutry**célibataire*née à *Brescia le dix neuf février* mil huit cent *nonante un*fille de *Giovanni Bono, manoeuvre à Lutry*et de *défunte Gasqua Monticelli, sa femme*Les publications ont eu lieu à *Laudex et à Lutry le vingt sept novembre, à Caneva et à Brescia les douze et dix neuf décembre mil neuf cent neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des fiancés*2° *Consentement à mariage donné par Giovanni Bono. — 3° Certificats de publication de Caneva, de Laudex, de Brescia et de Lutry. — 4° Autorisation du département de justice et police.*Communiqué : à l'état civil de *Lutry et à la Chancellerie d'état en deux exemplaires*

Signatures des époux :

*Siccin Louis**Bono Angelina*

Signatures des témoins :

Santuziano Gerense
à *Lully**ebgossi Angelo*
à *Laudex*

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 8.

Middeldorf et Clemmer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix-sept février* mil neuf cent *dix* mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Middeldorf, Arnold* jardinier

de *Langenberg (Trusse Rhénane)* domicilié à *Lully*

célibataire

né à *Langenberg le vingt-un juin* mil huit cent *huitante-un*

fils de *feu Johann-Friedrich Middeldorf*

et de *défunte Wilhelmina née Lomberg*

2° *Clemmer, Margaritha*

de *Möatten (Berne)* domiciliée à *Möatten*

célibataire

née à *Möatten le vingt-neuf décembre* mil huit cent *huitante*

filie de *Johannes Clemmer, agriculteur*

et de *Magdalena née Lauener, sa femme, domiciliés à Möatten*

Les publications ont eu lieu à *Lully le dix huit*, à *Interlaken le vingt* et à *Langenberg le vingt-neuf décembre mil neuf cent neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des fiancés.*

2° *Certificats de publication de Langenberg, de Lully et de Möatten.*

3° *Permis de célébration délivré par le département de justice et police.*

Communiqué : à l'état civil de *Gsteig* et à la Chancellerie d'état

Signatures des époux :

Middeldorf, Arnold

Middeldorf Margaritha

Signatures des témoins :

Auguste Schtmaier

Rosa Schtmaier

Les deux à *Lully*

L'officier de l'état civil :

Chiliquez

N° 2.

Wöilliquet et Wöündler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit mars* mil neuf cent dix
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Wöilliquet, Emile-Albert,* employé de banque

de *Sully* domicilié à *Sully*

célibataire

né à *Sully le vingt huit juin* mil huit cent *huitante-un*

fils de *David-Emile Wöilliquet, agriculteur*

et de *Elise Schuillard, sa femme, domiciliés à Sully*

2° *Wöündler, Maria*

de *Altenstadt près Geislingen (Wurtemberg)* domiciliée à *Sully*

célibataire

née à *Altenstadt le treize novembre* mil huit cent *huitante sept*

fille de *Thomas Wöündler, employé de fabrique, domicilié à Altenstadt*

et de *défunte Katharina Wöössner*

Les publications ont eu lieu à *Sully le douze* et à *Altenstadt le quatorze*
mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Acte de naissance de la fiancée*
2° *Certificats de publication de Sully*
et de Altenstadt

Communiqué : à la Chancellerie
d'état

Signatures des époux :

Wöilliquet

Maria Wöilliquet

Signatures des témoins :

Eug Dupont agent

Henri Dupont

Thomas Wöündler les deux à *Sully*
à *Altenstadt*
L'officier de l'état civil :

Wöilliquet

N° 10.

Ogay et Fivat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui sept avril mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ogay, Saul Robert employé postal

de Lovattens domicilié à Sully

célibataire

né à Sully le vingt-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de Louis Henri-Edouard Ogay, journalier

et de Louise-Emilie née Blanc, sa femme, domiciliés à Sully

2° Fivat, Lina

de Sassel domiciliée à Lausanne, Chailly

célibataire

née à Lovattens, le dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Aliné Fivat, charpentier

et de Emilie née Germond, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sully le dix-huit, à Lovattens, à Sassel et à Lausanne le dix-neuf mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Acte de naissance de la fiancée
2. Certificats de publication de Lovattens, de Sully, de Sassel et de Lausanne

Communiqué : à l'état-civil de Lovattens, de Granges et de Lausanne.

Signatures des époux :

Ogay, Robert
Lina Ogay

Signatures des témoins :

Cabrel Alexis à Belmont
Victor Moënoz à Sully

L'officier de l'état civil :

Elilliquet

N^o 11.

Carrard et Gaillefert

mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui sept avril

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o Carrard, Lucien ouvrier à la fabrique de ciments

Lieu d'origine et de domicile :

de Soliez-Litter domicilié à Saudex

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Soliez-Litter le vingt-deux octobre mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fil de Eugène Carrard, ancien cantonnier

domicile des parents :

et de Jeanne Henriette Crausaz, sa femme, à Soliez-Litter

Nom et profession de l'épouse :

2^o Gaillefert, Adèle ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Hovalles domiciliée à Saudex

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Luins le douze mai mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

filles de François Louis Houma Gaillefert, agriculteur à Hovalles

domicile des parents :

et de défunte Félicie née Trabin, sa femme,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Soliez-Litter, à Saudex et à Hovalles le vingt-six février mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des fiancés.
2^o Certificats de publication de Soliez-Litter, de Saudex et de Hovalles

Signatures des époux :

Carrard Lucien

Adèle Carrard

Signatures des témoins :

Victor Moïnoz

Charles Beerli

les deux à Gully

Communiqué : à l'état civil de Hovalles et de Fiez

L'officier de l'état civil :

Ellilliquet

N° 12.
Läderach et Rätz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt huit~~ ^{mil neuf cent dix} ~~avril~~ ^{mil huit cent quatre-vingt-}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Läderach, Emile ^{jardinier}

de ~~Worb~~ (Berne) domicilié à ~~Sully~~

célibataire

né à ~~rièrre~~ ^{Luidoux} le ~~vingt août~~ ^{mil huit cent septante huit}

fils de feu Christian Läderach

et de Elisabeth née Schlegel, sa veuve, domiciliée à ~~Sully~~

2° Rätz, Louisa Bertha ^{cuisinière}

de ~~Rapperswil~~ (Berne) domiciliée à ~~Rapperswil~~ (Berne)

célibataire

née à ~~La Chaux de Fonds~~ le ~~quatre janvier~~ ^{mil huit cent quatre-vingt-neuf}

fille de Arnold Rätz, agriculteur à ~~Rapperswil~~

et de défunte Fanny-Louisa Brassard née Montandon, sa femme.

Les publications ont eu lieu à ~~Worb~~ et à ~~Sully~~ le ~~onze~~, et à ~~Rapperswil~~ le ~~dou-~~
~~ze~~ ^{ze} ~~avril~~ ^{mil neuf cent dix}

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés.

2° Certificats de publication de ~~Worb~~,
de ~~Sully~~ et de ~~Rapperswil~~

Communiqué : à l'état civil de ~~Worb~~
et de ~~Rapperswil~~

Signatures des époux :

Emile Läderach

Louise Läderach

Signatures des témoins :

Gyster Jules

Christ Eugène

Residence à ~~Sauvagny~~

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N^o 13.

Brocard et Rosset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept mai* _____ mil neuf cent *dix* _____
~~mil huit cent quatre-vingt~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Brocard, Fernand,* _____ *cuisinier* _____

de *Bière* _____ domicilié à *Bière* _____

célibataire _____

né à *Bière* le *huit octobre* _____ mil huit cent *quatre-vingt-cinq* _____

fil de *Alfred-Samuel Brocard* _____

et de *Olivia née Terry* _____

2^o *Rosset, Lucie dite Rosa,* _____ *cuisinière* _____

de *Granges de Vesin et de Cheiry (Fribourg)* domiciliée à *Lully* _____

célibataire _____

née à *Clumont* le *dix neuf février* _____ mil huit cent *quatre-vingt-huit* _____

fille de *Emile Rosset* _____

et de *Marie-Aloïse née Rey* _____

Les publications ont eu lieu à *Bière, à Granges de Vesin, à Cheiry et à Lully*
 le *quinze avril mil neuf cent dix* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Bière _____

Communiqué : à l'état civil de *Bière, d'Clumont et de Surpierre* _____

Signatures des époux :

Fernand Brocard
Rosa Brocard

Signatures des témoins :

Bussis & Her
 à *Lully*
J. Monthaux
 à *Bière*

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 14.

Lieber et Wepfer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par jugement du 29 novembre 1911, déclaré exécutoire le 9 janvier 1912, le tribunal civil du district de Winterthur a dit bon pour le divorce le mariage Lieber et Wepfer ci-dessus. - le divorce a été prononcé en vertu de l'article 145 de la loi fédérale du 24 décembre 1876.

Sully, le 12 mars 1912

L'officier de l'état civil :

E. Lilliquet

Communiqué au Département de Justice & Police

Aujourd'hui dix mai mil neuf cent dix

mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lieber, Julius jardinier

de Erzenholz, Frauenfeld et Winterthur domicilié à Sully

célibataire

né à Oberwinterthur le six juillet mil huit cent septante six

fil de Gottfried Lieber, propriétaire

et de Regula Karolina Süstrunk, sa femme, domiciliés à Sully

2° Wepfer, Emma Lina cuisinière

de Oberstammheim (Zürich) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Schlatt (Zürich) le quinze octobre mil huit cent nonante

fille de Konrad Wepfer

et de Bertha Furrer, sa femme, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Sully et à Oberstammheim le onze; à Erzenholz, à Winterthur et à Lausanne le douze avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1/ Actes de naissance des fiancés.
- 2/ Consentement du tuteur de la fiancée.
- 3/ Acte d'origine de l'époux (pièce rendue)
- 4/ Certificats de publication de Erzenholz, de Sully, de Winterthur, de Oberstammheim et de Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de Frauenfeld, de Winterthur, de Oberstammheim et de Lausanne

Signatures des époux :

Julius Lieber

Emma Lieber

Signatures des témoins :

G. Lieber Lieborsheim à Sully
H. Ehrensperger, Winterthur.

L'officier de l'état civil :

E. Lilliquet

N^o 15.

Dupont et Ferriraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq mai* ~~_____~~ ^{mil neuf cent dix} ~~_____~~
~~_____~~ ^{mil huit cent quatre-vingt-}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Dupont, Paul-Emile* ~~_____~~ *employé postal* ~~_____~~

de *Sully* ~~_____~~ domicilié à *Sully* ~~_____~~

célibataire ~~_____~~

né à *Sully le cinq mai* ~~_____~~ mil huit cent *huitante deux* ~~_____~~

fils de *Jean-Emile Dupont, jardinier-maraîcher* ~~_____~~

et de *Amélie-Apollonie Lochon, sa femme, domiciliés à Sully* ~~_____~~

2^o *Ferriraz, Ida* ~~_____~~

de *Chavornay et de l'Abergement* ~~_____~~ domiciliée à *Lausanne* ~~_____~~

célibataire ~~_____~~

née à *Chavornay, le onze mai* ~~_____~~ mil huit cent *huitante-six* ~~_____~~

fille de *Armand Ferriraz, domicilié à Paris* ~~_____~~

et de *Julie née Compendu, domiciliée à Lausanne* ~~_____~~

Les publications ont eu lieu à *Sully et à Lausanne le quatre, à l'Abergement le cinq et à Chavornay le six mai mil neuf cent dix* ~~_____~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Acte de naissance de la fiancée.*
 2^o *Certificats de publication de Sully, de Chavornay, de l'Abergement et de Lausanne* ~~_____~~

Communiqué : à l'état civil de *Chavornay, de Lignerolle et de Lausanne* ~~_____~~

Signatures des époux :

Paul Dupont ~~_____~~

Ida Dupont ~~_____~~

Signatures des témoins :

A. Dupont ~~_____~~

V. Vetz ~~_____~~

Les deux à *Sully*

L'officier de l'état civil :

Billiquet ~~_____~~

N° 16.

Vittino et Crosumo.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vittino, Alfredo Melchiorre maçon

de Sollone (Nocera, Italie) domicilié à Sully

célibataire

né à Sollone le deux octobre mil huit cent huitante

fils de Giovanni Battista Vittino, décorateur, à Sollone,

et de défunte Caterina Sicchetti, sa femme.

2° Crosumo, Maddalena,

de Loano (Gènes, Italie) domiciliée à Sully

célibataire

née à Loano le quinze juillet mil huit cent huitante neuf

fille de Antonio Crosumo, agriculteur, à Pietra Ligure,

et de défunte Maria Rocca, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Sully le deux, à Sollone les dix et dix sept,
et à Loano les dix sept et vingt quatre avril mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1.° Actes de naissance des fiancés.

2.° Consentement à mariage donné par le père de la fiancée. - 3.° Certificats de Sollone, de Sully et de Loano.

4.° Permis de célébration du département de Justice et police

Communiqué : à la Chancellerie d'état en deux exemplaires

Signatures des époux :

Vittino Alfredo

Vittino Maddalena

Signatures des témoins :

Ton Pierre

à Renens

Martini

à Sully

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 17.

Abetel et Saranby

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin mil neuf cent dix

~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Abetel, Aimé, menuisier

de Belmont et Sully domicilié à Belmont et Sully

célibataire

né à Belmont et Sully le vingt juin mil huit cent huitante trois

fils de Alexis Abetel, agriculteur

et de Louise née Bron, sa femme, à Belmont et Sully

2° Saranby, Julia Alexandrine cuisinière

de Lutry et de Pillette domiciliée au Châtelard, La Rouvenaz

célibataire

née à Bettens le cinq janvier mil huit cent huitante quatre

fille de feu Abram Louis Saranby

et de défunte Louise Elisa née Moercier, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Belmont, à Lutry, à Pillette et au Châtelard le quatorze mai mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Acte de naissance de la fiancée.
2. Certificats de publication de Belmont, de Lutry, de Pillette et du Châtelard.

Communiqué : à l'état civil de Lutry, de Cully et de Montreux

Signatures des époux :

Abetel Aimé
Abetel Julia

Signatures des témoins :

Emile Huber
Justine Huber

Les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 18.
Corbaz et Noël

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin

mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Corbaz, Auguste ———— encadreur ————

de Belmont s/ Sully ———— domicilié à Belmont s/ Sully ————

célibataire ————

né à Belmont s/ Sully le sept octobre ———— mil huit cent huitante trois ————

fils de Edouard Corbaz, agriculteur ————

et de Louise-Rosalie Abetel, sa femme, à Belmont s/ Sully ————

2° Noël, Nôclanie ————

de Nœzières (Saud) ———— domiciliée à Belmont s/ Sully ————

célibataire ————

née à Nœzières le six mars ———— mil huit cent huitante quatre ————

fille de feu Jean Noël ————

et de Emma née Lasche, sa veuve, à Belmont s/ Sully ————

Les publications ont eu lieu à Belmont et à Nœzières le treize mai mil neuf cent dix ————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de naissance de la fiancée.
2° Certificats de publication de Belmont et de Nœzières ————

—————
—————
—————

Communiqué : à l'état civil de Nœzières ————

—————
—————

Signatures des époux :

Aug. Corbaz
Nôclanie Corbaz

Signatures des témoins :

Ed. Corbaz
Corbaz Fernand
les deux à Belmont

L'officier de l'état civil :

Elleuques

N° 19.

Nicolas Rötchlisberger

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *deux juin* mil neuf cent *dix* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Lieu d'origine et de domicile :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Etat civil :

1° *Nicolas, Célimé* agriculteur

Lieu et date de la naissance :

de *Mœzières (Aud)* domicilié à *Belmont-s-Sully*

Noms, profession et

célibataire

domicile des parents :

né à *Mœzières le premier février* mil huit cent *huitante-six*

Nom et profession de l'épouse :

de *Emma née Latsche, domiciliée à Belmont-s-Sully*

Lieu d'origine et de domicile :

et de *Emma née Latsche, domiciliée à Belmont-s-Sully*

Etat civil :

2° *Rötchlisberger, Elise* cuisinière

Lieu et date de la naissance :

de *Langnau (Berne)* domiciliée à *Oron-la-Ville*

Noms, profession et

célibataire

domicile des parents :

née à *Hindelbank (Berne) le dix huit novembre* mil huit cent *huitante-deux*

Date des publications :

filles de *feu Jakob Rötchlisberger*

et de *défunte Marianna Studer*

Les publications ont eu lieu à *Mœzières, à Belmont et à Langnau le neuf,*
et à Oron-la-Ville le dix mai mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des fiancés,*
2° *Certificats de publication de Mœzières, de Belmont, de Langnau et d'Oron-la-Ville*

Signatures des époux :

Nicolas
Elise Nicolas

Signatures des témoins :

Corbay Fernand,
Ed. Corbay

Communiqué : à l'état-civil de *Mœzières, de Langnau et d'Oron*

les deux à Belmont
l'officier de l'état civil :

Billiquet

N° 20.

Valentiny, Cuérel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui seize juin mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Valentiny, Samu, maître d'hôtel

de Ujvidek (Hongrie) domicilié à Sevey

célibataire

né à Ujvidek, le vingt-trois janvier mil huit cent huitante un

fils de Endre Valentiny, rentier à Ujvidek

et de Rosa Szlika, sa femme, défunte

2° Cuérel, Clara-Henriette caissière

de Villars St Croix domiciliée à Lully

célibataire

née à Lausanne le trente un juillet mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Ferdinand-Jules Cuérel, employé de commerce,

et de Salerie-Adeline née Siolon, sa femme, domiciliés à Lully

Les publications ont eu lieu à Sevey et à Lully le deux et à Villars St Croix le trois décembre mil neuf cent neuf; à Ujvidek le vingt deux avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Sevey

Communiqué : à la chancellerie d'état et à l'état civil de Sevey et de Russigny

Signatures des époux :

Samuel Valentiny
C. Valentiny

Signatures des témoins :

Fuérce
Auguste Petitmaître
les deux à Lully

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 21.

Joly et Abetel.

Nom et profession de l'époux :

1° *Joly, Charles-Abram, scieur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Savigny et de Cully* domicilié à *Belmont-sur-Sully*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Savigny le vingt-cinq* mil huit cent *quatre-vingt-trois*

Noms, profession et

fils de *Charles Joly, journalier,*

domicile des parents :

et de *Bertha née Saccard, à Savigny*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Abetel, Susanne-Julie repasseuse*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Belmont-sur-Sully* domiciliée à *Belmont-sur-Sully*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Belmont-sur-Sully le trente octobre* mil huit cent *quatre-vingt-onze*

Noms, profession et

fille de *feu Auguste Abetel*

domicile des parents :

et de *Louise Bolomey née Tröbler, sa veuve, à Belmont-sur-Sully*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Savigny, à Cully et à Belmont-sur-Sully le douze mai mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Acte de naissance du fiancé.*2° *Consentement à mariage donné par la mère de la fiancée.*3° *Certificats de publication de Savigny, de Cully et de Belmont.*Communiqué : à l'état civil de *Savigny et de Cully*

Signatures des époux :

*Joly Charles**Joly Susanne*

Signatures des témoins :

*Rosa Petitmaître**Henri Fauchard*
à *Sully*
à *Belmont*

L'officier de l'état civil :

Billiquet

N° 22.

Blanc et Troebler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois juin* ~~mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Blanc, Aloïs*, employé postal

de *Belmont-s/Lully* domicilié à *Belmont-s/Lully*

célibataire

né à *Belmont-s/Lully le dix huit décembre* mil huit cent *huitante deux*

fils de *feu Marc-Daniel Blanc*

et de *Félice née Bron, sa veuve, à Belmont-s/Lully*

2° *Troebler, Rose Augustine* repasseuse

de *Möibleberg (Berne)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Belmont-s/Lully le onze juin* mil huit cent *quatre-vingt-neuf*

fille de *Louis Troebler, journalier*

et de *Henriette Augustine née Bugnion, les deux à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Belmont le trois, à Möibleberg et à Lausanne le quatre juin mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication de Belmont, de Möibleberg et de Lausanne

Communiqué : à l'état civil de *Möibleberg et de Lausanne*

Signatures des époux :

A. Blanc
Rose Blanc

Signatures des témoins :

E. Blanc
Martin G. J. J.
les deux à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

E. Lelièvre

N° 23.

Domenjoz & Woassonet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq juillet mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Domenjoz**, François-Louis ———— electricien ————

de Sully ———— domicilié à Lausanne ————

célibataire ————

né à Sully, le quatorze octobre ———— mil huit cent huitante ————

fil de Abram-Louis Domenjoz, vigneron, à Sully, ————

et de Adèle-Henriette née Corbaz, sa femme, décédée. ————

2° **Woassonet**, Alice ————

de Epandes ———— domiciliée à Epandes ————

célibataire ————

née à Giez le dix avril ———— mil huit cent huitante-sept ————

filles de Alfred-Henri Woassonet, agriculteur, ————

et de Justine-Fanchette née Séchaud, sa femme, domiciliés à Epandes. ————

Les publications ont eu lieu à Sully et à Lausanne le huit, et à Epandes le
neuf juillet mil neuf cent dix ————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Lausanne ————

Communiqué : à l'état civil de Lau-
sanne et de Belmont ————

Signatures des époux :

François Le Domenjoz

Alice Woassonet

Signatures des témoins :

Abram Le Domenjoz

Adèle Domenjoz
résidence à Sully

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

N° 24.
Crausaz et Bellon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf juillet* mil neuf cent *dix*
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Crausaz, Louis-Eugène** jardinier

de *Lutry et d'Hermenches* domicilié à *Lully*

célibataire

né à *Lutry le deux février* mil huit cent *huitante trois*

fils de *Stienne Crausaz, agriculteur*

et de *Marie Charlotte Lillard, sa femme, domiciliés à Lully*

2° **Bellon, Marie Angeline** cuisinière

de *Croistorrents (Valais)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Stonnaz (Valais) le trente avril* mil huit cent *huitante quatre*

fille de *feu Maxime Bellon*

et de *Augustine née Launaz, sa veuve, domiciliée à Stonnaz*

Les publications ont eu lieu à *Croistorrents le vingt quatre; à Lutry, à Hermenches, à Lully et à Lausanne le vingt cinq juin mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des fiancés*
 2° *Certificats de publication de Lutry, d'Hermenches, de Lully, de Croistorrents et de Lausanne*

Communiqué : à l'état civil de *Lutry, de Moudon, de Croistorrents et de Lausanne*

Signatures des époux :

Crausaz Louis,

Crausaz Angeline,

Signatures des témoins :

Billiguet et

Charles Pache

Les deux à Lully

L'officier de l'état civil :

Billiguet

N° 25.

Serret et Charavay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre août* _____ mil neuf cent *deux* _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Serret, Charles-Constant* _____ employé de commerce _____de *Essertines et Yverdon* _____ domicilié à *Sully* _____*célibataire* _____né à *Lausanne le premier septembre* _____ mil huit cent *huitante-trois* _____fils de *Charles-Jules-Constant Serret, cordonnier, à Lausanne* _____et de *défunte Aline née Favaz, sa femme.* _____2° *Charavay, Marguerite-Louise* _____ repasseuse _____de *Sully* _____ domiciliée à *Sully* _____*célibataire* _____née à *Lausanne le deux décembre* _____ mil huit cent *huitante-trois* _____fille de *Frédéric Charavay, ancien plâtrier* _____et de *Suzette Barbaz, sa femme, domiciliés à Sully* _____Les publications ont eu lieu à *Essertines et à Sully le sept juillet mil neuf cent*
dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des fiancés* _____2° *Certificats de publication de Essertines et de Sully* _____Communiqué : à l'état civil de *Duar*.

Signatures des époux :

*St Perret**M. Perret*

Signatures des témoins :

*Wotben Agniff**A Cordery*Les deux à *Sully*

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 26.

Chaler et Chappuis.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq août _____ mil neuf cent dix _____
_____ mil huit cent quatre-vingt _____

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chaler, Charles-Vincent**, _____ *machiniste* _____de *Goumoens-la-Ville* _____ domicilié à *Laudex* _____

veuf d'Angeline-Françoise née Sallaz, dès le neuf novembre mil neuf cent six _____

né à *Goumoens-la-Ville* le dix février _____ mil huit cent huitante _____

fils de feu Louis Chaler _____

et de Rosine Chaler, sa veuve, domiciliée à *Lausanne*. _____2° **Chappuis, Rose-Méarie** _____ *femme de chambre* _____de *Carouge (Vaud)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____*célibataire* _____née à *Kopraz* le seize avril _____ mil huit cent nonante-un _____

fille de feu Louis Chappuis _____

et de Laure-Méarie Stucky née Cornaz, sa veuve, domiciliée à *Carouge*. _____Les publications ont eu lieu à *Goumoens-la-Ville*, à *Laudex* et à *Lausanne* le sept, - et à *Carouge* le huit juillet mil neuf cent dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1/ Actes de naissance des fiancés. - 2/ Acte de décès d'Angeline-Françoise née Sallaz; 3/ Acte de décès de Louis Chappuis. 4/ Consentement écrit et légalisé de la mère de la fiancée. - 5/ Certificats de publication de Goumoens-la-Ville, de Laudex, de Carouge et de Lausanne.
Communiqué : à l'état civil d'Échalens, de Nézérières et de Lausanne _____

Signatures des époux :

*Chaler**Rose Chaler*

Signatures des témoins :

Rosine Chaler
à Lausanne*Laure Méarie Chappuis*
à Carouge*Alex Stucky*
à La Cour de Seilz

L'officier de l'état civil :

Edlilliquet

N° 27.

Michelini & Lolisca

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze août

mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Michelini, Amato-Umberto, ouvrier mineur

de Urbino (Pesaro et Urbino, Italie) domicilié à Laudex

célibataire

né à Urbino, le cinq avril mil huit cent huitante-six

fils de Francesco Michelini, maçon

et de Irene Severini, sa femme, domiciliés à Urbino.

2° Lolisca, Albina, repasseuse

de Urbino (Pesaro et Urbino, Italie) domiciliée à Belmont s/ Sully

célibataire

née à Urbino le huit août mil huit cent huitante-neuf

fille de Eugenio Lolisca, ouvrier mineur,

et de Annunziata Pretelli, sa femme, domiciliés à Belmont s/ Sully.

Les publications ont eu lieu à Laudex et à Belmont le vingt-neuf mars et à Urbino les dix-sept et vingt-quatre avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Actes de naissance des fiancés. - 2. Consentement à mariage donné par les père et mère du fiancé. - 3. Consentement à mariage donné par le père de la fiancée. - 4. Certificats de publication d'Urbino, de Laudex et de Belmont s/ Sully. - 5. Permis de célébration du département de Justice et Police
Communiqué : à la chancellerie d'état.

Signatures des époux :

Michelini Amato

Albina Michelini

Signatures des témoins :

Barbani Alberte

à Belmont s/ Sully

Bouquard

à Sully

L'officier de l'état civil :

Liliquet

N° 28.

Sache et Tacheron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *cinq septembre* ~~mil neuf cent dix~~ *mil huit cent quatre-vingt-*

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Sache, Jules-François-Albert,* _____ *employé de commerce* _____

de *Epalinges* _____ domicilié à *Lully* _____

célibataire _____

né à *Lausanne, le deux juillet* _____ *mil huit cent quatre-vingt-huit* _____

_____ fils de *Jean-Jules-Alexandre Sache, appareilleur,* _____

_____ et de *Jeanne Dornier, sa femme, domiciliés à Lully.* _____

2° *Tacheron, Louise* _____ *couturière* _____

de *Molondin* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Chavannes s/ Morges le trois juillet* _____ *mil huit cent quatre-vingt-neuf* _____

_____ fille de *Alimé Tacheron, ouvrier* _____

_____ et de *Ida née Chollet, sa femme, domiciliés à Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Epalinges, à Lully et à Lausanne le treize et à Molondin le quinze août mil neuf cent dix* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1/ *Actes de naissance des fiancés.*
2/ *Certificats de publication d'Epalinges, de Lully, de Molondin et de Lausanne.* _____

Communiqué : à l'état civil d'*Epalinges, de Molondin et de Lausanne* _____

Signatures des époux :

Sache
L. Tache

Signatures des témoins :

Tacheron et timé
[Signature] Les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Elisquet

N° 29.

Bovard et Chollet

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *premier octobre* _____ *mil neuf cent dix* _____
mil huit cent quatre-vingt- _____
_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° *Bovard, Samuel*, _____ *conducteur G. L.* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Epesses* _____ domicilié à *Sully* _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à *Epesses le quatre février* _____ mil huit cent *huitante-six* _____

Noms, profession et

fils de *Sicler Bovard, vigneron* _____

domicile des parents :

et de *Julie-Anna née Lasche, sa femme, les deux domiciliés à Sully* _____

Nom et profession de l'épouse :

2° *Chollet, Anna*, _____ *cuisinière* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Moraccon* _____ domiciliée à *Suidoux* _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à *Suidoux le quinze avril* _____ mil huit cent *huitante huit* _____

Noms, profession et

fille de *feu Henri-Frédéric Chollet* _____

domicile des parents :

et de *Méarie née Saully, sa sœur, domiciliée à Suidoux* _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Epesses, à Sully, à Moraccon et à Suidoux le*
neuf septembre mil neuf cent dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des fiancés* _____
2° *Certificats de publication d'Epesses,*
de Sully, de Moraccon et de Suidoux

Communiqué : à l'état civil de *Cully,*
de Salézieux et de St-Saphorin _____

Signatures des époux :

*Samuel Bovard**Anna Bovard*

Signatures des témoins :

*Prothier agent**Messy Constant*
les deux à *Sully*

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 20.

Dubois et Martin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Le jugement rendu le 19 octobre 1911, déclaré définitif et exécutoire le 13 janvier 1912, le tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage Dubois et Martin ci-contre. - Le divorce a été prononcé au tort du mari en vertu de l'article 46, lettre h, de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Sully, le 28 janvier 1912.

L'officier de l'état civil

Elliquet

Communiqué au département de Justice et Police

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent dix

mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dubois, Henri agriculteur

de Mœzières (Saud) domicilié à Belmont-sur-Sully

divorcé en 3^{mes} noces de Julie Marianne née Domenjoz, dès le dix huit juillet mil neuf cent huit

né à Mœzières le quinze janvier mil huit cent quarante sept

fils de feu Pierre-Louis Dubois

et de feu Jeanne-Marianne née Devaud, sa femme.

2° Martin née Stetzsch, Marie-Charlotte ménagère

de Froideville domiciliée à Genève

divorcée de David Martin, dès le cinq mai mil neuf cent huit

née à Lausanne le onze juillet mil huit cent septante

fille de Charles Henri Stetzsch

et de Henriette-Jeanne-Louise Blanc, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Mœzières, à Belmont-sur-Sully, à Froideville et à Genève le deux septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés. - 2° Acte de mariage Dubois et Domenjoz portant mention du divorce. - 3° Acte de mariage Martin et Stetzsch portant mention du divorce. - 4° Certificats de publication de Mœzières, de Belmont, de Froideville et de Genève.

Communiqué : à l'état civil de Mœzières et de Bollens, et au bureau cantonal de l'état civil de Genève

Signatures des époux :

Henri Dubois
Marie Dubois

Signatures des témoins :

Gottfried Zurbuchen
à Belmont-sur-Sully
Bougaud
à Sully

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 21.

Gex et Baatard.

Nom et profession de l'époux :

1° Gex, Charles-Louis employé au L. O.

Lieu d'origine et de domicile :

de S^t Maurice (Palais), domicilié à Belmont-s/Lully

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Belmont-s/Lully le trente un octobre mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fils de Jérémie Gex

domicile des parents :

et de Marie-Elisabeth née Chevaley, sa femme, domiciliés à Belmont-s/Lully

Nom et profession de l'épouse :

2° Baatard, Eugénie-Olympe couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry domiciliée à Belmont-s/Lully

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Belmont-s/Lully le quatre mars mil huit cent quatre vingt neuf

Noms, profession et

fille de feu Jean-Louis Baatard

domicile des parents :

et de Rosalie-Julie née Herminjard, sa veuve, domiciliée à Belmont-s/Lully

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à S^t Maurice, à Belmont-s/Lully et à Lutry le premier octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication de S^t Maurice, de Belmont-s/Lully et de Lutry

Communiqué : à l'état civil de S^t Maurice et de Lutry

Signatures des époux :

Charles Gex
Eugénie Gex

Signatures des témoins :

Charles Pasche
Prothon Gex

L'officier de l'état civil :

Les deux à Lutry
E. Lilliquet

N° 32.

Cegler et Russat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 11 janvier 1934 déclaré définitif et exécutoire le 21 mars 1934, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit, le 6 avril 1934

L'Officier de l'Etat civil :

Did Duvion

Aujourd'hui *trois novembre* mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cegler, Joseph-Emile* employé de commerce

de *Hammersrobr (Soleure)* domicilié à *Sully*

célibataire

né à *Lausanne le neuf juillet* mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de feu *Urs Joseph Cegler*

et de *Julie née Baudin, domiciliée à Sully.*

2° *Russat, Antoinette-Isabelle* demoiselle de magasin

de *Genève* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Cligle le vingt-un février* mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de *Eugène Alfred Russat, restaurateur à Paris,*

et de *Marie-Louise Dupuis, domiciliée à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Fumenthal, à Sully, à Genève et à Lausanne le vingt-sept septembre mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des fiancés.*
2° *Certificats de publication de Fumenthal, de Sully, de Genève et de Lausanne.*

Communiqué : à l'état civil de *Fumenthal, de Genève et de Lausanne*

Signatures des époux :

J. Cegler

N. Russat

Signatures des témoins :

A. Pilliéron
à *Sully*

Chavallier
à *Deslémon*

L'officier de l'état civil :

Ch. Milliquet

N° 33.

Dupont et Silet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente novembre*

mil neuf cent dix

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dupont, Robert - Lucien* jardinierde *Sully* domicilié à *Sully**célibataire*né à *Sully, le trente octobre* mil huit cent quatre-vingt-quatrefils de *Jean - Emile Dupont, jardinier,*et de *Amélie - Apollonie née Lochon, sa femme, domiciliés à Sully.*2° *Silet, Elisa - Anna,*de *Rossinière* domiciliée à *Rossinière**célibataire*née à *Rossinière le trente juin* mil huit cent quatre-vingt-deuxfille de *Aimé David Silet, agriculteur*et de *Marie - Emma née Sallotton, sa femme, domiciliés à Rossinière.*Les publications ont eu lieu à *Sully le vingt-neuf* et à *Rossinière le trente*
septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1/ *Acte de naissance de la fiancée.*
2/ *Certificats de publication de Sully*
et de Rossinière.

Communiqué : à l'état civil de *Ros-*
sinrière

Signatures des époux :

*R Dupont**Elisa Dupont*

Signatures des témoins :

*Eug Dupont**Eug Dupont agent*Les deux à *Sully*

L'officier de l'état civil :

Elilliquet

N° 34.

Stünzi et Burnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix décembre

mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Stünzi, Heinrich mineur

de Horgen (Zürich) domicilié à Gaudex

divorcé de Rosine née Weiss, dès le premier juillet mil neuf cent neuf

né à Horgen le quatre mai mil huit cent soixante quatre

fils de feu Hans Rudolf Stünzi

et de défunte Regula née Widmer, sa femme.

2^o Burnier, Fernande Ida, couturière

de Rossinière domiciliée à Sully

célibataire

née à Noyon le vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt

fille de feu Samuel-François Burnier

et de défunte Félicie Marie Alphonsine Henrioux, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Sully, à Gaudex et à Horgen le vingt-trois, et à Rossinière le vingt quatre novembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des fiancés;

2^o Acte de mariage Stünzi et Weiss portant mention du divorce;

3^o Certificats de publication de Horgen, de Gaudex, de Rossinière et de Sully.

Communiqué : à l'état civil de Horgen et de Rossinière

Signatures des époux :

Stünzi Henri.

Ida Stünzi.

Signatures des témoins :

Prothen agent

Eug Dupont agent

Les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 35.

Blanc et Bergmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du District de Lausanne, rendu en date du 14 juin 1920, déclaré définitif et exécutoire le 6 juillet 1920, le mariage intesit ci-dessus a été dissout par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Intérim le 22 octobre 1920

L'officier de l'état civil

Milliquet

Aujourd'hui *trente décembre* mil neuf cent *dix*
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Blanc, Auguste-Jules-Samuel*, jardinier

de *Belmont-s/Sully* domicilié à *Sully*

divorcé de Henriette (Delphine-Moïarie-Frosine née Moïonier, dès le deux décembre mil huit cent nonante neuf

né à *Lausanne le vingt-six mai* mil huit cent *cinquante sept*

fils de *feu Pierre-Samuel Blanc*

et de *défunte Moïrienne Gillieron, sa femme*

2° *Bergmann, Mathilde-Florence*, tailleur

de *La Roche et Sous-la-Ville (Fribourg)* domiciliée à *Sully*

célibataire

née à *La Roche le vingt-un novembre* mil huit cent *quatre-vingt-sept*

fille de *Pierre-François Bergmann, terrassier*

et de *Moïrie-Claudine née Trivet, sa femme, domiciliés à La Roche*

Les publications ont eu lieu à *Belmont et à Sully le trois décembre*, et à *La Roche et Sous-la-Ville le quatre décembre mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des fiancés*

2° *Acte de mariage Blanc et Moïonier portant mention du divorce*

3° *Certificats de publication de Belmont, de Sully, de La Roche et Sous-la-Ville*

Communiqué : à l'état civil de *La Roche et de Sous-la-Ville*

Signatures des époux :

Blanc
Mathilde Blanc

Signatures des témoins :

Milliquet
Victor Ver

Les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

Milliquet

N° 36.

Barboni et Solisca

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *rente un décembre* ~~mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Barboni, Carlo-Alberto, manoeuvre

de Liegaro (Serugia, Italie) domicilié à Belmont s/Sully

célibataire

né à Liegaro le cinq mars mil huit cent huitante sept

fils de Celesforo Barboni, manoeuvre, domicilié à Liegaro,

et de défunte Erminia Mazzetti, sa femme.

2° Solisca, (Domenica-Antonia-Assunta) repasseuse

de Urbino (Urbino et Cesaro, Italie) domiciliée à Belmont s/Sully

célibataire

née à Urbino le dix neuf février mil huit cent nonante deux

fille de Eugenio Solisca, manoeuvre,

et de Annunziata Sretelli, sa femme, domiciliés à Belmont s/Sully

Les publications ont eu lieu à Belmont s/Sully le trente un octobre, à Liegaro et à Urbino les treize et vingt novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des fiancés.
- 2° Deux consentements à mariage donnés par les pères des époux.
- 3° Certificats de publication de Liegaro, de Belmont et de Urbino.
- 4° Permis de célébration du département de justice et police.

Communiqué : à la Chancellerie d'état en deux exemplaires

Signatures des époux :

Barboni Carlo Alberto

Barboni Domenique

Signatures des témoins :

Galli Olindo,

Guidi Ernesto

les deux en Robbettax s/Belmont

L'officier de l'état civil :

Elliquet

Le numéro 36, à la page 161, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1910. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Sully, le 31 décembre 1910.

L'officier de l'état civil de Sully :

Elliquet

N^o 4.

Borgeaud et Barraud

Nom et profession de l'époux :

1^o Borgeaud, Jules-Auguste, greffier de la justice de paix

Lieu d'origine et de domicile :

de Lully domicilié à Lully

Etat civil :

veuf de Marie-Louise née Dupont dès le six juin mil neuf cent neuf

Lieu et date de la naissance :

né à Lully le vingt-neuf décembre mil huit cent soixante quatre

Noms, profession et

fils de Marc-François Borgeaud

domicile des parents :

et de Henriette-Antoinette née Sonnaz, sa femme, décédés.

Nom et profession de l'épouse :

2^o Barraud, Augusta-Emma-Hélène, institutrice

Lieu d'origine et de domicile :

de Russigny (Morges) et Villars-Ciercelin domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le vingt-deux janvier mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fille de feu Louis-Samuel Barraud

domicile des parents :

et de Fanny-Henriette née Barraud, domiciliée à Aubonne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lully, à Russigny et à Lausanne le dix, à Villars-Ciercelin le onze décembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Acte de naissance de la fiancée.2^o Acte de décès de Marie-Louise née Dupont.3^o Certificats de publication de Lul.

ly, de Russigny, de Villars-Ciercelin et de Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de Russigny, de Dottens et de Lausanne

Signatures des époux :

Borgeaud
A. Borgeaud

Signatures des témoins :

Wilma Rohat
à Montreux
Dupont Jean David
à Lully

L'officier de l'état civil :

Elitiquet

N° 2.

Roche et Fiorito

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept janvier* ~~mil neuf cent onze~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Roche, Josier* ~~charretier~~

de *Allein (Turin, Italie)* domicilié à *Saudex*

célibataire

né à *Allein le vingt-sept octobre* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*

fils de *Marie-Anne Roche, domiciliée à Caste (Italie)*

et de

2° *Fiorito, Marie*

de *Chivasso (Turin, Italie)* domiciliée à *Saudex*

célibataire

née à *La Chaux de Fonds le dix-neuf juillet* mil huit cent *quatre-vingt-neuf*

fille de *Barthelemy Fiorito, charretier à Lausanne,*

et de *défunte Rose née Biava, sa femme.*

Les publications ont eu lieu à *Saudex le premier, à Allein et à Chivasso les dix-huit et vingt-cinq décembre mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des fiancés.*

2° *Certificats de publication d'Allein, de Saudex et de Chivasso.*

3° *L'avis de célébration de mariage délivré par le département de justice et police.*

Communiqué : à la Chancellerie d'état en deux exemplaires

Signatures des époux :

Roche Josier
Roche Marie

Signatures des témoins :

Protton Agent
Eug Dufour agent
les deux à *Sully*

L'officier de l'état civil :

Williquet

N° 3.

Chierry et Verdon

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

mil neuf cent ~~onze~~
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui vingt-cinq février par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chierry, Alfred-Louis vigneron
 de Mössel (Fribourg) domicilié à Sully
célibataire

né à Sully, le vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-onze
 fils de Hilaire-Alfred Chierry, vigneron,
 et de Marie-Sauline née Emery, sa femme, domiciliés à Sully

2° Verdon, Rose-Alexandrine femme de chambre
 de S^{te} Aubin (Fribourg) domiciliée à Sully
célibataire

née à S^{te} Aubin (Fribourg) le sept avril mil huit cent quatre-vingt-huit
 fille de Marie-Julie Verdon, ouvrière de fabrique, à Lausanne.
 et de _____

Les publications ont eu lieu à Sully le quatre, à Mössel et à S^{te} Aubin le cinq février mil neuf cent onze

Par jugement du Tribunal du District de Lausanne en date du 9 octobre 1915 déclaré définitif et exécutoire le 7 novembre 1915, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel _____ ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit, le 11 décembre 1915
 L'Officier de l'Etat civil:



[Signature]

Pièces déposées :

- 1° Acte de naissance de la fiancée
- 2° Autorisation du père du fiancé.
- 3° Certificats de publication de Mössel, de Sully et de S^{te} Aubin

Signatures des époux :

[Signature: Chierry Alfred]
[Signature: Rose Verdon]

Signatures des témoins :

[Signature: Maurice Gerb-Coty à Lausanne]
[Signature: Arnold Deleport à Sully]

Communiqué : à l'état civil de S^{te} Masens et de S^{te} Aubin

L'officier de l'état civil :

[Signature: Celilliquet]

N° 4.
Becker et Becker.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril ~~mil neuf cent onze~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Becker, Ernest-Frédéric-Auguste — artiste peintre —
de Wartherenges — domicilié à Sully —
célibataire —

né à Bruxelles (Belgique), le dix-sept août — mil huit cent quatre-vingt-trois —
fils de Arthur Becker, lithographe, à Pevey —
et de défunte Mina-Louise née Rexer, sa femme. —

2° Becker, Alice — repasseuse —
de Wartherenges — domiciliée à Sully —
célibataire —

née à Moudon, le vingt avril — mil huit cent quatre-vingt-neuf —
fille de Louis Becker, typographe —
et de Emma-Aline née Croz, sa femme, domiciliés à Sully —

Les publications ont eu lieu à Wartherenges et à Sully le vingt-un mars
mil neuf cent onze —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des fiancés —
- 2° Certificats de publication de Wartherenges et de Sully —

Communiqué à l'état civil de Saint
Cierges —

Signatures des époux :

Ernest Becker

Alice Becker

Signatures des témoins :

Julie Ferrus

à Sully

J. Jermann

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Elilliquet

Par moyennant du Trib...
en date de...
de fait et de droit...
Le...
de...
ne...
L'année, le...
L'...

N° 5.

Bäbler et Moennard

Aujourd'hui *vingt-deux avril* mil neuf cent *onze*
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Bäbler, Fritz Albert* employé C.F.F.

Lieu d'origine et de domicile :

de *Uebeschi (Ternes)* domicilié à *Sully*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *La Brévine le vingt quatre mai* mil huit cent quatre-vingt-

Noms, profession et

fil de feu *Friedrich Bäbler*

domicile des parents :

et de *Lina Julie née Stille, sa veuve, à Sully.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Moennard, Bertha Constance* couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de *Altalens (Fribourg)* domiciliée à *Sully*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Lausanne le six novembre* mil huit cent quatre-vingt-

Noms, profession et

fille de feu *Jean Moennard*

domicile des parents :

et de *Marie née Balmer, sa veuve, domiciliée à Sully.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Chierackren, à Sully et à Altalens le trois*
avril mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des fiancés.*
 2° *Certificats de publication de Chierackren, de Sully et d'Altalens*

Signatures des époux :

Bäbler Albert

Bertha Bäbler

Signatures des témoins :

C. Delessert

Eug Dupont agent
 les deux à *Sully*

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Communiqué : à l'état civil de
Chierackren et d'Altalens

N° 6.

Mœystre et Reymondin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre avril* mil neuf cent *onze*
mil huit cent *quatre-vingt*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mœystre, Charles-Albert* docteur en médecine

de *Chierrens* domicilié à *Montreux, Les Planches,*

célibataire

né à *Granges le trois février* mil huit cent *septante quatre*

fils de feu *Emile Charles Sylvius Mœystre*

et de défunte *Fanny Olga née Darbey, sa femme.*

2° *Reymondin, Pauline*

de *Sully* domiciliée à *Sully*

célibataire

née à *Sully, le trente décembre* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*

filles de feu *François Louis Benjamin Reymondin*

et de *Elise Sophie née Décorvet, sa veuve, à Sully*

Les publications ont eu lieu à *Chierrens, aux Planches et à Sully le tren-*
te un mars mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Montreux

Communiqué : à l'état civil de *S^t Cierges et de Montreux*

Signatures des époux :

Ch. Mœystre
P. Reymondin

Signatures des témoins :

J. Anquet
Abot Decorevet à *Chierrens*

Auguste à *Sully*
L'officier de l'état civil :
à *Sauvagne*
Elliquet

N° 7.

Ractzo et Moller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-huit avril* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ~~mil neuf cent onze~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ractzo, Louis* ~~menuisier~~de *Fribourg* domicilié à *Lully**célibataire*né à *Fribourg le vingt-six novembre* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*fils de *Jacques Alfred Ractzo*et de *Anne-Éléonore née Mœusly, sa femme, les deux décédés.*2° *Moller, Lina-Louise* ~~repasseuse~~de *Fribourg* domiciliée à *Lully**célibataire*née à *Lausanne le dix mai* mil huit cent *quatre-vingt-huit*fille de feu *Albert Eugène Moller*et de *Élise-Mélie née Regamey, sa veuve, domiciliée à Lully.*Les publications ont eu lieu à *Fribourg et à Lully le sept avril mil neuf cent onze.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des fiancés.*
 2° *Certificats de publication de Fribourg et de Lully.*

Signatures des époux :

*Louis Ractzo**Lina Ractzo*

Signatures des témoins :

*Studer Gabriel Filsol**Locher Albert*les deux à *Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

Chiliquet

Communiqué : à l'état civil de
Fribourg

N° 8.
Blanc et Baudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-sept mai~~ ^{mil neuf cent onze} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanc, Albert-Alexis _____ employé de commerce _____

de Lausanne _____ domicilié à Sully _____

célibataire _____

né à Lausanne le quatre mars _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Manuel-Henri Blanc, agriculteur _____

et de Louise-Susanne-Julie née Faure-Clement, sa femme, domiciliés à Sully _____

2° Baudin, Marie-Louise _____ cuisinière _____

de Mollens _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Mollens le vingt-cinq décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

fille de Joséphine-Charlotte Baudin, domiciliée à Rumilly (France) _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Sully et à Mollens le quinze avril
mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés. _____

2° Certificats de publication de Lausanne, de Sully et de Mollens _____

Communiqué : à l'état civil de Lausanne et de Ballens _____

Signatures des époux :

Albert Blanc _____

Marie Blanc _____

Signatures des témoins :

Prothère Gauthier _____

Henri Favre _____

Les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

Elliquet _____

N^o 9.
Loth et Reymondin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf mai* ————— *mil neuf cent onze*
 ————— *mil huit cent quatre-vingt-*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Loth, Aloïs-Napoléon* ————— *négociant* —————

de *Sizy* ————— domicilié à *Lausanne* —————

*veuf de Marie-Sauline-Fanny née Bourguignon des le vingt-neuf
 juin mil neuf cent six* —————

né à *Sully le vingt-six janvier* ————— *mil huit cent soixante-neuf* —————

fil de *Henri-Daniel Loth* —————

et de *Jeanne-Marie née Aguet, sa femme, les deux décédés.* —————

2^o *Reymondin, Augusta,* ————— *couturière* —————

de *Sully* ————— domiciliée à *Sully* —————

célibataire —————

née à *Belmont-Sully le vingt-huit novembre* *mil huit cent septante-neuf* —————

filie de *Edmond Reymondin, vigneron,* —————

et de *Rosine née Chollet, sa femme, les deux domiciliés à Sully* —————

Les publications ont eu lieu à *Sully le dix*, à *Lausanne le onze* et à *Sizy le
 douze mai mil neuf cent onze.* —————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'officier de l'état
 civil de Lausanne de célébrer le ma-
 riage à Sully* —————

Communiqué : à l'état civil de *Gi-
 mel et de Lausanne* —————

Signatures des époux :

Aloïs Loth

Auguste Loth

Signatures des témoins :

Auguste Petitmaître

Rose Petitmaître
 Les deux à *Sully*

L'officier de l'état civil :

Chelliquet

N° 10.
Richard et Lotin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *six juin* mil neuf cent ~~onze~~ *mil huit cent quatre-vingt-*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Richard, Albert-Henri-Louis* peintre en lettres

de *La Cour de Seitz et St-Légier-La-Chiésaz* domicilié à *Sully*

célibataire

né à *Sevey* le *vingt-sept mai* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

fils de *défunt Louis-Sierre-Sébastien Richard*

et de *Julie-Moïse-Caroline Grandchamp, sa veuve, domiciliée à Sully*

2° *Lotin, Marguerite*

de *Paris* domiciliée à *Sully*

célibataire

née à *Paris (15^e arr^t)* le *neuf octobre* mil huit cent *quatre-vingt-quinze*

fille de *Emile-Charles-Joseph Lotin*

et de *Amélie-Léontine Sébèque, sa femme, les deux décédés.*

Les publications ont eu lieu à *Sully* le *onze*, à *la Cour de Seitz et à St-Légier La-Chiésaz* le *douze* et à *Paris* le *treize* mai mil neuf cent *onze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des fiancés*

2° *Actes de décès des père et mère de la*

fiancée. - 3° *Autorisation délivrée par*

le conseil de famille de la fiancée. - 4°

Consentement à mariage donné par le

tuteur ad hoc de la fiancée.

Communiqué : à l'état civil de *La Cour de Seitz et St-Légier et à la Chan. cellerie d'état*

Signatures des époux :

A. Richard

M. Lotin

Signatures des témoins :

F. Richard

A. Pittet

Les deux à *Sully*

L'officier de l'état civil :

Collinquet

N° 11.
Schmidt et Guntern

mil neuf cent onze
mil huit cent quatre-vingt

Aujourd'hui dix-sept juin

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Schmidt, Henri portier d'hôtel

Lieu d'origine et de domicile :

de S. Luc (Valais) domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bex le douze novembre mil huit cent quatre-vingt-huit

Noms, profession et

fils de Meinrad-Bénédict Schmidt

domicile des parents :

et de Anne-Moarie-Angélique née Revilloud, décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Guntern, Catherine-Célestine dite Henriette, employée d'hôtel

Lieu d'origine et de domicile :

de Reckingen (Valais) domiciliée à Bramois (Valais)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bramois le vingt-deux janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

filles de Adolphe Guntern, agriculteur

domicile des parents :

et de Célestine née Fure, domiciliés à Bramois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne le trente, à Bramois et à Reckingen le trente un mars et à S. Luc le premier avril mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Lausanne

Signatures des époux :

Henri Schmidt
Henriette Schmidt

Signatures des témoins :

François Guntern
Günther Leon
Les deux à Bramois

Communiqué : à l'état civil de S. Luc, de Lausanne, de Reckingen et de Bramois

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 12.
Dégloy et Dumond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze juillet* ————— *mil neuf cent onze* —————
 ————— *mil huit cent quatre-vingt-*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} *Dégloy, Adolphe,* ————— *agriculteur* —————

de *Curtilles* ————— domicilié à *Sully* —————

divorcé de Noatbilde - Elise née Sages dès le vingt huit juin mil neuf cent
cinq —————

né à *Curtilles le premier septembre* ————— *mil huit cent septante-trois* —————

fils de *Samuel Dégloy, agriculteur,* —————

et de *Louise née Clot, sa femme, domiciliés à Sully.* —————

2^e *Dumond, Adèle* —————

de *Sciez (Haute Savoie, France)* ————— domiciliée à *Sciez* —————

célibataire —————

née à *Sciez le vingt un novembre* ————— *mil huit cent soixante-dix-huit*

fille de feu *Antoine-Joseph Dumond* —————

et de *défunte Françoise Grillon, sa femme.* —————

Les publications ont eu lieu à *Sully le cinq, à Curtilles le six et à Sciez*
le neuf juin mil neuf cent onze. —————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^{er} Actes de naissance des fiancés.
- 2^e Acte de mariage Dégloy et Sages portant mention du divorce
- 3^e Certificats de publication de Curtilles, de Sully et de Sciez

Communiqué : à l'état civil de *Sully*
Sciez et à la Chancellerie d'état

Signatures des époux :

Adolphe Dégloy
Adèle Dégloy

Signatures des témoins :

Ch. Merivé à *Sauvagne*
J. Moëniot à *Sully*

L'officier de l'état civil :

Ed. Lilliquet

N° 13.

Mercanton et Giddey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Sur jugement du tribunal de 1^{re} instance de la république et canton de Genève, du 10 avril 1915, déclare définitif et exécutoire le 23 juin suivant, le mariage désigné ci-contre a été dissous par le divorce, qui a été prononcé contre le mari, en vertu de l'article 139 du Code civil suisse. Ce dernier ne pourra contracter un nouveau mariage avant le terme de deux ans.

Gully, le 1^{er} juillet 1915.

L'officier de l'état civil:

Elliquet

Aujourd'hui dix huit juillet

mil neuf cent onze

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Mercanton, Emile Henri ouvrier aux téléphones

de Riez et de Lutry domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le quinze février mil huit cent huitante-six

fils de Aimé Mercanton, employé à 'La Tribune',

et de Susette Jenny née Lache, domiciliés à Lausanne.

2° Giddey, Berthe,

de Lutry et de Grandvaux domiciliée à Gully

célibataire

née à Plainpalais le douze mars mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de Eugène Adrien Giddey, pierriste à Lucens,

et de Marie-Elise Stoppey, défunte.

Les publications ont eu lieu à Lutry le sept, à Riez, à Lausanne, à Grandvaux et à Gully le huit juin mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Lausanne.

Signatures des époux :

Mercanton Emile

Mercanton Berthe

Signatures des témoins :

Eug. Cordey

P. Dubray

Les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Elliquet

Communiqué : à l'état civil de Gully, de Lutry et de Lausanne.

N° 14.

Désobes et Sorchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui seize septembre mil neuf cent onze mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Désobes, Fritz-Henri manoeuvre

de Nöont (Kolle) domicilié à Sully

divorcé de Marie-Lydie née Cherpillod dès le deux juin mil neuf cent dix

né à Morges le vingt-quatre décembre mil huit cent septante deux

fils de feu Gottlieb-Rodolphe Désobes

et de défunte Jenny-Emilie Aubert, sa femme.

2° Sorchet, Clémence ménagère

de Niederbasli (Zürich) domiciliée à Sully

divorcée de Johann-Ernst Mœier dès le neuf mai mil neuf cent dix

née à Chavannes (Morges) le dix-sept avril mil huit cent septante quatre

fille de Pierre-François Sorchet, journalier à Belmont et Sully,

et de défunte Frosine née Ducertoz, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Nöont, à Sully et à Niederbasli le dix-sept

juillet mil neuf cent-onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés. - 2° Acte de mariage Désobes et Cherpillod portant mention du divorce. - 3° Acte de mariage Mœier et Sorchet portant mention du divorce. - 4° Certificats de publication de Nöont, de Sully et de Niederbasli

Communiqué : à l'état civil de Kolle et de Niederbasli

Signatures des époux :

Fritz Désobes
Clémence Sorchet

Signatures des témoins :

Sorchet et Fournier à Sully
Sorchet Fernand à Sully

L'officier de l'état civil :

Elliquet

Par jugement du tribunal du district de Vevey, du 11 février 1915, déclaré définitif et exécutoire le 5 mai 1915, le mariage désigné ci-contre a été dissous par le divorce, qui a été prononcé contre l'épouse en application de l'article 142 du Code civil suisse.

Sully, le 17 mai 1915.

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 15.

Rapit et Fiaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize septembre

mil neuf cent onze
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rapit, Ernest, ouvrier à la fabrique de ciments

de Bioley-Magnoux domicilié à Sully

célibataire

né à Bavois le deux juin mil huit cent quatre-vingt-dix

fil de Constantin Rapit, ouvrier à la fabrique de ciments,

et de Anna née Chevalley, sa femme, domiciliés à Sully

2° Fiaux, Alice, couturière

de Hermenches domiciliée à Sully

célibataire

née à Moudon le vingt-cinq août mil huit cent quatre-vingt-huit

filles de Aloïs-Emile Fiaux, ouvrier à la fabrique de ciments,

et de Emma née Morel, sa femme, domiciliés à Sully

Les publications ont eu lieu à Sully le vingt-un, à Bioley-Magnoux
et à Hermenches le vingt-deux août mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés
2° Certificats de publication de Bio-
ley-Magnoux, de Sully et d'Her-
menches

Communiqué : à l'état civil de M^{ou}.
Moudin et de Moudon.

Signatures des époux :

Rapit Ernest
Alice Rapit

Signatures des témoins :

Robert Gaud
Abel Albert

Les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 16.

Bugnion et Bovard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-sept~~ ^{mil neuf cent onze} ~~septembre~~ ^{mil huit cent quatre-vingt-}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bugnion, Henri-Alexandre, agriculteur

de Belmont-s/Lausanne domicilié à Belmont-s/Lausanne

célibataire

né à Belmont-s/Lausanne le quatre janvier mil huit cent septante-sept

fils de Vincent Bugnion, agriculteur,

et de Jenny Luche, sa femme, domiciliés à Belmont-s/Lausanne.

2° Bovard, Marie,

de Riez domiciliée à Belmont-s/Lausanne

célibataire

née à Riez le neuf avril mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de Emile Samuel Bovard, vigneron, à Riez

et de feu Joséphine Marie née Balomey, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Belmont le deux et à Riez le trois septembre
mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1/ Acte de naissance de la fiancée.

2/ Certificats de publication de Belmont et de Riez

Communiqué : à l'état civil de Cully

Signatures des époux :

Henri Bugnion

Marie Bugnion

Signatures des témoins :

Chs Luche

Ed. Couyer

les deux à Cully

L'officier de l'état civil :

Ed. Liguier

N° 17.

Chavan et Ozaud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six septembre

mil neuf cent onze

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chavan, Fernand-Jean-Louis — contrôleur aux G.L.

de Sully — domicilié à Sully

célibataire

né à Sully le huit octobre — mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de Victor-Edouard Chavan

et de Steine née Ecoffey, sa femme, les deux décédés

2° Ozaud, Hortense-Violette — repasseuse

de Bottens — domiciliée à Belmont de Sully

célibataire

née à Lausanne le douze novembre — mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de Marc-Jean-Louis-François Ozaud, vigneron,

et de Adèle née Chave, sa femme, domiciliés à Belmont de Sully

Les publications ont eu lieu à Sully et à Belmont le dix huit, et à Bottens le dix neuf août mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de naissance de la fiancée.

2° Consentement écrit et légalisé du père de la fiancée.

3° Certificats de publication de Sully, de Bottens et de Belmont

Communiqué : à l'état civil de Bottens

Signatures des époux :

Chavan Fernand

Chavan Hortense

Signatures des témoins :

Victor Moimond

Crausaz François

Les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

E. Lilliquet

Par jugement du 9 juin 1927 déclaré définitif et exécutoire le 15 juillet 1927 le Tribunal du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre. Le Tribunal a prononcé le divorce en application de l'art. 142 du Code civil suisse, a conféré l'exercice de la puissance paternelle au père pour les enfants : Gaston-Fernand, à la mère pour les enfants : Raymonde, Gisèle et Daniel inscrit le 10 août 1927.

L'Officier de l'Etat-Civil :

Lid Dupont

N° 18.

Moilliquet et Baatard.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile ;
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district de Louvain rendu en date du 28 février 1929 déclaré définitif et exécutoire le 4 avril 1929, le mari se inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit, le 16 avril 1929

L'Officier de l'Etat civil :

Did Dupont

Aujourd'hui dix sept octobre mil neuf cent onze

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Moilliquet Georges Henri, employé à la C^{ie} internationale des wagons-lits,*
de *Sully* domicilié à *Sully*
célibataire

né à *Sully le dix-huit juillet* mil huit cent quatre-vingt-dix
fils de *David Emile Moilliquet, agriculteur,*
et de *Elise née Thuillard, sa femme, domiciliés à Sully.*

2° *Baatard, Clara-Elisa* couturière
de *Démorer* domiciliée à *Sully*
célibataire

née à *Sully le sept octobre* mil huit cent quatre-vingt-onze
fille de *Louis-François Baatard, agriculteur,*
et de *Esther née Rochatey, sa femme, domiciliés à Sully.*

Les publications ont eu lieu à *Sully le quinze* et à *Démorer le seize septem-*
bre mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Consentement écrit et légalisé donné par le père de la fiancée.*
2° *Certificats de publication de Sully et de Démorer.*

Communiqué à l'état civil de *Noo-*
landin.

Signatures des époux :

G. Moilliquet
C. Baatard femme Moilliquet.

Signatures des témoins :

Albert Moreux
Charles Domesjeu
les deux à *Sully.*

L'officier de l'état civil :

Ed Moilliquet

N° 19.

Delessert et Cosendai

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *dix huit octobre* ~~mil neuf cent onze~~ *mil huit cent quatre-vingt-*

Lieu d'origine et de domicile :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Etat civil :

1° *Delessert, Georges-Fernand, facteur postal*

Lieu et date de la naissance :

de Savigny, de Forel et de Seney domicilié à *Sully*

Noms, profession et

célibataire

domicile des parents :

né à *Sully le seize juin* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

Nom et profession de l'épouse :

fils de *Jules Delessert, vigneron*

Lieu d'origine et de domicile :

et de *Henriette-Méarie née Moilliquet, sa femme, domiciliés à Sully*

Etat civil :

2° *Cosendai, Blanche*

Lieu et date de la naissance :

de *Sassel* domiciliée à *Sassel*

Noms, profession et

célibataire

domicile des parents :

née à *Sassel le huit avril* mil huit cent *quatre-vingt-sept*

Date des publications :

fille de *feu Emile Cosendai*et de *Jeanne-Méarie née Duffey, sa veuve, domiciliée à Sassel*
Les publications ont eu lieu à *Sully le vingt-cinq, à Savigny et à Sassel*
le vingt-sept, à Seney le vingt-huit et à Forel le vingt-neuf septembre mil
neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Acte de naissance de la fiancée.*
2° *Certificats de publication de Sa-*
vigny, de Forel, de Seney, de Sully
et de Sassel.

Communiqué : à l'état civil de *Sa-*
vigny, de Forel, de Corcelles le Joux
et de Granges.

Signatures des époux :

Georges Delessert
Blanche Delessert

Signatures des témoins :

Robert Agnès
Jadeux Hysse
Les deux à *Sully*

L'officier de l'état civil :

Moilliquet

N^o 20.

Bissat et Carraud.

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *quatre novembre* ~~mil neuf cent onze~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1^o *Bissat, Gustave-Auguste-Henri* — agriculteur —
de *Bercher* — domicilié à *Sully* —

Etat civil :

célibataire —

Lieu et date de la naissance :

né à *Combremont-le-Petit* le *vingt avril* — mil huit cent *septante-deux* —

Noms, profession et

fil(s) de *feu Jean-Jules Bissat* —

domicile des parents :

et de *défunte Louise née (Duvillard, sa femme)* —

Nom et profession de l'épouse :

2^o *Carraud, Léonice* — cuisinière —

Lieu d'origine et de domicile :

de *Collombey-Mouraz (Palais)* — domiciliée à *Lausanne* —

Etat civil :

célibataire —

Lieu et date de la naissance :

née à *Mouraz* le *vingt-huit août* — mil huit cent *septante-cinq* —

Noms, profession et

fil(le) de *Elie Carraud, agriculteur à Mouraz* —

domicile :

et de *Aline Gurin, sa femme, décédée* —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Sully* le *treize*, à *Bercher*, à *Collombey-Mouraz* et à *Lausanne* le *quatorze octobre* mil neuf cent *onze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissance des fiancés.*
2^o *Promesse de mariage de la fiancée signée devant l'officier de l'état civil de Lausanne.* — 3^o *Certificats de publication de Bercher, de Sully, de Collombey-Mouraz et de Lausanne.*

Communiqué : à l'état civil de *S^s Cierges, de Collombey-Mouraz et de Lausanne* —

Signatures des époux :

Auguste Bissat
Léonice Bissat

Signatures des témoins :

Eug Dupont agent
à Sully
Henri Lumenthal
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 21.

Grimm et Portay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize novembre

mil neuf cent onze

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grimm, Gottlieb — coiffeur —

de Rammersweier (Offenburg, Bade) — domicilié à Sully —

célibataire

né à Cobel (Ehurgovie) le vingt-trois janvier mil huit cent huitante huit —

fils de Rupprecht Grimm, charpentier —

et de Anna-Maria née Stalder, domiciliés à Steckborn —

2° Portay, Marie-Rosine, — ménagère —

de Féternes (Haute-Savoie) — domiciliée à Evian-les-Bains (Haute-Savoie) —

célibataire

née à Féternes le douze mars — mil huit cent quatre-vingt-neuf —

fille de Lucie Portay, ménagère à Evian-les-Bains. —

et de

Les publications ont eu lieu à Sully le trois, à Evian-les-Bains le cinq et à Rammersweier et à Féternes le six octobre mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés. —
 2° Consentement à mariage donné par la mère de la fiancée. — 3° Certificats de publication de Rammersweier, de Sully, de Féternes et d'Evian-les-Bains. — 4° Serment de célébration de mariage délivré par le département de Justice et police.
 Communiqué : à la Chancellerie d'état en deux exemplaires

Signatures des époux :

Gottlieb Grimm

Marie Grimm

Signatures des témoins :

Prothen agent

J. Teret

Les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

E. Lilliquet

N° 22.

Amaudruz et Loth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux novembre mil neuf cent onze

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Amaudruz, Henri-Louis, entrepreneur

de Lutry domicilié à Lyon (3^e arrondissement)

célibataire

né à Lutry le six janvier mil huit cent huitante-cinq

fils de Charles-Louis Amaudruz, vigneron,

et de Fanny Détrauz, sa femme, domiciliés à Lutry.

2° Loth, Anna-Elise

de Lully domiciliée à Lully

célibataire

née à Lully le vingt-un mai mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Eldrien Loth, meunier à Lully

et de défunte Louise-Elisabeth née Disserens, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Lully le premier, à Lyon (3^e arr.) le trois, à Lutry et à Lully le quatre novembre mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de naissance du fiancé.

2° Certificats de publication de Lutry, de Lyon, de Lully et de Lully

Communiqué : à l'état civil de Lutry et de Lully

Signatures des époux :

Henri-Louis Amaudruz
Anna Amaudruz

Signatures des témoins :

Henri Huguenin
Paul Barteau

Les deux à Lutry.

L'officier de l'état civil :

Elilliquet

Par acte reçu Ch. Novetaz, notaire à Lully, le 10^e mars 1919, Amaudruz Anna-Elise née Loth, mentionnée ci-contre veuve d'Henri-Louis Amaudruz, a été adoptée par Amaudruz Charles-Louis et son épouse Fanny Amaudruz née Détrauz, originaires de Lutry, y domiciliés. Lully, le 15 juillet 1919. L'officier de l'état civil Elilliquet

N° 23.

Reiss et Dupont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze décembre

mil neuf cent onze

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reiss, Ludwig, charpentier

de Haueneberstein (Grand duché de Bade) domicilié à Sully

célibataire

né à Haueneberstein, le six avril mil huit cent huitante cinq

fils de Wilhelm Reiss, agriculteur

et de Carolina née Lüsfel, sa femme, domiciliés à Haueneberstein

2° Dupont, Rose

de Luidoux et de Vevey domiciliée à Luidoux

célibataire

née à Luidoux le dix neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-six

fille de feu François Dupont

et de Marie-Louise née Margairaz, sa veuve, domiciliée à Luidoux

Les publications ont eu lieu à Sully et à Luidoux le dix-sept, à Vevey le dix huit octobre et à Haueneberstein le cinq novembre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés.
2° Certificats de publication de Haueneberstein, de Sully, de Luidoux et de Vevey. - 3° Permis de célébration du département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie d'état et à l'état civil de S. Japko, rin et de Vevey.

Signatures des époux :

Ludwig Reiss

Rose Reiss

Signatures des témoins :

C. Dupont

Lambert Hug

Franz Maria Wolf

L'officier de l'état civil :

E. Lilliquet

N° 24.

Groux et Lingg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Mule 23 Mars 1912.
M. Sévane, préfet.

Aujourd'hui ~~vingt-trois décembre~~ ^{mil neuf cent onze} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Groux, Armand, chauffeur d'automobile

de Giez et de Hovalles domicilié au Fort de Sully

célibataire

né à Grandson, le quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de feu Jean-Louis Groux

et de Henriette-Sophie née Widmann, sa veuve, domiciliée à Grandson.

2° Lingg, Susanne-Hélène ménagère

de Russwil (Berne) domiciliée au Fort de Sully

célibataire

née à Concise, le neuf juillet mil huit cent nonante-deux

fille de Samuel Lingg, vigneron,

et de Elise née Devenoges, sa femme, domiciliés au Fort de Sully

Les publications ont eu lieu à Sully le huit, à Hovalles et à Mœlchnau le neuf et à Giez le douze décembre mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1/ Actes de naissance des fiancés. 2/ Acte de décès de Jean-Louis Groux. 3/ Consentement légalisé de la mère du fiancé. 4/ Consentement légalisé du père de la fiancée. 5/ Certificats de publication de Giez, de Hovalles, de Sully et de Mœlchnau.

Communiqué : à l'état civil de Grandson, de Giez et de Mœlchnau

Signatures des époux :

A. Groux

S. Lingg

Signatures des témoins :

Samuel Aug.

Charles Domenjoz
les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

Elliquet

Le numéro 24, à la page 185, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1911. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Sully, le 31 décembre 1911.
L'officier de l'état civil de Sully:

Elliquet

N° 1.
Bonafede et Jacquin

à Sully mil neuf cent douze
 Aujourd'hui dix sept février mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bonafede, Laura-Francesco manœuvre
 de Ospitaletto (Brescia, Italie) domicilié à Belmont-à-Sully
 célibataire

Lieu et date de la naissance : né à Ospitaletto le dix huit février mil huit cent huitante-huit
 Noms, profession et domicile des parents : fils de Battista Bonafede, agriculteur à Ospitaletto
 et de défunte Anna Carradi, sa femme.

2° Jacquin, Marie-Catherine-Elisabeth
 de Brusson (Turin, Italie) domiciliée à Belmont-à-Sully
 célibataire

Lieu et date de la naissance : née à Brusson le quatorze juillet mil huit cent huitante-sept
 Noms, profession et domicile des parents : fille de Joseph-Sacifique Jacquin, décédé.
 et de Marie-Véronique Fassin, sa femme, décédée.

Date des publications : Les publications ont eu lieu à Belmont le huit décembre, à Ospitaletto et à Brusson les trente un décembre mil neuf cent onze et sept janvier mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage. - 2° et 3° Actes de naissance des fiancés. - 4° Consentement à mariage donné par le père du fiancé. - 5° à 7° Actes de publication de mariage de Belmont, d'Ospitaletto et de Brusson 8° Autorisation du département de Justice et Police
 Communiqué : à la Chancellerie d'état en 2 exemplaires.

Signatures des époux :

Bonafede Laura
Bonafede Catherine

Signatures des témoins :

Victor Moënnoz
Laurent Escurat maréchal
ouvrier maréchal à Sully

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 2.

Jeanfave et Cackin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

a Sully Aujourd'hui *vingt quatre février* mil neuf cent *douze* mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jeanfave, Henri*, manoeuvre

de *Le Saquier (Noeuclâtel)* domicilié à *Sully*

célibataire

né à *Villiers (Noeuclâtel)* le *vingt-un mars* mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de feu *Jeanfave, Numa*, agriculteur

et de *Anna née Ebomi*, à *Le Saquier*

2° *Cackin, Marie*, blanchisseuse

de *Cerniaz (Vaud)* domiciliée à *Sully*

veuve de Cackin, Louis, dès le *29 septembre 1910*

née à *Gressy* le *deux octobre* mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de *Howard, Jean*, agriculteur,

et de *Anna-Marie née Barz*, à *Heuens*

Les publications ont eu lieu à *Sully* le *23*, à *Dombresson* le *24* et à *Cerniaz* le *25 janvier 1912*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1/ *Promesse de mariage*

2/ et 3/ *Actes de naissance des fiancés*.

4/ *Acte de décès de Cackin, Louis*.

5/ à 7/ *Actes de publication de mariage de Dombresson, de Cerniaz et de Sully*

Communiqué : à l'état civil de *Dombresson et de Villarzel*

Signatures des époux :

Henri Jeanfave
Marie Jeanfave

Signatures des témoins :

Oscar Howard
voyer de chambre à Lausanne
Aimé Jeanfave
ouvrier appareilleur à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N° 3.
 Sambeler et Kopf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Sully mil neuf cent douze
 Aujourd'hui vingt-neuf février mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sambeler, Auguste, entrepreneur

de Grandvaux domicilié à Sully

célibataire

né à Sully le trois avril mil huit cent quatre-vingt-sept

fil de feu Frédéric Sambeler, cordonnier,

et de Marie-Henriette née Saché, à Sully

2° Kopf, Hélène, demoiselle de magasin

de Cremin domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Bercher le trente un décembre mil huit cent huitante-huit

filles de Jean Kopf, employé,

et de Marie-Christine née Häusser, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sully le 5, à Cremin et à Lausanne le 6, et à Grandvaux le 7 février 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° Acte de naissance de la fiancée.

3° à 6° Actes de publication à Grandvaux, à Sully, à Cremin et à Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de Sully, de Lucens et de Lausanne

Signatures des époux :

Sambeler Auguste

Sambeler Hélène

Signatures des témoins :

Albert Voeter

Alfred Grimm cafetier à Sully

coiffeur à Sully

L'officier de l'état civil :

Billiguet

N° 4.
Rapiet et Katzari

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

à Sully

Aujourd'hui seize mars

mil neuf cent douze

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rapiet, Constant

ouvrier aux usines de la Saudèze

de Biolley-Magnoux

domicilié à Sully

veuf de Anna née Chevalley

né à Correvon le seize février

mil huit cent soixante

fil de Jacques-Louis Rapiet, meunier,

et de Susanne-Elise née Sabud, les deux décédés.

2° Katzari, Jenny-Mathilde

ménagère

de Sévery

domiciliée à Sully

veuve de Katzari, Démétrius, dès le 2 juillet 1907 (R.S.)

née à Sévery le vingt-cinq mars

mil huit cent soixante-six

filie de Jeannette Garry, infirmière, décédée.

et de

Les publications ont eu lieu à Sully le 6, à Biolley-Magnoux et à Sévery le 8 février 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de naissance du fiancé

2° Acte de naissance de la fiancée

3° Acte de décès de Anna née Chevalley

4° Acte de décès de Démétrius Katzari en langue russe

5° Traduction en langue française de l'acte de décès Katzari

6° Déclaration de bourgeoisie de la municipalité de la Commune de Sévery

7° Promesse de mariage

8° à 10° Actes de publication de Biolley-Magnoux, de Sully et de Sévery

Communiqué : à l'état civil de Magnoux et de Grancy

Signatures des époux :

Rapiet Constant

Mathilde Rapiet

Signatures des témoins :

A. Mardou

cafetier

Auguste Hugley

signeron

Les deux
à Sully

L'officier de l'état civil :

Ellequier

N° 5.

Abetel et Bugnion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*à Sully*Aujourd'hui *vingt-neuf mars**mil neuf cent douze**mil huit cent quatre-vingt-*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Abetel, Alexis,**employé postal*de *Belmont-s/Sully*domicilié à *Belmont-s/Sully**célibataire*né à *Belmont-s/Sully le quatre septembre* mil huit cent *quatre-vingt-six*fils de *Alexis Abetel, agriculteur,*et de *Louise née Baron, à Belmont-s/Sully.*2° *Bugnion, Aline-Louise**couturière*de *Belmont-s/Sully*domiciliée à *Belmont-s/Sully**célibataire*née à *Belmont-s/Sully le deux avril* mil huit cent *quatre-vingt-dix*fille de *Jules-Louis Bugnion, agriculteur,*et de *Louise-Hélène née Abetel, à Belmont-s/Sully.*Les publications ont eu lieu à *Belmont le 7 mars 1912.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Promesse de mariage*2° *Acte de publication de mariage de Belmont*

Communiqué :

Signatures des époux :

*Abetel Alexis**Louise Abetel*

Signatures des témoins :

Protter Agent
agent de police, à *Sully**Barissoud Auguste*
agriculteur, aux *Monts de Sully*

L'officier de l'état civil :

Chélique

N° 6.

Rugnier et Faure

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

A Sully mil neuf cent douze
Aujourd'hui onze avril mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rugnier, Charles-Elie* agriculteur

de *Belmont s/ Sully* domicilié à *Belmont s/ Sully*

célibataire

né à *Belmont s/ Sully* le six septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de *Jules-Louis Rugnier, agriculteur,*

et de *Louise Adèle née Elbetel, sa femme, à Belmont s/ Sully*

2° *Faure, Héroïse-Mathilde* femme de chambre

de *Savigny et de Forel (Lavaux)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Sully* le onze novembre mil huit cent quatre-vingt-six

fille de feu *Henri Faure, agriculteur,*

et de *Louline-Louise-Julie Croz née Richard, à Belmont s/ Sully*

Les publications ont eu lieu à *Belmont* le 22, à *Savigny* et à *Lausanne* le 23, et à *Forel* le 25 mars 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Promesse de mariage*

2° à 5° *Actes de publication de Savigny, de Forel, de Lausanne et de Belmont*

Communiqué : à l'état civil de *Savigny, de Forel et de Lausanne.*

Signatures des époux :

Rugnier Charles.

Faure Héroïse

Signatures des témoins :

A. Mardor

Wasse boulanger } les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

Chiliquet

N° 7.

Blanc et Beltema

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Sully.

Aujourd'hui dix huit avril

mil neuf cent douze

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanc, Marc-Louis

agriculteur

de Belmont-s/Sully

domicilié à Belmont-s/Sully

célibataire

né à Belmont-s/Sully le vingt-cinq septembre mil huit cent septante-cinq

fils de Marc-Edouard Blanc, agriculteur

et de Louise-Fanny-Susanne née Corbaz, décédés.

2° Beltema, Alice-Amélie

sans profession

de Féchy

domiciliée à Féchy

célibataire

née à Féchy le vingt-deux novembre mil huit cent septante-six

fille de feu Henri-Louis Beltema, agriculteur,

et de Lucie née Cloux, à Féchy

Les publications ont eu lieu à Belmont-s/Sully le 8 et à Féchy le 9 mars 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de naissance de la fiancée.

2° Promesse de mariage.

3° et 4° Actes de publication de Belmont et de Féchy.

Communiqué : à l'état-civil d'Alou-bonne

Signatures des époux :

Louis Blanc

Amélie Blanc.

Signatures des témoins :

A. Mouchy

cafetier à Sully

E. Beltema

agriculteur à Féchy

L'officier de l'état civil :

Melliquet

N° 8.

Noverraz et Bastian

Nom et profession de l'époux :

à Sully mil neuf cent douze
 Aujourd'hui *huit mai* mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Noverraz, Oscar-Paul*, jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de *Cully et de Lutry* domicilié à *Belmont-à-Sully*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Sausanne le quatorze mai* mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fils de *Gaspard-Pierre-Abram Noverraz, vigneron, à Belmont-à-Sully*

domicile des parents :

et de *défunte Henriette-Louise Silet*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Bastian, Marthe-Suzette* repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lutry et de Forel (Lavaux)* domiciliée à *Lutry*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Lutry le vingt-deux décembre* mil huit cent huitante cinq

Noms, profession et

fille de *Saul-Henri Bastian, maçon*

domicile :

et de *Marie-Louise Chappuis, à Lutry*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lutry, à Belmont-à-Sully et à Forel le 13 et à Cully le 14 avril 1912.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1/ et 2/ Actes de naissance des fiancés.

3/ Promesse de mariage.

4/ à 7/ Actes de publication de Cully, de Lutry, de Belmont-à-Sully et de Forel.

Communiqué : à l'état civil de Cully, de Lutry et de Forel

Signatures des époux :

Noverraz Oscar Paul

Marthe Noverraz

Signatures des témoins :

Frédéric Chavan
plâtrier-peintre

Bovard Charles
vigneron, les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

Elleiquet

N° 9.

Crausaz et Raymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Sully

Aujourd'hui neuf mai

mil neuf cent douze

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Crausaz, Victor-Alexis

agriculteur

de Lutry et d'Hermenches

domicilié à Sully

célibataire

né à Lutry le dix-sept juillet

mil huit cent huitante-quatre

fils de Stienne Crausaz, agriculteur,

et de Marie-Charlotte née Siccard, à Sully.

2° Raymond, Martha-Alice

sans profession

de L'Abbaye et du Chenis

domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Suscévoz le onze décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de Emmanuel Raymond, agriculteur à Lausanne,

et de défunte Adèle née Curin.

Les publications ont eu lieu à Sully le 9; à Lutry, à Hermenches, au Sentier et à L'Abbaye le 10 et à Lausanne le 11 avril 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° et 2° Actes de naissance des fiancés

3° Promesse de mariage

4° à 9° Actes de publication de mari-

age de Lutry, d'Hermenches, de Sully,

de L'Abbaye, du Chenis et de Lausan-

ne.

Communiqué : à l'état civil de Lu-
truy, de Moudon, de L'Abbaye, du
Sentier et de Lausanne

Signatures des époux :

Crausaz Victor

Crausaz Martha

Signatures des témoins :

Raymond Lucie

à Lausanne, Montétan

Crausaz Benjamin

forestier, à Sully

L'officier de l'état civil :

Lilliquet

N° 10.
Baatazd et Dancer

à Sully
Aujourd'hui quatorze mai mil neuf cent douze
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux : 1° Baatazd, Aimé Charles, serrurier

Lieu d'origine et de domicile : de Demoret domicilié à Sully

Etat civil : célibataire

Lieu et date de la naissance : né à Ellaman le six avril mil huit cent quatre-vingt-douze

Noms, profession et domicile des parents : fils de feu Charles-François-Henri et de Emma-Mariae-Augustine Blanc, à Stoy

Nom et profession de l'épouse : 2° Dancer, Caroline-Céline couturière

Lieu d'origine et de domicile : de Dorex et Rogis-Bossey domiciliée à Sully

Etat civil : célibataire

Lieu et date de la naissance : née à Sully le deux mai mil huit cent quatre-vingt-douze

Noms, profession et domicile : fille de Marie Charles Dancer, vigneron, et de Eugénie née Noëllet, à Sully.

Date des publications : Les publications ont eu lieu à Stoy le 26, à Rogis-Bossey le vingt-sept, à Demoret et à Dorex le 28 février, et à Sully le 1^{er} mars 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de S. Drex

Communiqué : à l'état civil de Noëlondin, de Gingins et de Crans

Signatures des époux :

Baatazd Aimé Charles

Baatazd Caroline Céline

Signatures des témoins :

A. Maesey cafetier } les deux à

A. Mabosse plâtrier-peintre } Sully

L'officier de l'état civil :

Elliquet

N^o 11.

Chevalier et Curri

à Sully

Aujourd'hui vingt mai

mil neuf cent douze

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Chevalier, Algénoir-Émile

mécanicien

de Champoux

domicilié à Sully

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Orbe le vingt-un septembre

mil huit cent quatre-vingt-onze

Noms, profession et

fils de Émile Chevalier,

domicile des parents :

et de Emma née Schwyzgebel, à Sully.

Nom et profession de l'épouse :

2^o Curri, Emma-Alice

sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Concise

domiciliée à Sully

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Saudex le vingt-six août

mil huit cent quatre-vingt-six

Noms, profession et

fille de Louis-Samuel Curri, vigneron, défunt

domicile des parents :

et de Louise-Henriette née Grossiger, à Sully

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully le 12; à Champoux et à Concise le 13
avril 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Acte de naissance du fiancé.2^o Promesse de mariage.3^o à 5^o Actes de publication de mariage de Champoux, de Concise et de Sully

Communiqué : à l'état civil de Champoux et de Concise

Signatures des époux :

Chevalier Algénoir
Emma Chevalier

Signatures des témoins :

É. Brevaler
vigneron à Sully
Rathene Agendy
agens de police à Sully

L'officier de l'état civil :

Edilliques

N° 12.

Reymondin et Möüller

à Sully
Aujourd'hui vingt deux mai mil neuf cent douze
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Reymondin, Marcel Herbert employé

Lieu d'origine et de domicile :

de Sully domicilié à Sully

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sully le dix neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf

Noms, profession et

filz de Edmond Reymondin, vigneron,

domicile des parents :

et de Rosine née Chollet, à Sully.

Nom et profession de l'épouse :

2° Möüller, Bertha

Lieu d'origine et de domicile :

de Hirschtal (Argovie) domiciliée à Sully

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Sully le dix huit mars mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

fille de Adolphe Möüller, ouvrier aux usines à ciment,

domicile :

et de Susanne née Roth, à Sully.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully le 26 et à Hirschtal le 27 avril 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage
2° et 3° Actes de publication de mariage de Sully et de Hirschtal.

Signatures des époux :

M Reymondin
B Reymondin

Signatures des témoins :

J. Séchard
J. Chavan

Communiqué : à l'état civil de Hirschtal.

L'officier de l'état civil :

E. Lelièvre

N° 13.

Noverraz & Foretay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Sully mil neuf cent *douze*
Aujourd'hui *vingt-sept mai* mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Noverraz Pierre-Clément* chauffeur aux *C.F.F.*

de *Cully et de Lutry* domicilié à *Belmont-Sully*

célibataire

né à *Sully le dix-sept avril* mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de *Gaspard-Pierre-Abram Noverraz vigneron*, à *Belmont-Sully*

et de *désunte Henriette-Louise née Silet*

2° *Foretay Blanche-Amile* repasseuse

de *S. Sulpice (Saud)* domiciliée à *Sully*

célibataire

née à *Sully le trente un mars* mil huit cent quatre-vingt-six

fille de *feu Louis Foretay vigneron*

et de *Julie née Regamey*, à *Sully*

Les publications ont eu lieu à *Belmont et à Sully le 6*, à *S. Sulpice le 7*,
à *Cully et à Lutry le 8 mai 1912.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *1° Promesse de mariage*

2° à 6° *Actes de publication de ma-*

riage de Cully, de Lutry, de Belmont

de S. Sulpice et de Sully.

Communiqué : à l'état civil de

Cully, de Lutry et d'Ecublens

Signatures des époux :

Noverraz Pierre-Clément

Foretay Blanche

Signatures des témoins :

Amile Raymondin vigneron

Prothère Agentif

agent de police
les deux à *Sully*

L'officier de l'état civil :

Chilique

Par jugement du Tribunal du District de Lausanne du 6 mars 1919, déclaré définitif et exécutoire le 3 avril 1919 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel l'époux coupable ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 9 octobre 1919

L'Officier de l'état civil.

Chilique

N° 13.

Noverraz & Foretay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Sully mil neuf cent *douze*
Aujourd'hui *vingt-sept mai* mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Noverraz Pierre-Clément* chauffeur aux *C.F.F.*

de *Cully et de Lutry* domicilié à *Belmont-Sully*

célibataire

né à *Sully le dix-sept avril* mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de *Gaspard-Pierre-Abram Noverraz vigneron*, à *Belmont-Sully*

et de *désunte Henriette-Louise née Silet*

2° *Foretay Blanche-Amile* repasseuse

de *S. Sulpice (Saud)* domiciliée à *Sully*

célibataire

née à *Sully le trente un mars* mil huit cent quatre-vingt-six

fille de *feu Louis Foretay vigneron*

et de *Julie née Regamey*, à *Sully*

Les publications ont eu lieu à *Belmont et à Sully le 6*, à *S. Sulpice le 7*,
à *Cully et à Lutry le 8 mai 1912.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1.° *Promesse de mariage*

2.° à 6.° *Actes de publication de ma-*

riage de Cully, de Lutry, de Belmont

de S. Sulpice et de Sully.

Communiqué : à l'état civil de

Cully, de Lutry et d'Ecublens

Signatures des époux :

Noverraz Pierre-Clément

Foretay

Noverraz Blanche

Signatures des témoins :

Amile Raymondin vigneron

Prothère Agentif

agent de police
les deux à *Sully*

L'officier de l'état civil :

Chiliquez

Par jugement du Tribunal du District de Lausanne du 6 mars 1919, déclaré définitif et exécutoire le 3 avril 1919 le mariage inscrit ci-contre a été dissout par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel l'époux coupable ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 9 octobre 1919

L'Officier de l'état civil.

Chiliquez

A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Epoux

1906	Abetel	François Samuel	29
"	"	Albert	32
1907	Ayattot	Giovanni Davide	47
1909	Abetel	Edouard	97
1910	Adé	Auguste	126
	Abetel	Annie	142
	Aegler	Joseph Euile	157
1911	Amandruz	Henri Louis	183
1912	Abetel	Alexis	190

Epouses

1907	Abetel	Ida	39
1908	Aegler	Lucie Louise	69
	Alpini	Maria Lucrezia	73
	Abetel	Melanie	81
1909	allera mi	Delamuroy ^{Blanche} _{Valentine}	105
1910	Aratta	Caroline	127
	Arumori	Margaritta	133
	Abetel	Suzanne Julie	146

Ce volume se termine par le N° 13 des inscriptions de l'année 1912. La suite se trouve dans le volume commençant par le N° 14. - La que nous certifions.

Fully, le 18 juin 1912. L'officier de l'état civil de Fully:



Elliquet

du
ma
el
mo
a i

un
leg
ne
n

Epoux

Epouses

1905	Roggialto	Tiemo	2
	Blanc	Jules David	7
	Borgeaud	Louis	9
1906	Blanc	Eugène Henri	15
	Bolomey	Gustave	16
	Bron	Paul	17
	Borgeaud	Edouard	18
	Bonnet	Alfred Henri	28
	Blank	Johann Jakob	30
	Ballif	Samuel	31
	Botinelli	Adèle	
1907	Blanc	Louis Vincent	44
	Bugnion	François Loutant	51
	Blatti	Armand Théodore	57
	Baud	Luise François	60
1908	Bolomey	Jules Robert	62
	Burci	Jean	67
	Bürgi	Albert	76
	Brunetto-Tetin	Giovanni Martino Gindoffe	82
	Borgeaud	Oscar-Julien	86
	Blanc	Abram François	89
	Bettini	Vincenzo	90
1909	Borgeaud	Auguste-Edouard	101
	Boschi	Bartolo Battista	118
	Biolley	Louis	125
1910	Borgeaud	Auguste	128
	Bron	Charles Paul Louis	129
	Procard	Fernand	138
	Blanc	Alain	147
	Bovard	Samuel	154
	Blanc	Auguste Jules Samuel	160
	Barbini	Carlo Alberto	161
1911	Borgeaud	Jules Auguste	162
	Boche	Nosirice	163
	Becker	Ernest Frédéric Auguste	165
	Bähler	Fritz Albert	166
	Blanc	Albert Alexis	169
	Bugnion	Henri Alexandre	177
	Bissat	Gustave Auguste Henri	181
1912	Bonafede	Luca Francesco	186
	Bugnion	Charles Elie	191
	Blanc	Marc-Louis	192
	Baatar	Arini Charles	195

1905	Bovard	Louise	1
1906	Balay	Eugénie	13
	Botinelli	Adèle Charlotte	33
1907	Beard	Berthe Jeanne Germaine	50
1908	Bovard	Berthe	62
	Rochaton	Amélie	71
	Berger	Julie-Marie	74
	Botinelli	Josephine Elita	83
	Borgeaud	Louis	84
	Bähler	Julie Alce	85
	Bovard	Thérèse Marie	86
1909		Mathilde	93
	Gratard	Julie-Louise	97
	Burnier	Marguerite Louise	104
	Barbey	Berthe Suzanne	113
	Bastian	Marguerite	120
	Botinelli	Ernestine	122
1910	Boillet ni Meyer	Adèle Rodina	128
	Bous	Angela	132
	Bellou	Marie Angélique	149
	Baatar	Eugénie Olympie	156
	Bustat	Antoinette Adrien	157
	Burcin	Fernande Ida	159
	Bergmann	Mathilde Florence	160
1911	Bovard	Augusta Emma Hélène	162
	Becker	Olivia	165
	Bandin	Marie Louise	169
	Bovard	Marie	177
	Bertrand	Clara Elise	179
1912	Bugnion	Aline Louise	190
	Bettes	Blaise Amélie	192
	Bastian	Marthe Susette	193

B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
X
Y
Z

du
ma
el
ma
a i

un
leg
ne
n

Epoux

1906	Chavan	Louis Ernest
"	"	Jules Henri
	Cavin	Alfred
	Cordey	Fernand Louis
	Champommier	Francisque
1911	Caldi	Fietro
	Cloux	Berthe Julia
1909	Charan	Alexis Louis
	Chenaux	Paul
	Chollet	Charles
1911	Couta	Luigi-Antonio
	Carrard	Lucien
	Corbar	Auguste
	Craux	Louis Eugène
1911	Chavan	Fernand Jean Louis
	Grinier	Gottlieb
1912	Crausaz	Victor Alexis
	Chevalier	Agénor-Emile

Epouses

22	1905	Cordey	Marie Louise	8
23		Curched	Marie Louise	9
24	1906	Courdi	Maria Annunziata	
26			Agostina	21
33		Cordey	Marie Julia	22
61		Cardinaud	Cécile Henriette	29
64	1907	Caff	Lina Jenny	57
96	1911	Cloux	Berthe Julia	114
99	1909	Curit	Lina Lucia	95
104		Colia	Rosa Marie	100
127		Cornaynie Girardet	Marguerite	107
136	1911	Chamotnie Fottord	Jenny	130
143		Luciel	Clara Henriette	145
149		Charau	Marguerite Louise	150
178		Chappuis	Rose Marie	157
182		Chollet	Alice	154
194	1911	Cosendrier	Blanche	180
196		Cornaud	Leonce	181
	1912	Cachin	Marie	184
		Currit	Emma Alice	195

C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

de
ma
et
me
a
un
leg
ne
n

Epoux

1905	Dixereux	Jacques Auguste	4
	Dupont	Gabriel Henri	6
1906	Dixereux	Henri	19
	Delessert	François	27
1907	Dubois	Henri	35
	Déjeux	Henri	43
	de Reijker	Arthur Oscar Joubert	53
1908	Domenighetti	Luigi	73
	Delessert	Jules Charles	85
1909	Dupont	Henri Louis	102
	Di Quirio	Francesco	106
	Dixereux	Oscar	116
	Dancet	Charles Albert	120
1910	Dupont	Jean Louis	140
	Domenyox	François Louis	148
	Dubois	Henri	155
	Dupont	Robert Lucien	158
1911	Deglon	Adolphe	173
	Desoches	Fritz - Henri	175
	Delessert	Georges Fernand	180

Epouses

1905	Dupont	Marie Louise Jeanne Elise	5
1906	Davet	Emilie Elise	23
	"	Domenyox Auguste	26
1907	"	Jule Marianne	35
	Dejeux	Marie Heloise	37
1908	Domenighetti		73
	Dallimonti	Luigia Marguerite	90
	Dupont	Jeanne Louise	91
1909	"	Clemence	96
	Ducet	Elise	99
	Delamuray	Henriette	109
	Dupont	Louise Elisabeth	119
	"	Hélène Louise	125
1911	Dumond	Odile	173
	Dupont	Rose	184
1913	Dancet	Caroline Céline	195

D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
X
Y
Z

du
ma
et
m
a

un
leg
n

1906
1908

Emery
"

Cross

Jean Jaquet
Friedrich

13
70

Crossed

E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

du
ma
el
me
a i

un
leg
n

Epoux

1915	Foretay	Edouard	3
1917	Fracatti	Giovanni Martino Emenegildo	48
1918	Favre	Louis	63
1909	id	Marius Hemme	119
	Foretay	Jules Charles	121
1910	Schlmann	Charles - Felix	131

Epouses

1917	Ferrini	Antonina Margherita Ottolina	42
	Foujallax	Marie	55
	Favre	Marthe	60
1918	Fiorio	Marie	77
1910	Firat	Luis	135
1911	Fiorito	Marie	163
	Fiorix	Alice	177
1912	Favre	Holice Mathille	191
1912	Foretay	Blanche Amile	198

F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

du
ma
el
me
a i

un
leg
n

Year	Family Name	Spouse Name	Age
1907	Golay	Jules Alfred	66
	Gillickon	Alcid	69
		Constant	83
	Gues	Edmond Florian	91
1909	Gillieron	Jean Alcid	122
1910	Gin	Charles Louis	156
1911	Groux	Arnaud	185
	Gruin	Gutlieb	182

Year	Family Name	Spouse Name	Age
1906	Glauder	Emma	24
"	Genies	Emma Beatrice	28
1907	Gfeller	Rosa	40
	Goumois	Lucie	45
	Gattaldo	Angela Antonietta	48
	"	Maria Felicità	52
	Gittman	Louise Berthe	53
	Golay	Kelly Julie	56
1908	Giobellina	Ellena Maddalena	65
1909	Guberio	Angela Maria	112
	Gaillet	Maria	115
	Gastaldo	Scandina Giusep. ^{prima}	118
	Gavin	Emma Augusta	123
1911	Guntern	Catherine Celestine De Honisette	172
	Giddey	Berthe	174

G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

du
ma
el
me
a i

un
leg
n

Epoux

1907	Hugonet	Auguste Leopold	41
	Hornung	Louis Julien	45
1911	Haaber	Wilhelm	68
1909	Hug	Henri Charles	115
	Hanni	Louis Jaques	123

Epouse

1906	Hug	Clara	18
	Huari	Elisabeth	32
1909	Hottetter	Rose Ida	94
	Hug	Angèle Louise	98
	Henny	Alice	102

H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

du
ma
el
me
a i

un
leg
h
n

Epoux

1909 Jorrig
yaton
1910 Joly
1912 Jeanfave

Casiano Elisa
Charles Louis
Charles Abram
Henri

92
111
146
184

Epouses

1918 Jaccottet

Suzanne Germaine

78

I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

du
ma
el
mi
a
un
leg
n

19118

Kurtz

Eroua
Carl

72

		Eroues	
19117	Hlötzli	Roska	54
1909	Breutzer	San Maria	101
1912	Kopf	Hilene	188
	Katzen	Mathilde	189

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

du
ma
el
mu
a i

un
leg
h
n

Epoux

1905	Laurent	Georges
1909	Locher	Emel
1910	Läderach	Luise
	Lieber	Julius
1911	Loth	Alois Napoléon
1912	Lambelet	Auguste

Epouses

1	1905	Lavauch	Louisa	7
109	1906	Lottscher	Albertine	12
137	"	Lieber	Emilie dite Emmeline	25
139	1907	Lazzari	Giuseppa Virginia Virginia	26
170.		Loth	Lucrezia Elite	57
188	1908	Lucchini	Anna Maria	75
		Lavauchyni	Perret, Julie	87.
	1910	Liard	Marie Suzanne	126
		Lavauchy	Julia Alexandrine	142
	1911	Loth	Anna Elite	183

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

du
ma
el
m
a
un
leg
h
n

Epoux

1906	Madliger	Jean Frederic	12
1907	Marchitio	Giuseppe Giovanni	52
	Merinat	Louis Samuel	55
1908	Mandrin	Haruel	80
	Martinelli	Rattitta Cesare	88
1909	Mayer	Ferdinand Etienne	113
	Musy	Georges Louis	114
	Meyste	Pierre Louis Daniel	117
	Milliquet	Ernest P. Alois	124
1910	Middeldorf	Arnold	133
	Milliquet	Emile Albert	134
	Michellini	Amato Umberto	152
1911	Meyste	Charles Albert	167
	Mercanton	Emile Henri	174
	Milliquet	Georges Henri	179

Epouses

1905	Marchitio	Lucia - Elisabetta	2
1906	Müller	Emma	15
"	Meier	Marie	16
"	Mawer	Marie	20
"	Meier	Maria	30
1907	Milliquet	Stij Anne	38
	"	Lina Bertha	43
1908	Michela	Donnenica	61
	Mermiodini	Emel, Suzanne Françoise Marie	88
	Marquerat	Louise	89
1909	Birclay	Georgine Albertine	110
	Milliquet	Marguerite Lucie	117
	"	Ida Fanny Louise	124
1910	Mündler	Marie	134
	Mattouret	Alce	148
	Martinini	Frederic, Marie Charlotte	155
1911	Normand	Bertha Constance	166
	Müller	Lina Louise	168
1912	"	Bertha	194

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

du
ma
et
m
a
un
leg
n
n

Group

1907	Nouritti	Hippolyte Gustave Raymond	46
	Noverraz	Felix Louis	58
1909	in	Louis Felix	95
1910	Triolat	Annie	144
1912	Noverraz	Oscar Paul	193
"	"	Pierre Arnie	198

Epouses

1918	Nicolas	Anna	67
	Niffnegger	Anne-Julie	70
1909	Noverraz	Jeanne Lea	131
1910	Kidel	Melanie	143

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1910

Ogay

Epoux

Saul Robert

135

Epouses.

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

du
ma
el
m
a
un
leg
n
n

Epoux

1905	Jahud	Amie	5
	Jache	Adolphe	8
	Jetroz	jean Philippe die Felie	10
1906	Pittet	Armond	14
	Pache	Charles Alexandre Louis	20
	Piretti	Giovanni	21
1907	Fouret	Alexandre Henri	27
1908	Pirro	Alphonse Charles	79
	Passera	Ernest Louis	81
1909	Perrinaz	Edmond Louis	100
	Jahud	jean Victorien	110
1910	Picci ditte	Pragon, Luigi Antonio	132
	Fouret	Charles Constant	150
	Jache	Jules Francois Albert	153

Epouses

1907	Faget mie Faget	Jenny	41
	Gridd	Celine - Fanny	44
	Pictor	Maria Elisabeth	46
1908	Piccard	Helene - Ida	63
1909	Penteynet	Rosalie	92
	Pache	Blanche Sophie	116
1910	Jache mie Suport	Emma Henriette	129
	Perrinaz	Ida	140
	Profumo	Maddalena	141
	Politea	Albuis	152
	Pilet	Elisa Anna	158
	Politea	Domencia Antonia Albuis	161
1911	Potin	Marguerite	171
	Pochet	Elisabeth	175
	Jorlay	Marie Rose	182

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

du
ma
el
m
r
un
leg
h
n

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



	Epoux		
1907	Richardet	Eugène	40
	Raineri	Léon	42
	Ruchonnet	François Louis	49
	Rochat	François Louis	56
1908	Révil	Jean Louis	65
	Ramusz	Eugène	71
	Reymond	Alfred Henri	74
	Rinaldi	Angelo Giovanni	75
1909	Ravessoud	Charles Lucien	96
1911	Ræbe	Louis	168
	Richard	Albert-Henri-Louis	171
	Rapit	Ernest	176
	Reit	Ludwig	184
1912	Rapit	Constant	189
	Reymondin	Marcel Herbert	196

	Epouses		
1905	Richard	Alice Victoire	6
	Rey	Mattilde Lucie	10
1906	Ravessoud	ni Jaton, Jenny Lucie	27
1908	Rodier ni Bron,	Jenny	68
	Ravessoud	Alice Augusta	79
1909	Ryter	Lina	103
1910	Rax	Louise Bertha	137
	Rottet	Lucie dite Rosa	138
	Röthlibergue	Elika	144
1911	Reymondin	Pauline	167
	Reymondin	Augusta	170
1912	Reymond	Martha Alice	194

R
S
T
U
V
X
Y
Z



Epouse

1907	Serra	Humbert Alexis	50
	Schaefer	Karl Friedrich	54
1908	Staub	Louis Albert Henri	84
1909	Schneeburger	Robert Lion Eugène	98
1910	Hüni	Henrich	159
1911	Schmidt	Henri	172

Epouse

1906	Schneeburg	Esther Julie	114
	Stammbach	nie Roguet, Julie	31
1907	Sanders	Rosalie	47
	Hüni Dymis	Lucie	49
1908	Liegenthaler	Helene	72
	Séchaud	Flora Lucie Elita	80
	Serra	Olympe Victoire Helene	82
1909	Spidel	nie Appelligues, ^{de Léonie} Agathe	108
	Sever	Julie Cécile	111
	Schneble	Karoline Agatha	116
1910	Séchaud	Beatrice Josephine	131

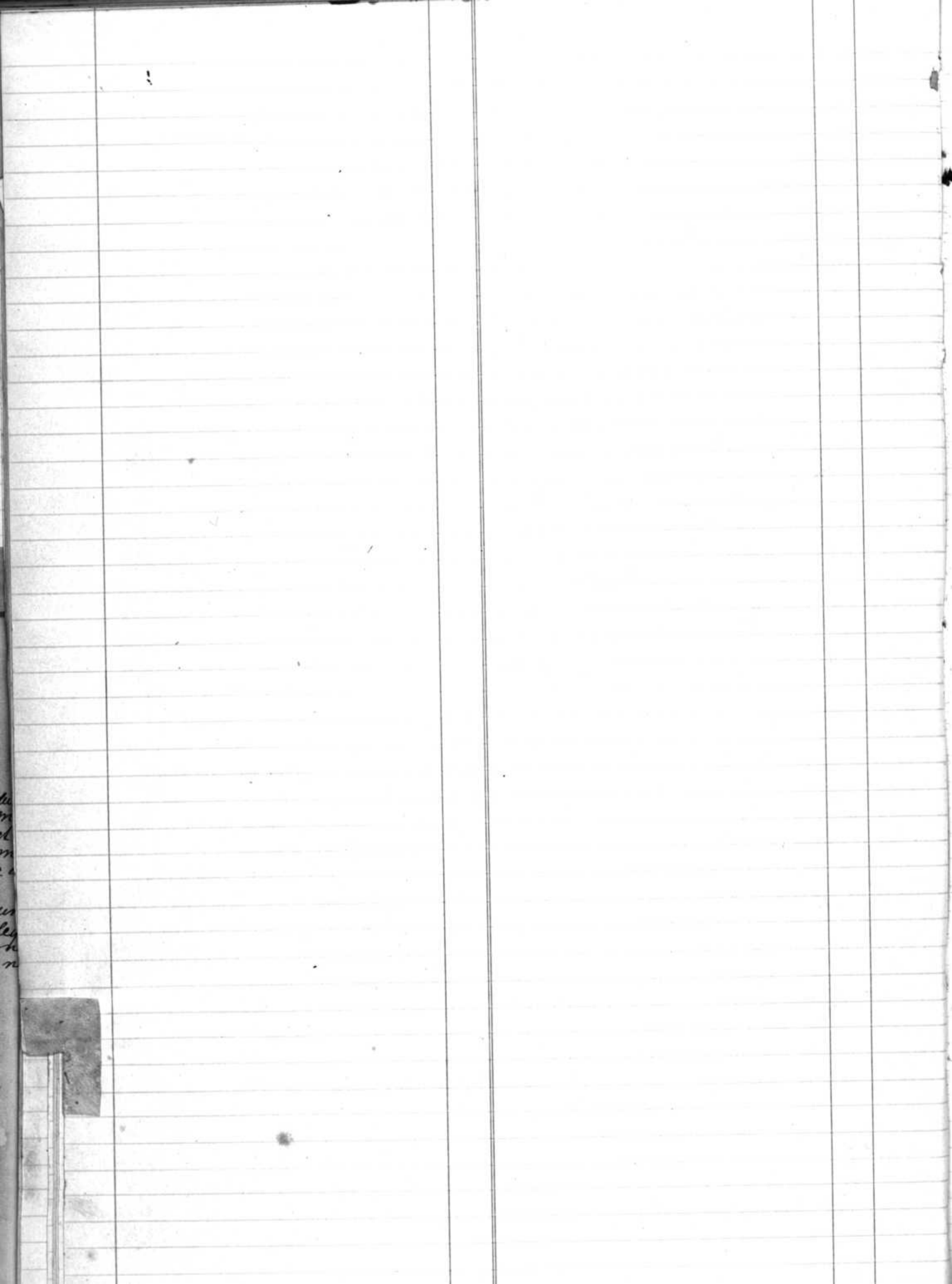




	Eoux	
1907	Carizzo	Giorgio
	Borche	Auguste Florentin
1908	Maglietti	Mucasso
1909	Erzjetto	Ruben
1910	Shalix	Charles Vincent
1911	Thierry	Alfred-Louis

	Eouses		
36	1905 Viepey	Eunice	3
59.	1918 Carus	Louise Elisabeth	66.
77.	Maglietti	Mucasso	77
93	1909 Bocchini	Maria-anna	106
157	1910 Baillefert	Adèle	126
164	Broschler	Rose Augustine	147
	Bacherson	Louise	153
1911	Legend	Hostensa Violette	178.

T
U
V
X
Y
Z



Epoux

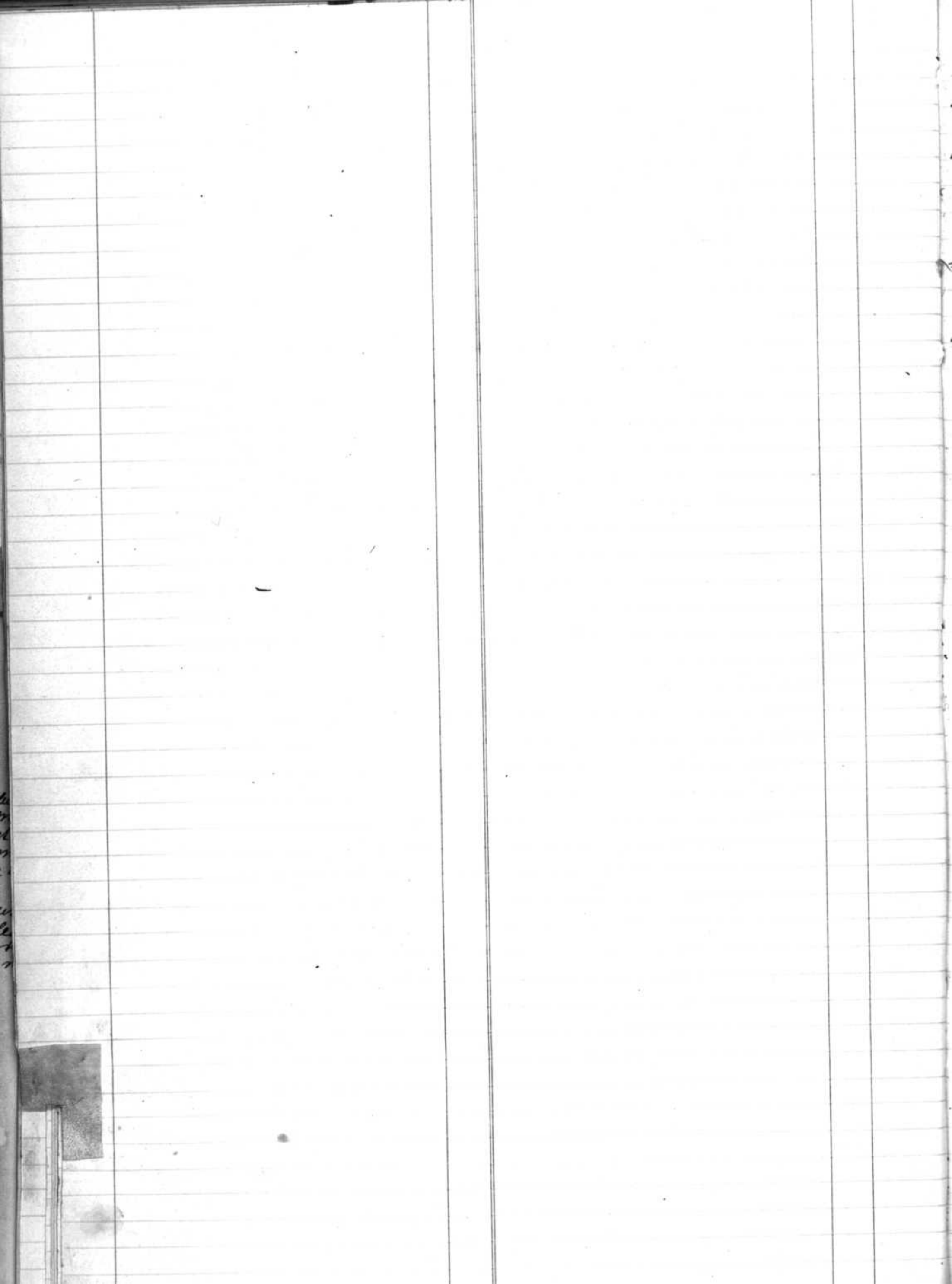
1906 Uhlmann

Epouse.

Emma

19

U
V
X
Y
Z



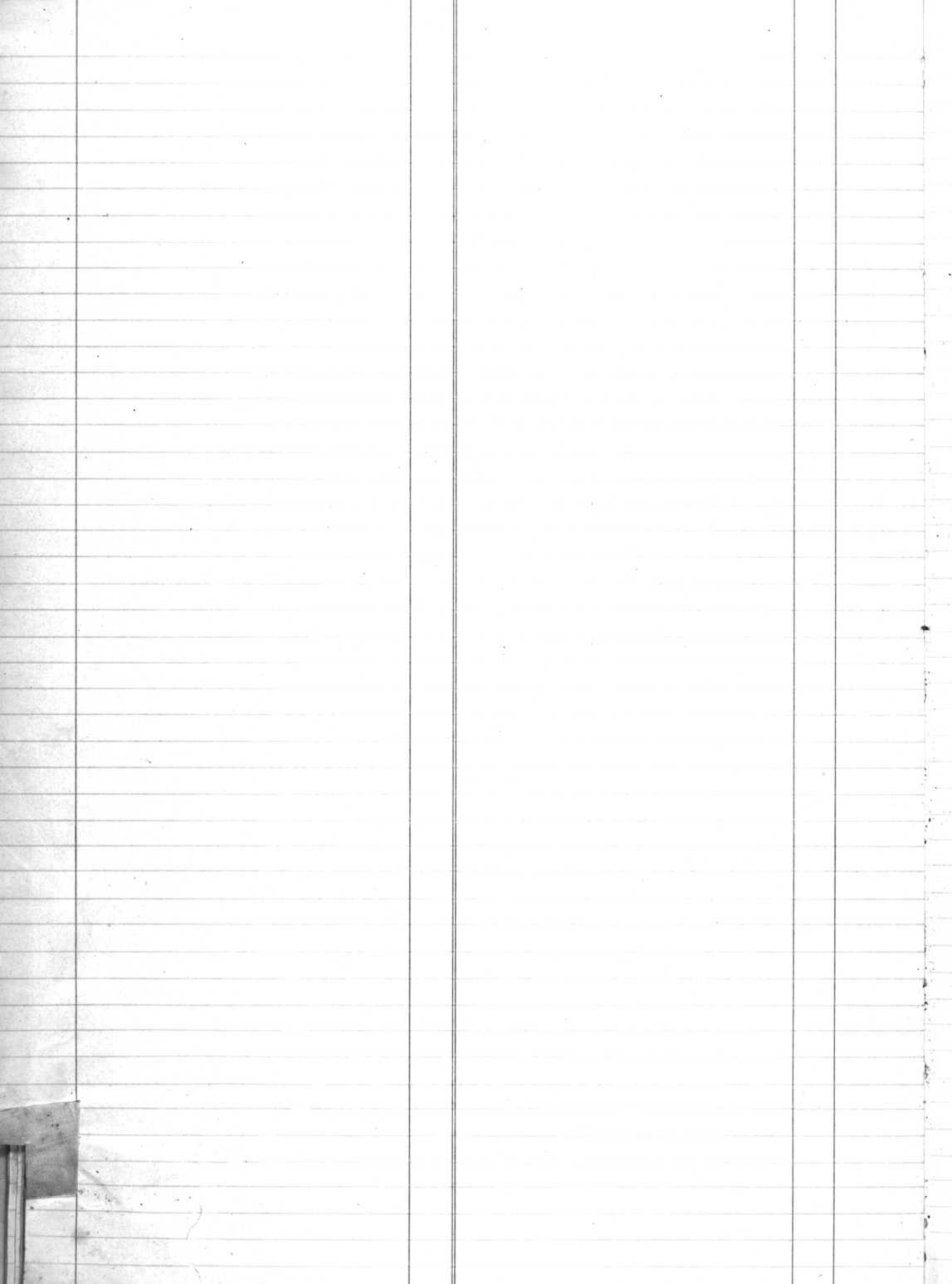
Epoux

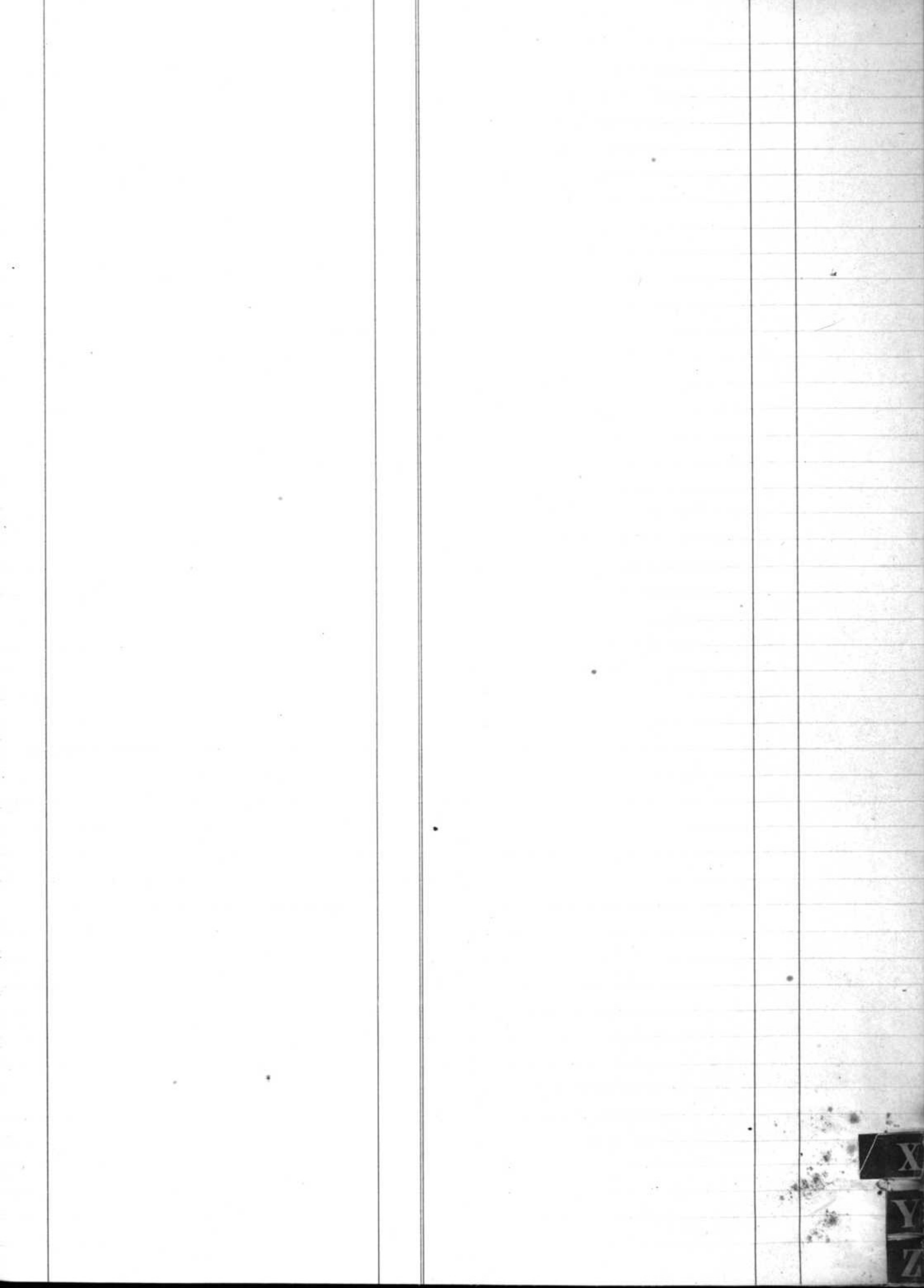
1906	Hassermann	Hugo	25
1907	Wuthrich	Fritz	31
	Nordel	Jean Louis	39
1911	Vaugelas	Roch-Raoul Albert	64
	Wittwer	Luise	76
	Welty	Albert Samuel	78
	Varney	Alfred	87
1909	Wunderbach	Emile	103
	Yerassat	Adrien-Stephane	107
	Villard	Henni Fritz	105
1910	Vuciet	Emile Auguste Alfred	121
	Vittius	Alfred-Helene	141
	Valentin	Sauve	145

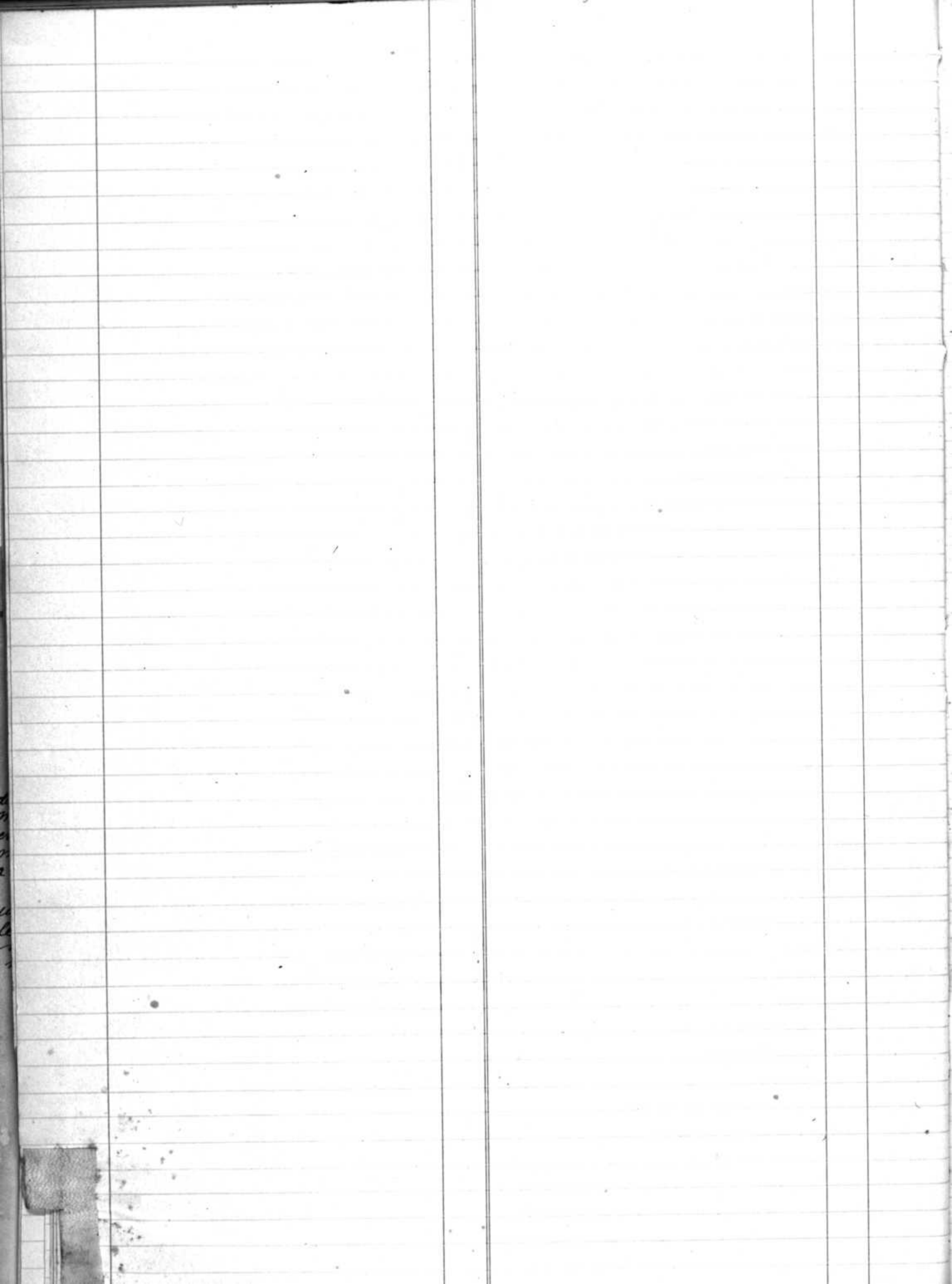
Epouses

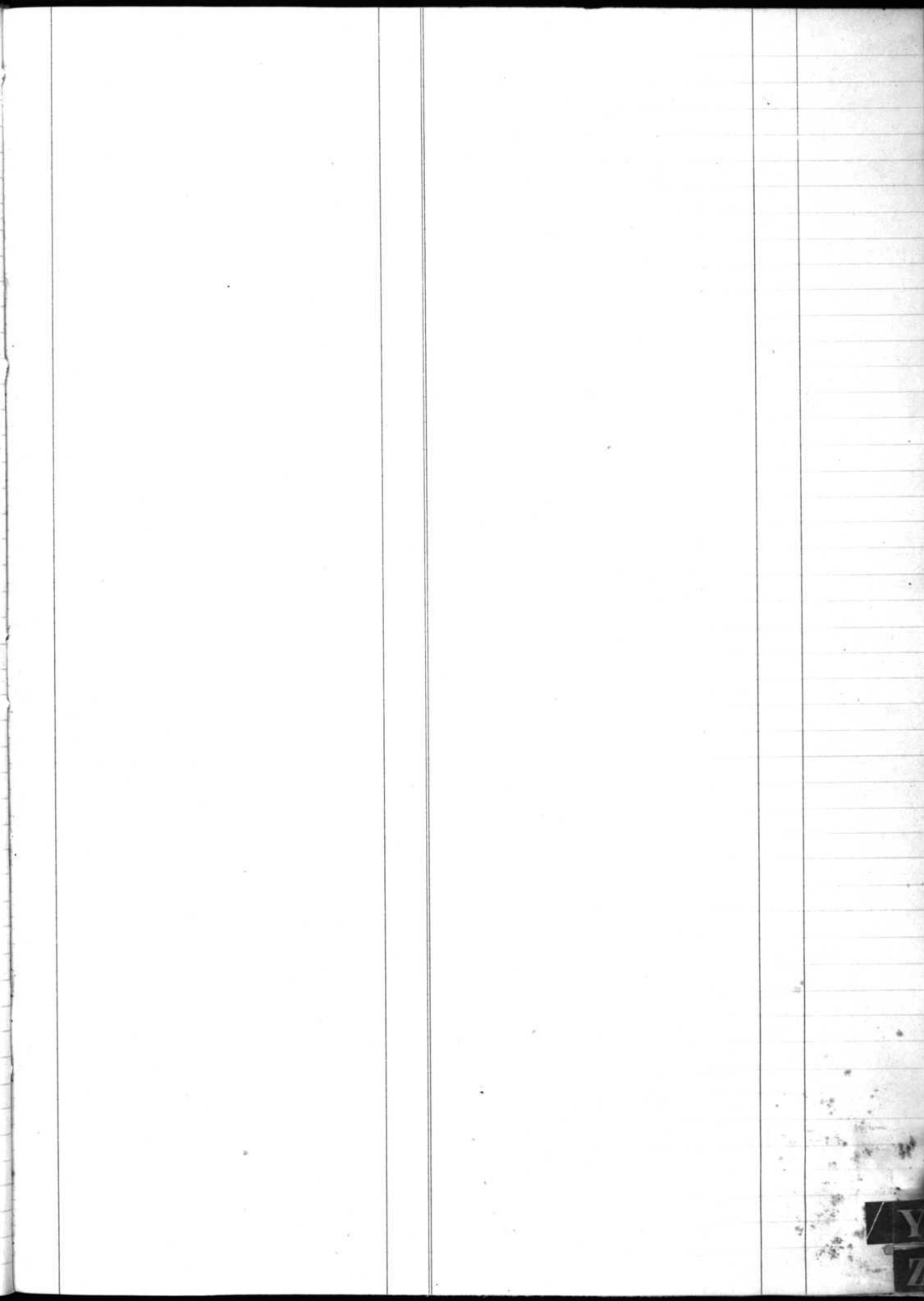
1915	Wullyamox	Maucki	4
1906	Firk	Lucie Eugenie	17
1917	Vuciet nei Charau,	Louise Lucile	59
1910	Wepfer	Emma Luise	139
1911	Vardon	Rose Alexandrine	164
1912	Macquin	Marie, Catherine Elisabeth	186

V
X
Y
Z

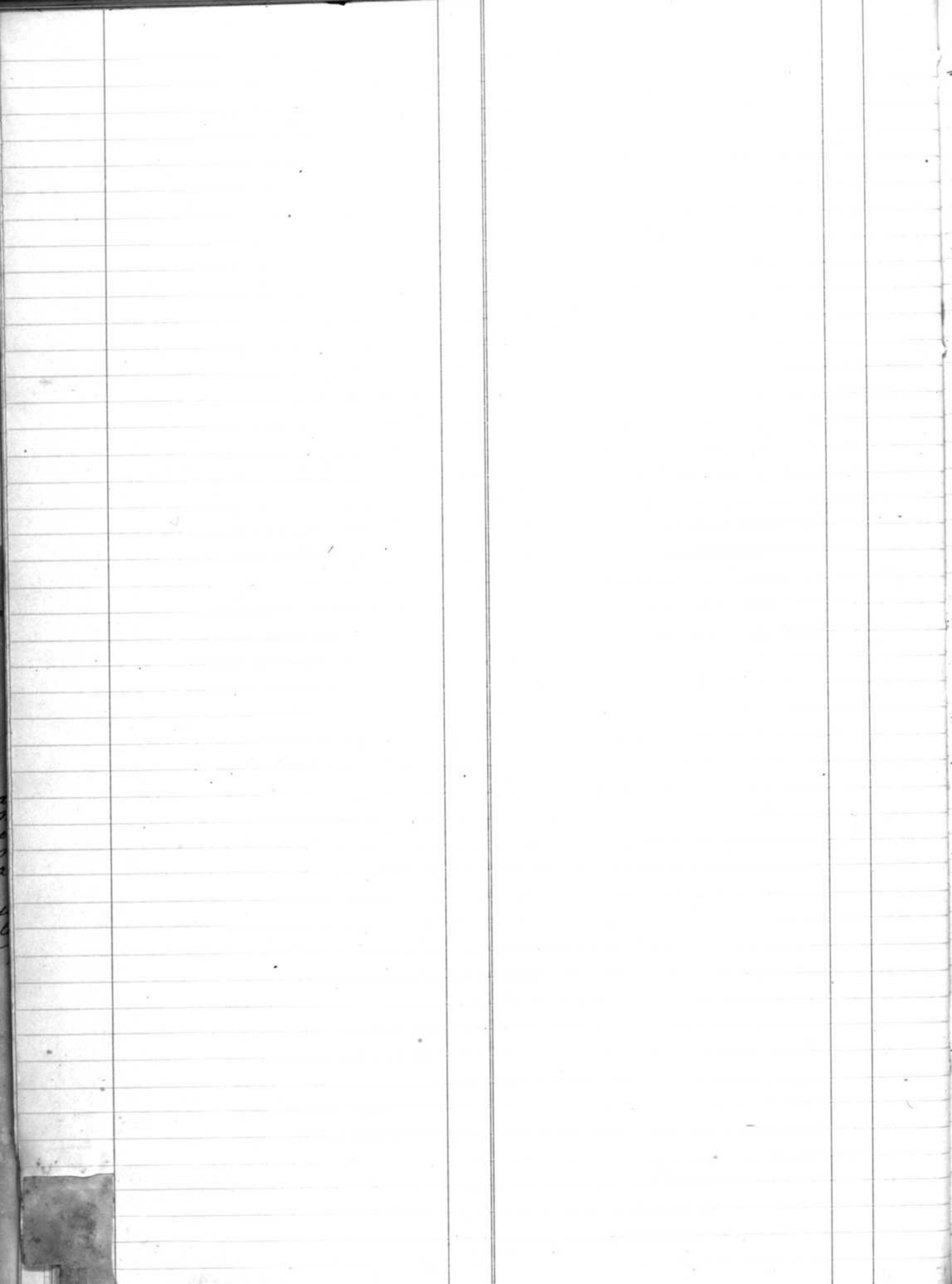








Y
Z



Eroua

Eroues

1909 jaungg
jini

Ulrich
Francesco

108

1911

Lücker

in Heg.

Helene

57

112

1911

Zwig

Susanne Helene

115



